UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

D'UNE ÎLE À L'AUTRE. L'INTERNEMENT DES ITALO-BRITANNIQUES À MONTRÉAL (1940-1943): CAMP S/43, ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
MARYSE BÉDARD

MARS 2016

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice Magda Fahrni pour sa rigueur intellectuelle, sa disponibilité, son écoute, son soutien et ses précieux conseils tout au long de cette démarche.

Merci également au musée Stewart de m'avoir accueillie sur l'île durant ces quelques mois et à tous mes collègues pour avoir fait de ce stage une expérience inoubliable. Un merci spécial à mon superviseur de stage Alain Fréchette pour son enthousiasme et son soutien inconditionnel durant mon stage ainsi qu'à Laure Pavlovic et Nicole Gilbert pour leurs encouragements constants.

Le processus de recherche dans les archives comporte des hauts et des bas et nous réserve parfois quelques surprises. Merci à Sylvie Grondin des Archives de la Ville de Montréal sans qui je n'aurais pu trouver de précieux documents. Merci aussi à la générosité de Robert Henderson du *Homefront Museum and Archives*, à Réjean F. Côté et à Richard Essberger qui m'ont permis d'avoir accès à des archives autrement inaccessibles.

Merci à Josef Eisinger qui a accepté de me livrer de vive voix son témoignage exceptionnel en tant que réfugié juif interné au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce témoignage ainsi que celui laissé par Joe Pieri, un Italo-écossais interné au camp S/43, m'ont permis de mettre un visage humain sur l'expérience vécue par des milliers de civils envoyés au Canada durant la guerre.

Merci à mes parents Diane et Denis ainsi qu'à ma sœur Valérie pour leur soutien moral et financier. Merci de m'avoir écoutée et supportée dans ces montagnes russes d'émotions que représente l'écriture d'un rapport de recherche. Merci également à Frédéric d'avoir croisé ma route il y a de cela maintenant deux ans et de m'avoir soutenue dans cette aventure.

Merci à mes collègues et ami(e)s qui, au fil des ans, ont occupé tour à tour le poste de conseiller et/ou de confident : merci d'avoir prêté une oreille attentive à toutes mes remises en question! Un merci spécial à Frédéric Rollet qui a généreusement accepté de relire mon rapport de recherche.

«Fabio had always wanted to see the New World, but he never imagined it would be through barbed wire, from an island in full view of Montreal and with a bridge to it that wasn't for him to cross.»

Arturo Vivante, *Truelove Knot*

À tous les prisonniers qui furent internés ou qui transitèrent par le camp d'internement S/43 entre 1940 et 1943.

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure Page

Fig. 1: Carte postale, *Arandora Star* 130

Fig. 2: Plan de George Rankin 132

Fig. 3: Carte de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd 133

Fig. 4: Affiche publicitaire pour l'exposition d'artisanat 134

Fig. 5: Plan de l'île Sainte-Hélène 136

Fig. 6: Vue aérienne de l'île Sainte-Hélène (détail) 137

Fig. 7: Arsenal de l'île Sainte-Hélène 137

Fig. 8: *Recreation hut* des gardes 138

Fig. 9: *Veterans Guards of Canada* 139

Fig. 10: Plaque d'identification d'un détenu du camp S/43 140

FIg. 11: Dessin de l'uniforme des internés au Canada 141

Fig. 12: Chemise d'Alfred Bader durant son internement au Canada 141

Fig. 13: Internés travaillant au jardin de l'île Ronde 142

Fig. 14: Ancien atelier de couture du camp S/43 143

Fig. 15: *Recreation hut* des détenus du camp S/43 144

Fig. 16: Recto et verso d'un laissez-passer 145

Fig. 17: Photos de détenus 146

Tableaux Page

Tableau 1: Périodiques consultés et dates sélectionnées pour la recherche 129

Tableau 2: Bateaux à destination du Canada juin-juillet 1940 131

Tableau 3: «Classification of Internees by occupation» 135

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AJC	Archives juives du Canada
AVM	Archives de la Ville de Montréal
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
CAB	*Records of the Cabinet* (Grande-Bretagne)
CJC	Congrès juif canadien
FO	*Foreign Office* (Grande-Bretagne)
HO	*Home Office* (Grande-Bretagne)
MI5	*Military Intelligent Section* (Services secrets britanniques)
NA	*National Archives* (Grande-Bretagne)
RCMP	*Royal Canadian Mounted Police*
UJRA	*United Jewish Relief Agencies*
VGC	*Veterans Guards of Canada*
WO	*War Office* (Grande-Bretagne)
YMCA	*Young Men's Christian Association*

RÉSUMÉ

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Canada accueillit, au total, 38 000 Allemands, dont 34 000 prisonniers de guerre ainsi qu'environ 1000 Italiens qui furent détenus dans l'un des 25 camps d'internement actifs au pays. Ce nombre inclut également près de 5000 civils d'origine ou de nationalité allemande, autrichienne ou italienne qui furent envoyés de Grande-Bretagne en juin et juillet 1940. Dans ce rapport de recherche, nous tentons de comprendre pourquoi et comment ces détenus civils se sont retrouvés au Canada. Nous étudions aussi plus précisément le cas du camp d'internement S/43 qui fut ouvert entre 1940 et 1943 et qui servit à accueillir plus de 400 civils et marins marchands italiens vivant en Grande-Bretagne.

Nous débutons le premier chapitre avec un état des connaissances sur le sujet tandis que le deuxième chapitre se concentre plus précisément sur le processus décisionnel qui mena à l'envoi de près de 5000 civils au Canada en juillet 1940. Grâce à l'étude des archives fédérales provenant principalement du fonds du ministère des Affaires extérieures ainsi que des procès-verbaux du cabinet du gouvernement canadien, nous avons été en mesure de voir que cette décision était due, en grande partie, au contexte politique du mois de mai et juin 1940. Dans le troisième et dernier chapitre, nous nous attardons davantage sur le vécu des internés en nous appuyant principalement sur les documents officiels disponibles à Bibliothèque et Archives Canada notamment dans le fonds du ministère de la Défense nationale ainsi qu'aux Archives nationales en Grande-Bretagne principalement dans le fonds du *Home Office*. Nous avons ainsi pu constater que l'internement des civils italiens au camp S/43 s'est somme toute bien déroulé dans la mesure où la Convention de Genève a été respectée et que les prisonniers n'ont pas été maltraités par les gardes du camp. L'étude approfondie de la politique d'internement massive en Grande-Bretagne durant la Deuxième Guerre mondiale ainsi que nos recherches spécifiques sur le camp d'internement S/43 nous permettent de conclure que les arrestations des Italiens au mois de juin 1940 se firent dans la hâte et touchèrent autant les fascistes que les antifascistes. Cela soulève ainsi la question fondamentale du respect de la liberté individuelle dans un pays démocratique. Dans le cas de l'internement civil durant la Deuxième Guerre mondiale, nous estimons que les droits des «ennemis étrangers» ont clairement été bafoués au profit de la sécurité nationale.

Mots-clés : INTERNEMENT CIVIL, «ENNEMIS ÉTRANGERS», ITALO-BRITANNIQUES, CAMP D'INTERNEMENT, MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ii

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX v

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES vi

RÉSUMÉ vii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCES 4

1. 1 Bilan historiographique 4

1.1.1. Histoire de la Deuxième Guerre mondiale au Canada et au Québec 4

1.1.1.1 Au Canada 4

1.1.1.2 Au Québec 7

1.1.2 Histoire des minorités ethnoculturelles en temps de guerre (1939-1945) ... 13

1.1.2.1 Italiens 15

1.1.2.2 Allemands 18

1.1.2.3 Japonais 20

1.1.3 Histoire des camps d'internement civils et militaires au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale 24

1.1.4 Histoire de l'internement des civils au Commonwealth durant la Deuxième Guerre mondiale 32

1.2. Problématique 36

1.3. Présentation et critique des sources 38

1.3.1 Bibliothèque et Archives Canada 38

1.3.2 Archives de la Ville de Montréal 42

1.3.3 Archives juives du Canada 43

1.3.4 National Archives (Grande-Bretagne) 45

1.3.5 Périodiques 46

1.4 Méthodologie 47

CHAPITRE II PROCESSUS DÉCISIONNEL ENTOURANT L'ARRIVÉE DES CIVILS ET DES PRISONNIERS DE GUERRE AU CANADA 50

2.1 Contexte social et politique en 1940 50

2.1.1 En Grande-Bretagne 50

2.1.2 Au Canada 51

2.2 Traitement des «ennemis étrangers» au XX^{e} siècle 53

2.2.1 En Grande-Bretagne 54

2.2.2 Au Canada 59

2.3 «Collar the lot» : l'internement massif des «ennemis étrangers» en Grande-Bretagne 62

2.4 Processus décisionnel entourant l'envoi de civils et de prisonniers de guerre au Canada 67

2.5 Arrivée des civils et des prisonniers de guerre au Canada 71

2.6 Bilan de l'opération 73

Conclusion 77

CHAPITRE III LE CAMP D'INTERNEMENT S/43 79
3.1 Histoire de l'île Sainte-Hélène 79
3.1.1 Occupation de l'île Sainte-Hélène 79
3.1.2 Structures militaires aux XIX^{e} et XX^{e} siècles 81
3.2 Camp d'internement S/43 84
3.2.1 Composition des détenus 84
3.2.1.1 Histoire de la communauté italienne en Grande-Bretagne 84
3.2.1.2 Fascisme en Grande-Bretagne 85
3.2.1.3 Qui sont-ils? 86
3.2.1.4 Fascistes ou non? 90
3.2.2 Occupation des lieux 93
3.2.3 Règlements et fonctionnement du camp 95
3.2.4 Protection des détenus 98
3.2.5 Vie quotidienne 105
3.2.5.1 Travail 105
3.2.5.2 Éducation 109
3.2.5.3 Loisirs 110
3.2.6 Effets psychologiques de l'internement, plaintes et évasions 111
3.2.7 Libération des détenus et fermeture du camp d'internement S/43 116
3.3 Camps d'internement sur l'île de Man 119
Conclusion 122
CONCLUSION GÉNÉRALE 124

APPENDICE A

Tableau 1: Périodiques consultés et dates sélectionnées pour la recherche..... 129

APPENDICE B

Figure 1: Carte postale, *Arandora Star* 130

APPENDICE C

Tableau 2 : Bateaux à destination du Canada juin-juillet 1940. 131

APPENDICE D

Figure 2: Plan de George Rankin. 132

APPENDICE E

Figure 3 : Carte de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd..... 133

APPENDICE F

Figure 4 : Affiche publicitaire pour l'exposition d'artisanat 134

APPENDICE G

Tableau 3 : «*Classification of Internees by occupation*» 135

APPENDICE H

Figure 5: Plan de l'île Sainte-Hélène 136

APPENDICE I

Figure 6: Vue aérienne de l'île Sainte-Hélène (détail) 137

Figure 7 : Arsenal de l'île Sainte-Hélène 137

APPENDICE J

Figure 8: *Recreation hut* des gardes..... 138

APPENDICE K

Figure 9: *Veterans Guards of Canada*. 139

APPENDICE L

Figure 10: Plaque d'identification d'un détenu du camp S/43 140

APPENDICE M

Figure 11 : Dessin de l'uniforme des internés au Canada..... 141

Figure 12: Chemise d'Alfred Bader durant son internement au Canada..... 141

APPENDICE N

Figure 13: Internés travaillant au jardin de l'île Ronde..... 142

APPENDICE O

Figure 14 : Ancien atelier de couture camp S/43 143

APPENDICE P

Figure 15 : *Recreation hut* des détenus du camp S/43. 144

APPENDICE Q

Figure 16 : Recto et verso d'un laissez-passer 145

APPENDICE R

Figure 17: Photos de détenus. 146

BIBLIOGRAPHIE 147

INTRODUCTION

Le 13 juillet 1940, 401 «ennemis étrangers»[1] d'origine ou de nationalité italienne vivant en Grande-Bretagne débarquent au Canada après un long voyage en mer à bord de l'*Ettrick*. Leur destination : le camp d'internement S/43[2] situé sur l'île Sainte-Hélène à Montréal. Certains prisonniers y restent quelques mois alors que d'autres y séjournent jusqu'à la fermeture du camp en 1943. Entre 1939 et 1946, 25 camps d'internement ouvrent ainsi leurs portes au Canada et accueillent plus de 35 000 civils et prisonniers de guerre[3]. Nous nous pencherons, dans ce rapport de recherche, sur l'histoire peu connue du camp d'internement S/43 qui fut le seul au Canada à accueillir des civils et des marins marchands italiens en provenance de la Grande-Bretagne.

---

[1] Le terme anglais utilisé est «*enemy alien*» et nous avons traduit ce terme par «ennemi étranger». Nous allons utiliser ce terme tout au long de ce rapport de recherche. Un «ennemi étranger» est un civil résidant dans un pays en guerre contre son pays d'origine. Celui-ci est alors considéré comme une menace pour la sécurité de ce pays.

[2] Au début de la guerre, les camps étaient identifiés par une lettre. Puis, en octobre 1941, le système alphabétique fut remplacé par un système numérique dont le premier chiffre correspondait au numéro du district militaire (le camp de l'île Sainte-Hélène est situé dans le district militaire 4) suivi d'un deuxième chiffre attribué selon le nombre de camps présents dans ce district. Les autres camps de ce district sont le camp 40 à Farnham, le camp 41 à l'Île-aux-Noix, le camp 42 à Sherbrooke, le camp 44 à Grande Ligne et le camp 45 à Sorel. Nous avons choisi d'utiliser les deux appellations et nous désignerons le camp d'internement de l'île Sainte-Hélène le camp S/43. Geneviève Couture, *Réfugiés et prisonniers de guerre à Sherbrooke. Le camp d'internement Newington, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, p.24.

[3] Plus précisément, 11 de ces camps étaient situés en Ontario alors que 9 se trouvaient au Québec. Les autres camps étaient situés en Alberta (4 camps) et au Nouveau-Brunswick (1 camp). Bibliothèque et Archives Canada, «Guide thématique Les camps d'internement au Canada durant les Première et Seconde Guerres mondiales». <http://www.collectionscanada.gc.ca/le-public/005-1142.27-f.html#c>. (10 octobre 2012) et Martin Auger *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le sud du Québec, 1940-1946*, Outremont, Éditions Athéna, 2010, p.9.

Ce rapport de recherche fait suite au stage réalisé à l'automne 2012 au musée Stewart[4] dans le cadre de la maîtrise en histoire profil appliqué. Le stage consistait à effectuer la recherche documentaire et iconographique sur les structures militaires de l'île Sainte-Hélène durant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) et plus précisément sur le camp d'internement S/43 qui fut en opération entre juillet 1940 et novembre 1943. L'objectif du stage était de réaliser une «boîte à outils» pour permettre la rédaction éventuelle d'une activité éducative sur le camp S/43 au musée Stewart. Nous avons par la suite décidé d'approfondir l'étude de ce camp d'internement pour tenter de répondre aux questions suivantes : pourquoi la Grande-Bretagne a-t-elle décidé d'envoyer des civils au Canada? Quelles ont été les motivations du gouvernement britannique et les différentes étapes qui ont mené à l'internement de ces civils au Canada? Comment ces civils et ces marins marchands italiens ont-ils vécu leur internement au Canada? Nous nous pencherons ainsi sur cette problématique dans le travail qui suit.

Nous débuterons le premier chapitre avec un état des connaissances sur le sujet qui se décline en quatre sections, soit l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale au Canada et au Québec, l'histoire des minorités ethnoculturelles en temps de guerre, l'histoire des camps d'internement civils et militaires au Canada et finalement l'histoire de l'internement des civils au Commonwealth. Nous élaborerons ensuite la problématique avant de présenter les sources et la méthodologie employées dans ce travail.

[4] Le musée Stewart est un musée d'histoire fondé par David M. Stewart en 1955. Le musée se trouve aujourd'hui dans l'ancien arsenal de l'île Sainte-Hélène à Montréal. Voir «Musée Stewart». < http://www.stewart-museum.org/fr/a-propos-1.html> (14 octobre 2015), «À propos».

Dans le deuxième chapitre, nous étudierons plus précisément le processus décisionnel qui mena à l'envoi de près de 5000 civils au Canada en juillet 1940. Grâce à l'étude des archives fédérales provenant principalement du fonds du ministère des Affaires extérieures ainsi que des procès-verbaux du cabinet du gouvernement canadien, nous serons en mesure de mieux comprendre la situation et le déroulement des événements au printemps 1940 tant en Grande-Bretagne qu'au Canada. Nous verrons que cette décision est due, en grande partie, au contexte politique du mois de mai et juin 1940 et qu'elle fut prise dans la hâte.

Dans le troisième et dernier chapitre, nous nous attarderons davantage sur le vécu des internés et nous étudierons le traitement reçu par ces civils italo-britanniques internés à Montréal. Comment ont-ils vécu leur internement? Étaient-ils perçus comme des fascistes dangereux ou comme des innocents, voire des victimes? Étaient-ils mieux traités que les civils italiens internés en Grande-Bretagne? Nous tenterons de répondre à ces questions en nous appuyant principalement sur les documents officiels disponibles à Bibliothèque et Archives Canada notamment dans le fonds du ministère de la Défense nationale et aux Archives nationales en Grande-Bretagne principalement dans le fonds du *Home Office*.

CHAPITRE I

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCES

Les camps d'internement canadiens ont fait l'objet de nombreuses études depuis la fin de la guerre et pour être en mesure de mieux comprendre les débats historiographiques sur ce sujet, un état des connaissances s'impose. Le premier thème abordé sera l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale au Québec et au Canada, puis l'histoire des minorités ethnoculturelles en temps de guerre. Par la suite, nous aborderons l'historiographie des camps d'internement au Canada entre 1939 et 1945 et finalement l'histoire de l'internement des civils au Commonwealth[1] pendant la Deuxième Guerre mondiale.

1. 1 Bilan historiographique

1.1.1. Histoire de la Deuxième Guerre mondiale au Canada et au Québec

1.1.1.1 Au Canada

Depuis 1945, de nombreux ouvrages et synthèses ont été publiés sur la Deuxième Guerre mondiale par des historiens canadiens. Tout d'abord, au niveau de l'histoire politique et militaire, Charles P. Stacey, historien en chef de l'Armée canadienne entre 1945 et 1959[2] a entre autres écrit l'*Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale* et *Armes,*

[1] Ce terme inclut autant les citoyens britanniques que les «ennemis étrangers» d'origine ou de nationalité allemande, autrichienne ou italienne résidant en Grande-Bretagne au moment du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale.

[2] Norman Hillmer, «Charles Perry Stacey».
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/charles-perry-stacey> (22 octobre 2012).

hommes et gouvernement : les politiques de guerre du Canada, 1939-1945[3]. Ces ouvrages sont incontournables pour ceux et celles qui s'intéressent à la participation du Canada à la Deuxième Guerre mondiale. Le premier ouvrage est divisé en trois parties et traite de la défense du Canada, mais également de la présence de l'armée canadienne en Europe et en Asie. Stacey mentionne d'ailleurs très brièvement la présence des camps d'internement au Canada et il aborde le sujet sous l'angle des *Veterans Guards of Canada*[4] chargés de surveiller ces camps à partir de 1940[5]. Le deuxième ouvrage se concentre sur l'effort de guerre du Canada et son évolution entre 1939 et 1945. L'auteur s'attarde, entre autres, sur le fonctionnement du gouvernement fédéral en temps de guerre, sur les relations entre le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis et sur la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières au Canada. La question des camps d'internement canadiens n'est cependant pas abordée dans ce volumineux ouvrage.

Ensuite, le spécialiste de l'histoire des Forces armées canadiennes, Desmond Morton, a publié la synthèse *Une histoire militaire du Canada*[6] en 1996 qui retrace l'histoire militaire du pays entre 1608 et 1991. Un chapitre est consacré à la Deuxième Guerre mondiale et il s'agit avant tout d'une histoire des faits militaires et des politiques gouvernementales de William Lyon Mackenzie King. Dans cette

---

[3] Charles P. Stacey, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, Volume I, Six années de guerre : l'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966, 629 pages et Charles P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernement: les politiques de guerre du Canada, 1939-1945,* Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1970, 747 pages.

[4] Le terme français est la Garde territoriale des anciens combattants, mais nous avons privilégié l'emploi du terme *Veterans Guard of Canada* dans ce rapport de recherche. Canadian Military History Gateway, «Glossary – Veterans Guard of Canada». <http://www.cmhg.gc.ca/html/gl-ga/index-eng.asp?letter=V&page=1> (22 octobre 2012).

[5] Charles P. Stacey, *Histoire officielle de la participation*…, p.153-154.

[6] Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991,* Québec, Septentrion, 1992, 414 pages.

synthèse, Desmond Morton défend notamment l'idée que la Deuxième Guerre mondiale a été «formatrice» pour l'État canadien[7]. Il ne s'attarde pas au front intérieur, mais l'ouvrage permet de bien situer l'effort de guerre du Canada dans ce conflit.

Finalement, Jack Granatstein a aussi grandement contribué à l'historiographie militaire canadienne en se penchant sur les politiques gouvernementales de William Lyon Mackenzie King et sur le personnage de Norman Robertson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui influencera la politique de gestion de l'internement des civils au Canada. Il écrivit également plusieurs ouvrages de synthèse en collaboration avec Desmond Morton dont *A Nation Forged in Fire : Canadians and the Second World War: 1939-1945* paru en 1989 et, plus récemment, *Canada and the Two World Wars* publié en 2003. Fervent défenseur de l'histoire militaire et politique, Jack Granatstein met également de l'avant, dans ces ouvrages, l'idée que la nation canadienne fut façonnée durant le dernier conflit mondial.[8]

L'histoire sociale de la guerre suscite également, depuis quelques décennies, l'intérêt des chercheurs et plusieurs ouvrages ont été publiés sur ce sujet. L'étude de Jeffrey A. Keshen, *Saints, salauds et soldats: le Canada et la Deuxième Guerre mondiale*[9] est particulièrement intéressante à ce niveau puisque l'auteur s'intéresse

---

[7] *Ibid*., p. 12

[8] Jack L. Granatstein, *Canada's War, The Politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945*, Toronto, Toronto University Press, 1990, 436 pages, Jack L. Granatstein, *A man of influence: Norman A. Robertson and Canadian statecraft, 1929-68*, Ottawa, Deneau Publishers, 1981, 488 pages, Jack L. Granatstein et Desmond Morton, *Canada and the Two World Wars*, Toronto, Key Porter Books, 2003, 360 pages et Jack L. Granatstein et Desmond Morton, *A Nation Forged in Fire Canadians and the Second World War: 1939-1945*, Toronto, L. & O. Dennys, 1989, 287p.

[9] Jeffrey A. Keshen, *Saints, salauds et soldats: le Canada et la Deuxième Guerre mondiale,* Outremont, Éditions Athéna, 2009, 425 pages.

à la société canadienne durant la guerre. Selon Keshen, «à bien des égards, la guerre et en particulier la «mauvaise guerre»[10] fut un accélérateur social»[11] et il s'attarde, dans son ouvrage, à la fois aux différentes formes que prit le patriotisme au Canada, mais aussi aux problèmes sociaux qui émergèrent à l'époque comme la crise du logement, la hausse de la prostitution ou encore la délinquance juvénile. Son étude est intéressante dans le cadre de notre recherche puisqu'elle permet de mieux comprendre ce que vit la société canadienne à l'époque.

1.1.1.2 Au Québec

L'histoire militaire de la Deuxième Guerre mondiale n'a pas été autant exploitée au Québec. En fait, la participation des Canadiens français à la Première et à la Deuxième Guerres mondiales est encore un sujet délicat qui est, selon Serge Bernier et Robert Comeau, ««censur[é]» par la mémoire collective québécoise»[12] et durant de nombreuses années, les historiens québécois qui abordaient ce sujet traitaient surtout de la crise de la Conscription. L'ouvrage de Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre*, paru en 1974 illustre bien cette tendance[13]. Ce livre regroupe plusieurs articles qui étudient le rapport des Canadiens français à la guerre depuis la Confédération et l'article sur la Deuxième Guerre mondiale aborde notamment la situation sous cet angle. Depuis les années 1990, cette tendance semble toutefois se renverser en partie grâce à la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de

[10] Lorsque l'auteur utilise le terme «mauvaise guerre», il fait référence aux problèmes qui firent leur apparition à cette époque dans la société canadienne comme le développement d'une économie parallèle (marché noir).
[11] *Ibid*., p.20.
[12] Serge Bernier, Robert Comeau *et al*, *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec, Actes du 10e colloque annuel en histoire militaire*, Montréal, Lux éditeur, coll. « Histoire politique », 2005, «avant-propos».
[13] Jean-Yves Gravel, *Le Québec et la guerre,* Montréal, Boréal Express, 1974, 173 pages.

l'Université du Québec à Montréal qui s'est intéressée au passé militaire du Québec[14]. De plus, deux numéros spéciaux du *Bulletin d'histoire politique*, parus respectivement en 1995 et en 2000, furent consacrés non seulement à la participation des Canadiens français à la guerre, mais également à d'autres sujets comme l'impact des guerres mondiales sur le Canada, la censure, etc.[15] Les historiens responsables de ces numéros voulaient ainsi «faire la preuve qu'il est possible de s'intéresser à ce genre d'histoire sans aborder ni l'histoire régimentaire ni celle de la crise de la Conscription au Canada»[16].

Un changement dans la mémoire collective s'est également opéré ces dernières années et l'image du déserteur qui refuse de combattre laisse peu à peu place à celle du volontaire qui a participé activement au conflit. Plusieurs ouvrages en histoire culturelle et en histoire de la mémoire ont été publiés sur ce thème dans les années 2000 dont celui de Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe : radioscopie d'un mythe*, de Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : quatorze Québécois racontent leur participation volontaire à la Seconde Guerre mondiale,* et d'Yves Tremblay, *Volontaires : des Québécois en guerre 1939-1945*[17]. Ces études se basent en partie sur des témoignages d'anciens combattants et valorisent la participation des Canadiens français lors de la Deuxième Guerre mondiale. Ces livres permettent ainsi de brosser un portrait des Canadiens français qui se sont enrôlés durant la

---

[14]Serge Bernier, Robert Comeau *et al*, *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec…*, «avant-propos».

[15] Serge Bernier, Robert Comeau *et al*., «La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités», *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no. 3-4, printemps-été 1995 et Robert Comeau, Andrée Laprise *et al*., «L'histoire militaire dans tous ses états», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, no.2-3, hiver-printemps 2000.

[16] Serge Bernier, Robert Comeau *et al*, *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec…*, p.10.

[17] Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe : radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB Éditeur, 2002, 205 pages, Sébastien Vincent, *Laissés dans l'ombre : quatorze Québécois racontent leur participation volontaire à la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, VLB Éditeur, 2004, 281 pages et Yves Tremblay, *Volontaires : des Québécois en guerre 1939-1945*, Outremont, Éditions Athéna, 2006, 141 pages.

guerre et permettent de documenter l'histoire sociale de la guerre du point de vue des francophones dans l'Armée canadienne. L'historienne Béatrice Richard s'intéresse ainsi plus particulièrement au raid de Dieppe où participèrent près de 5000 Canadiens en 1942 et à l'évolution de la mémoire collective entourant cet événement. Elle distingue quatre étapes dans la construction du mythe de Dieppe soit la création du mythe lui-même entre 1942 et 1945, puis la période de l'après-guerre soit de 1945 à 1959. Ensuite, elle se concentre sur la période allant de 1960 à 1979 avec la Révolution tranquille et, finalement, la dernière période à l'étude s'étend de 1980 à 1995 soit celle des deux référendums sur l'indépendance du Québec. Son analyse de la situation, dans l'ensemble, est juste et son argumentation est solide. Elle utilise une variété de sources, bien que celles-ci soient presque toutes écrites, qu'elle étudie sur plusieurs années pour pouvoir ainsi observer l'évolution du mythe sur plus de cinquante ans. La division en quatre étapes est, à mon avis, justifiée et démontre bien qu'au fil des années, alors que le Québec tente de s'affranchir du Canada et de s'affirmer en tant que nation, le mythe de Dieppe au Québec passa du combat nécessaire, mais coûteux aux côtés de la Grande Bretagne au combat inutile où des Canadiens français ont été injustement sacrifiés. Toutefois, la principale critique de cet ouvrage réside dans le fait que Béatrice Richard n'a pas nécessairement pris assez de recul par rapport aux témoignages. En effet, un chapitre de son livre est consacré aux témoignages des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale qui ont participé au raid de Dieppe, mais l'analyse de leurs discours n'est pas assez présente selon nous. Tout d'abord, nous avons peu d'informations sur la méthodologie utilisée et nous disposons seulement des renseignements de base sur les anciens combattants comme leur nom et leur âge[18]. De plus, les entrevues ont été réalisées près de 50 ans après les événements ce qui influence nécessairement les propos des vétérans. Ensuite, Béatrice Richard se penche non

[18] Béatrice Richard, *op.cit*., p.24.

seulement sur l'expérience des vétérans à Dieppe, mais également sur leur expérience à leur retour au Canada. Selon nous, l'auteure semble avoir accepté l'idée selon laquelle les vétérans qu'elle a interrogés ont fait face, à leur retour, à l'indifférence et à l'incompréhension générales de leur entourage, mais nous croyons qu'elle aurait dû être un peu plus critique face à ces propos puisque les vétérans admettent eux-mêmes ne pas avoir voulu parler de leur expérience traumatisante à leurs proches et quand ils l'ont fait, c'était avec beaucoup de difficulté. Les familles des vétérans ont donc peut-être aussi voulu respecter la volonté des vétérans de ne pas parler de leur expérience sur le champ de bataille. Nous estimons ainsi que ses propos auraient pu être un peu plus nuancés.

Pour sa part, Sébastien Vincent spécifie que son «ouvrage n'est pas un manuel d'Histoire, mais un livre d'histoires, une galerie de portraits»[19] et il exprime clairement son désir, dans l'avant-propos, de laisser la parole aux anciens combattants. Il a ainsi réalisé 14 entrevues avec des anciens combattants qui ont occupé divers postes dans l'Armée canadienne que ce soit dans l'infanterie, l'aviation ou encore dans la marine. Il les a interrogés sur leurs motivations à rejoindre les rangs de l'Armée canadienne et sur leur expérience en général pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. L'aspect méthodologique de sa démarche est énoncé dans l'introduction, mais la critique des témoignages est absente du livre. Selon nous, il aurait été intéressant notamment qu'il dresse un portrait comparatif des soldats canadiens-français avec leurs homologues anglophones pour voir si des tendances, similitudes ou différences pouvaient être observées.

[19] Sébastien Vincent, *op.cit*., p.15.

Finalement, Yves Tremblay a exploité une série d'entrevues qui ont été réalisées en 1995 par Patrick Capolupo[20]. Son ouvrage permet d'en apprendre davantage sur l'expérience des soldats du moment de leur enrôlement dans l'armée à leur démobilisation et à leur retour à la vie civile. Tout comme Béatrice Richard, Yves Tremblay accorde également une importance à la perception de la population québécoise vis-à-vis des soldats et à l'évolution de la mémoire collective de la Deuxième Guerre mondiale au Québec. Il adopte une attitude plus critique envers les témoignages recueillis, mais ce n'est pas constant et il y a quelques lacunes à ce niveau. Par exemple, il aurait pu pousser la réflexion plus loin suite à la réponse des témoins à la question «vous êtes-vous servi de votre arme individuelle? (Combien de soldats ennemis pensez-vous avoir tués ou blessés?)»[21]. Selon Tremblay, le fait que les soldats n'aient pas donné de réponse précise à l'intervieweur est seulement dû au fait que ces derniers ont surtout utilisé des armes de soutien et qu'ils ont donc tué à distance et de façon anonyme. Il ne parle pas du fait que psychologiquement, il s'agit d'une expérience traumatisante pour les soldats et que certains d'entre eux ont sans doute eu peur du jugement des autres et ont gardé des informations pour eux. À d'autres moments, il manque aussi certaines informations au niveau du contexte par exemple lorsqu'il parle de l'attitude des Québécois face à la guerre.

Finalement, l'histoire sociale de la Deuxième Guerre mondiale au Québec a aussi fait l'objet d'études. Par exemple, Serge Durflinger s'est penché sur la ville de Verdun dans l'ouest de l'île de Montréal en temps de guerre[22]. Ce choix n'est pas anodin étant donné les particularités de cette ville qui était composée, en 1941, de 58% d'anglophones dont une forte proportion provenait de Grande-Bretagne et de

[20] Yves Tremblay, *op.cit*., p.11.
[21] *Ibid*., p. 67-68 et p. 134.
[22] Serge M. Durflinger, *Fighting from Home: The Second World War in Verdun*, Quebec, Vancouver, UBC Press, 2006, 279 pages.

42% de francophones[23]. De plus, Verdun était reconnue pour sa participation exemplaire à l'effort de guerre canadien. En effet, l'enrôlement de nombreux Verdunois dans l'armée, la présence d'une usine de munitions et l'organisation de plusieurs campagnes de financement sont quelques exemples de cette importante implication[24]. Selon l'historien, toute la ville s'est ainsi mobilisée durant la guerre pour venir en aide aux soldats outre-mer et «*despite occasional differences along ethnic, linguistic, religious, and even class lines, the war does not appear to have deepened existing social divisions in Verdun*»[25]. L'image d'une communauté fière et unie malgré les différences ressort donc de l'analyse de Durflinger. Cet ouvrage est très intéressant et complète bien la synthèse de Keshen qui brosse un portrait plus global du front intérieur. Il permet de mieux comprendre l'impact de la guerre sur la population et comment elle était vécue quotidiennement. Toutefois, comme il s'agit de l'histoire d'une communauté en particulier, il est difficile de savoir à quel point le cas de Verdun peut être représentatif de la société canadienne. De plus, comme l'historien l'a lui-même spécifié, les sources disponibles sur ce sujet étaient majoritairement en anglais et cela a sans aucun doute teinté ses résultats notamment en ce qui concerne les rapports entre les francophones et les anglophones dans la ville[26].

Magda Fahrni s'est également penchée sur la question du front intérieur canadien et plus spécifiquement montréalais durant la Deuxième Guerre mondiale dans le deuxième tome de l'ouvrage collectif *Histoire de Montréal et de sa région*

[23] *Ibid*., p.3 et 15.
[24] *Ibid*., p.201.
[25] *Ibid*., p.49 et 203.
[26] *Ibid*., xi.

paru en 2012[27]. Elle s'est intéressée non seulement à la production de guerre à Montréal, mais également aux impacts de la Deuxième Guerre mondiale sur la société québécoise comme la crise du logement. Elle aborde aussi la question de la reconstruction d'après-guerre et cette synthèse nous est très utile dans le cadre de notre étude puisqu'elle nous permet de mieux comprendre le milieu dans lequel le camp d'internement S/43 a ouvert ses portes en 1940.

De plus en plus d'historiens canadiens et québécois s'intéressent donc à l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Dans le cadre de notre étude sur le camp S/43, les histoires militaires et politiques nous permettent de mieux comprendre le contexte et les décisions du gouvernement à cette époque tandis que l'histoire sociale de la guerre et particulièrement du front intérieur nous renseigne sur la façon dont la guerre a été vécue par la population canadienne.

1.1.2 Histoire des minorités ethnoculturelles en temps de guerre (1939-1945)

Selon plusieurs historiens canadiens, dont Jack Granatstein et Desmond Morton, «*the achievement of the war and the war effort was that Canada entered the peace as a nation*»[28]. Ces spécialistes insistent ainsi sur la dimension unificatrice de la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, les historiens qui se sont penchés sur les minorités ethnoculturelles en temps de guerre ont remis cette thèse en question. En effet, l'étude de la communauté allemande, italienne ou japonaise au

[27] Magda Fahrni, « La Deuxième Guerre mondiale : territoires d'armement et de l'effort de guerre », dans *Histoire de Montréal et de sa région,* Tome 2*, De 1930 à nos jours*, dir. Dany Fougères, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 835-866.

[28] Jack Granatstein cité par Norman Hillmer, «The Second World War as an (Un) National Experience» dans *On Guard for Thee: War, Ethnicity, and the Canadian State, 1939-1945* sous la dir. de Norman Hillmer *et al*., Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, page xii.

Canada durant cette période révéla les nombreuses tensions internes qui existaient à l'époque alors que le gouvernement décida d'interner près de 2500 civils considérés comme étant une menace à la sécurité du pays[29]. L'ouvrage *On Guard for Thee : War, Ethnicity and the Canadian State, 1939-1945* publié en 1988 est particulièrement intéressant à ce niveau[30].

Jugée comme allant à l'encontre du principe de démocratie défendue par le Canada, l'opération d'internement des communautés ethnoculturelles entre 1939 et 1945 a soulevé de nombreuses questions morales[31] et l'historiographie canadienne est d'ailleurs toujours divisée sur le sujet[32]. Tout d'abord, plusieurs spécialistes défendent la thèse selon laquelle «*with only rare exceptions, government policy was riddled with ignorance and uninformed prejudice toward several minorities who were considered security risks*»[33]. Pour sa part, l'historien John Herd Thompson affirma qu'«aucune de ces minorités n'a représenté quelque menace à la sécurité canadienne»[34]. Cette interprétation présente ainsi les civils internés comme étant les victimes innocentes d'un système arbitraire et d'une politique gouvernementale xénophobe. En se basant sur les archives de la RCMP[35] et celles de William Lyon

---

[29] Selon les données officielles, le Canada a interné 847 Allemands, 632 Italiens, 782 Japonais et 133 Communistes entre 1939 et 1946. Franca Iacovetta, Roberto Perin et Angelo Principe (dir.), *Enemies Within: Italian and Other Internees in Canada and Abroad*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 4 et 19

[30] Norman Hillmer *et al*., *On Guard for Thee: War, Ethnicity, and the Canadian State, 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, 282 pages.

[31] Howard Palmer, «Commentary» dans *On Guard for Thee...,* p. 234.

[32]De nombreux ouvrages sur la communauté allemande, japonaise et italienne en temps de guerre ont été publiés sur ce sujet. La question des réfugiés juifs a également été étudiée. Voir la bibliographie.

[33]Il s'agit de la thèse générale défendue par les spécialistes dans *On Guard for Thee*…, p.239.

[34]John Herd Thompson, *Les minorités ethniques pendant les guerres mondiales*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p.19.

[35] L'expression «RCMP» sera utilisée pour désigner la «*Royal Canadian Mountain Police*». Ce terme a été préféré à celui de «Gendarmerie Royale du Canada» qui apparut après la Deuxième Guerre mondiale seulement et au terme «Royale gendarmerie à cheval du Canada» alors en usage à

Mackenzie King, l'historien Robert H. Keyserlingk estime ainsi que le Canada n'était pas bien préparé pour faire face à la menace d'espions et de saboteurs quand la guerre éclata en 1939 et que le gouvernement a cédé trop rapidement à l'opinion publique qui s'inquiétait de la présence des citoyens de nationalité ennemie au Canada[36]. Les vagues d'arrestations auraient donc été conduites, selon lui, dans la hâte et de nombreux civils auraient été internés sans motif valable. De plus, aucun interné italien, allemand ou japonais ne fut accusé d'avoir commis un acte subversif durant cette période[37].

1.1.2.1 Italiens

En ce qui concerne les Italo-canadiens, cette thèse est défendue par l'historien Bruno Ramirez qui a étudié les répercussions de cet internement sur la communauté italienne dans l'article «*Ethnicity on Trial : The Italians of Montreal and the Second World War*»[38]. S'appuyant notamment sur des entrevues réalisées dans la communauté italienne à Montréal, son analyse démontre que cet épisode a été une expérience difficile pour la communauté italienne et a occasionné des blessures psychologiques et morales importantes dues notamment au sentiment d'avoir été traité injustement par les autorités canadiennes à cette époque[39]. De plus, il estime que pour de nombreux Italiens «*fascism was seen less as a political ideology and*

---

l'époque. Mylène Laroche, *Le traitement des citoyens d'origine ennemie au Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale: étude historico-légale et comparée,* mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, p.13.

[36] Robert H. Keyserlingk, «Breaking the Nazi Plot : Canadian Government Attitudes Towards German Canadians, 1939-1945» dans *On Guard for Thee*…, p.61-62.

[37] Voir à ce sujet l'article de Robert H. Keyserlingk, «Breaking the Nazi Plot : Canadian Government Attitudes Towards German Canadians, 1939-1945» dans *On Guard for Thee*…, p.53-69 et Luigi Bruti Liberati «The Internment of Italian Canadians» dans *Enemies Within*…, p.76.

[38] Bruno Ramirez, «Ethnicity on Trial: The Italians of Montreal and the Second World War» dans *On Guard for Thee*..., p.71-83.

[39] *Ibid*., p.75.

form of government, and more as synonymous with a renewed «italianita»»[40]. L'ouvrage collectif *Beyond Barbed Wire : Essays on the Internment of Italian Canadians* publié en 2012 se situe aussi dans cette lignée[41].

Cette thèse a quand même été contestée au début des années 2000 par Franca Iacovetta, Roberto Perin et Angelo Principe qui ont dirigé l'ouvrage collectif *Enemies Within : Italian and Other Internees in Canada and Abroad*. En effet, ces spécialistes considèrent que les mesures gouvernementales prises contre les sympathisants fascistes et nazis étaient, somme toute, raisonnables[42]. Ainsi, selon eux, la présence d'organisations fascistes au Canada depuis plusieurs années, le nombre peu élevé d'Italo-canadiens internés (environ 600 sur une population de 112 625 en 1941[43]) et la possibilité de contester leur internement confirment cette hypothèse[44]. Les articles d'Angelo Principe et de Luigi Pennacchio se penchent plus précisément sur la présence du fascisme au Canada et défendent l'idée que la menace de l'extrême droite était bel et bien réelle. Angelo Principe précise toutefois que les arrestations de juin 1940 ont été trop sévères et ont atteint toute la communauté italienne au lieu de se concentrer sur les dirigeants fascistes potentiellement dangereux[45]. L'article de Luigi Bruti Liberati sur l'internement des Italo-canadiens est également très pertinent. L'auteur se concentre, dans cet article, sur les mesures d'internement qui ont visé les Italiens. Il décrit ainsi les différentes étapes qui ont mené à leur détention et il fournit également des données

[40] *Ibid*., p.77.
[41] Licia Canton *et al*., *Beyond Barbed Wire: essays on the internment of Italian Canadians*, Toronto, Guernica Editions, 2012, 398 pages.
[42] Franca Iacovetta, Roberto Perin, Angelo Principe (dir.), Enemies Within..., p. 5.
[43] Luigi Bruti Liberati, «The Internment of Italian Canadians» dans *Enemies Within...*, p. 89.
[44] Sam Migliore, «Painful Memories of a Forgotten Past» dans *Beyond Barbed Wire ...*, p.371 et 372.
[45] Angelo Principe, «A Tangled Knot: Prelude to 10 June 1940» dans *Enemies Within*..., p. 36-37.

statistiques officielles[46] qui permettent de replacer l'opération d'internement des Italiens dans un contexte plus global. Gabriele Scardellato s'est penché, pour sa part, sur la collection de photographies d'Osvaldo Giacomelli, un Italo-canadien qui fut interné à Petawawa et Fredericton entre 1940 et 1945. L'étude de ces photos où plusieurs détenus arborent divers symboles fascistes supporte l'hypothèse que plusieurs internés étaient des fascistes convaincus et engagés et non pas simplement des «suiveurs» comme plusieurs historiens ont argumenté[47].

L'anthropologue Sam Migliore a toutefois émis quelques réserves concernant la thèse défendue dans *Enemies Within : Italian and Other Internees in Canada and Abroad*[48]. En effet, selon lui, «*the focus of attention has shifted. Fascism itself becomes the «crime» that warrants internment*» et il explique que cette idée mériterait d'être nuancée puisque: ««*fascism» (…) not only had different levels of commitment within Italian Canadian communities, but also had different meanings for different people*»[49]. Il précise aussi que les organisations fascistes étaient légales au Canada jusqu'en 1940[50]. Le débat, pour Sam Migliore, se situe donc à un autre niveau :

> *A number of Italian Canadians were incarcerated, some for extended periods of time, without charge. They were denied what we call basic human rights. The issue is not whether they were or were not fascists,*

[46] Luigi Bruti Liberati a consulté plusieurs fonds d'archives pour établir ces données. À Bibliothèque et Archives Canada, l'auteur a consulté les fonds suivants : *RCMP Security Archives*, *Files of the Director of Internment Operations*, *Department of National Defence*, *Department of National War Services*, *Tracy Philipps Papers*. Aux archives du ministère des Affaires étrangères en Italie, l'auteur a consulté la série *Affari Politici Canada 1931-1945* (ASMAE, Canada).
[47] Gabriele Scardellato, «Images of Internment» dans *Enemies Within*..., p.350-351.
[48] Sam Migliore, «Painful Memories of a Forgotten Past» dans *Beyond Barbed Wire*…, p. 355 à 387.
[49] *Ibid*., p.372 et p.373
[50] *Ibid*., p. 372.

but rather how the Canadian Government suspended civil rights for certain individuals, and in the process caused hardship for those individuals and their families[51].

1.1.2.2 Allemands

La littérature sur l'internement des civils allemands au Canada est peu abondante. En effet, bien qu'il y ait plusieurs ouvrages sur l'expérience des civils italiens ou encore japonais durant la Deuxième Guerre mondiale, peu d'historiens se sont penchés sur la question des citoyens d'origine ou de nationalité allemande qui ont été internés entre 1939 et 1945. Nous avons ainsi retracé seulement deux articles et deux chapitres de livre concernant la situation spécifique des civils allemands et trois de ces quatre ouvrages étaient rédigés par l'historien Robert H. Keyserlingk[52]. Selon lui, les civils allemands auraient ainsi été traités de façon injuste par les autorités canadiennes. En se basant sur des documents d'archives provenant du ministère des Affaires extérieures et de la RCMP, il estime que les arrestations des civils allemands ont été faites dans la hâte et que ceux-ci auraient été arrêtés uniquement sur la base de leur adhésion au parti nazi canadien ou encore suite à des dénonciations. À son avis, le gouvernement canadien aurait agi de cette façon pour calmer l'opinion publique et donner l'impression qu'il contrôlait la menace nazie en territoire canadien. Il s'appuie aussi sur le fait que durant la Deuxième Guerre mondiale, seulement trois cas d'espionnages nazis ont été répertoriés par le

[51] *Ibid*., p.376.

[52] Robert H. Keyserlingk, «Breaking the Nazi Plot: Canadian Government Attitudes Towards German Canadians, 1939-1945» dans *On Guard for Thee…,* Robert H. Keyserlingk, «Agents within Gates: The Search for Nazi Subversives in Canada during World War II», *Canadian Historical Review*, vol.66, no.2, juin 1985, p.211-239 et Robert H. Keyserlingk, «The Canadian Government's Attitude toward Germans and German Canadians in World War II», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 16, no.1, 1984, p.16-28.

gouvernement[53]. Selon lui, cela indique que la menace nazie était presque inexistante au Canada. De leur côté, les historiens Reg Whitaker et Gregory Kealey se sont aussi penchés sur la situation des civils allemands au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale dans le chapitre «*A war on ethnicity? The RCMP and Internment*» paru dans l'ouvrage collectif *Enemies Within: Italian and Other Internees in Canada and Abroad*[54]. En réponse aux travaux de Robert H. Keyserlingk, les deux auteurs affirment que la RCMP était bien renseignée au sujet des organisations nazies au Canada et que l'opération d'internement fut, au contraire, très sélective puisqu'elle ne toucha que 847 pro-Allemands sur une population, au Canada, de plus d'un demi-million[55]. Ils ajoutent aussi que lors de la première vague d'arrestations en 1939, plusieurs Allemands qui furent injustement incarcérés furent libérés rapidement après quelques vérifications. De plus, pour eux, le fait qu'il y ait eu peu de cas d'espionnage ou de sabotage nazis recensés durant la guerre ne signifie pas que la menace n'était pas présente, mais plutôt qu'au contraire, la rapidité avec laquelle la RCMP arrêta les têtes dirigeantes des organisations nazies au Canada a sans doute permis de prévenir de telles activités[56]. Bref, au niveau de l'historiographie concernant les civils allemands au Canada durant la guerre, les opinions sont encore très divisées.

[53] Robert H. Keyserlingk, «Breaking the Nazi Plot: Canadian Government Attitudes Towards German Canadians, 1939-1945», dans *On Guard for Thee*..., p.54.
[54] Reg Whitaker et Gregory Kealey, «A War on Ethnicity? The RCMP and Interment» dans *Enemies Within*…, p.128 à 147.
[55] *Ibid*., p.137.
[56] *Ibid*., p.136.

1.1.2.3 Japonais

En février 1942, peu de temps après l'entrée en guerre du Japon, le gouvernement canadien ordonna l'évacuation de 21 000 Japonais vivant sur la côte ouest du pays[57]. Leurs biens furent saisis et vendus tandis qu'hommes, femmes et enfants furent relocalisés dans des camps de détention. Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ils furent également encouragés à déménager ailleurs au Canada (à l'est des Rocheuses) ou bien à quitter le pays pour le Japon[58]. Cette politique xénophobe qui fut en vigueur jusqu'en 1949 marqua profondément et à plusieurs niveaux la communauté japonaise au Canada. Au début des années 1980, l'Association nationale des Canadiens japonais lança une campagne de redressement dans le but d'obtenir réparation pour les injustices subies durant la Deuxième Guerre mondiale. En 1988, le premier ministre Brian Mulroney s'excusa officiellement auprès des Canadiens japonais et annonça également que des compensations financières seraient versés à la communauté pour les sévices subis entre 1942 et 1949[59].

---

[57] 75% d'entre eux avaient alors la nationalité canadienne. Voir Ann Sunahara, «Japanese Canadians», 1er août 2014. < http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/japanese-canadians/> (18 avril 2014).

[58] Si la majorité choisit de s'installer ailleurs au Canada notamment dans les Prairies, en Ontario et au Québec, près de 4000 Canadiens d'origine japonaise sont déportés au Japon. *Ibid*.

[59] « Je sais que je parle au nom de tous les députés en présentant aux Canadiens d'origine japonaise les excuses officielles et sincères du Parlement pour les injustices qui ont été commises dans le passé envers eux, leurs familles et leurs descendants, et en promettant solennellement aux Canadiens de toutes origines que pareilles injustices ne seront plus tolérées et ne se reproduiront plus jamais. » Allocution du premier ministre Brian Mulroney à la Chambre des communes, le 22 septembre 1988. Voir Gouvernement du Canada, «Le 20e anniversaire de la présentation d'excuses officielles de la part du gouvernement du Canada pour l'internement des Japonais pendant la Deuxième Guerre mondiale». <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/asiatique/20ans-jap.asp> (18 avril 2014) et Ann Sunahara, «Japanese Canadians», 1er août 2014.
< http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/japanese-canadians/> (18 avril 2014).

Au niveau de l'historiographie, de nombreuses recherches ont été effectuées sur cette communauté. Le premier ouvrage publié sur ce sujet est celui de Forrest E. La Violette, *The Canadian Japanese and World War II*. Paru en 1948, l'ouvrage est intéressant, mais présente quand même un certain biais. En effet, étant donné qu'il est écrit quelques années seulement après les événements et qu'à l'époque, les Japonais étaient encore soumis à des politiques gouvernementales restrictives, le point de vue de l'auteur n'est pas neutre[60]. De plus, l'auteur n'a pas pu avoir accès à des documents d'archives précieux comme ceux du gouvernement canadien qui auraient pu lui permettre d'éclaircir certaines questions. Par la suite, il y eut une vague d'ouvrages sur les Canadiens japonais lors de la campagne de redressement, soit à la fin des années 1970 et dans les années 1980. En 1976, le journaliste Ken Adachi publia ainsi l'ouvrage *The Enemy that Never Was: a History of the Japanese Canadians*[61] dans lequel il s'intéresse au sort des Japonais depuis leur arrivée au Canada et particulièrement durant la Deuxième Guerre mondiale. Son ouvrage nous permet de bien comprendre les politiques racistes dont les Japonais furent victimes au Canada avant même le début de la guerre, mais il présente quand même des lacunes importantes puisque l'auteur, par exemple, n'a pas pu consulter les archives gouvernementales sur ce sujet. D'autres ouvrages mettant aussi l'accent sur les injustices subies par la communauté japonaise au XX^{e} siècle parurent dans les années qui suivirent comme l'étude d'Ann Sunahara, *The Politics of Racism: the Uprooting of Japanese Canadians During the Second World War* publiée en 1981[62]. Parallèlement à ces études, Jack Granatstein et Gregory A. Johnson rédigèrent aussi,

[60] Jusqu'en 1949, les Canadiens japonais sont soumis à des restrictions au niveau de leurs déplacements à l'intérieur du pays. Voir Ann Sunahara, «Japanese Canadians», 1er août 2014. < http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/japanese-canadians/> (18 avril 2014).

[61] Ken Adachi, *The Enemy that Never Was: a History of the Japanese Canadians*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, 456 pages.

[62] Ann Sunahara, *The Politics of Racism: the Uprooting of Japanese Canadians During the Second World War*, Toronto, Lorimer, 1981, 222 pages.

en 1988, un chapitre sur l'évacuation des Japonais durant la Deuxième Guerre mondiale dans l'ouvrage collectif *On Guard for Thee: War, Ethnicity, and the Canadian State, 1939-1945*. Dans ce texte, ils cherchent à comprendre les motivations qui ont poussé le gouvernement canadien à ordonner l'internement des Japonais en 1942 et ils souhaitent par le fait même nuancer l'interprétation selon laquelle le gouvernement canadien aurait cédé à la panique générale et aurait adopté des politiques totalement injustes et racistes envers cette communauté. Par exemple, ils expliquent que «*as late as March 1943, there was a flurry of reports of Japanese activity in North American waters that stirred fears about a possible attack*» et ils mentionnent aussi le fait que «*the Japanese Consulate in Vancouver had orders from the Foreign Ministry to employ British Columbia Nisei in information collection or spying*»[63]. Deux ans plus tard, Jack Granatstein publia, dans la même lignée, l'ouvrage *Mutual Hostages, Canadians and Japanese during the Second World War* [64] en collaboration avec Patricia Roy, Masako Lino et Hiroko Takamura. Au fil des ans, il y eut également de nombreux témoignages, mémoires et récits qui furent publiés sur l'histoire des Canadiens japonais durant la Deuxième Guerre mondiale dont l'ouvrage du journaliste Barry Broadfoot *Years of Sorrow, Years of Shame, The Story of the Japanese-Canadians in World War II* [65] qui regroupe le récit de plusieurs Japonais ayant vécu l'internement ou encore le témoignage de Muriel Kitagawa dans le livre *This Is My Own : Letters to Wes and Other Writings on Japanese Canadians 1941-1949*[66]. Finalement, plus récemment, l'historien Greg Robinson publia une étude intitulée *A Tragedy of Democracy : Japanese confinement*

[63] Jack Granatstein et Gregory A. Johnson, «The Evacuation of the Japanese Canadians, 1942: A Realist Critique of the Received Version» dans *On Guard for Thee*..., p.119-120.
[64] Patricia Roy, Jack L. Granatstein et al., *Mutual Hostages. Canadians and Japanese during the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, 281 pages.
[65] Barry Broadfoot, *Years of Sorrow, Years of Shame, The Story of the Japanese-Canadians in World War II*, Don Mills, Ontario, 1977, 370 pages.
[66] Muriel Kitagawa, *This Is My Own : Letters to Wes and Other Writings on Japanese Canadian 1941-1949,* Vancouver, Talonbooks, 1985, 302 pages. Voir la bibliographie pour d'autres titres d'ouvrages.

in North America[67] en 2009 qui fut traduite en français en 2011 avec quelques modifications[68]. Dans cet ouvrage, il compare la situation des minorités japonaises américaine et canadienne. Il spécifie toutefois que ses recherches ont porté essentiellement sur les États-Unis et que «la situation canadienne [sert] surtout de contrepoint à la situation américaine» notamment parce qu'il y a moins de sources du côté canadien[69]. Bien documentée et riche, cette étude nous permet de replacer les politiques gouvernementales canadiennes dans le contexte nord-américain. En résumé, l'historiographie dominante sur la situation des Japonais au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale tend encore aujourd'hui à accuser le gouvernement canadien d'avoir adopté des politiques racistes et injustes envers les Japonais, et ce, malgré les efforts de Jack Granatstein entre autres pour nuancer cette interprétation à la fin des années 1980.

L'histoire des minorités ethnoculturelles en temps de guerre s'insère donc dans le cadre plus large de l'histoire des immigrants au Canada et permet non seulement de mieux comprendre la dynamique interne de la société canadienne, mais aussi d'expliquer, du moins en partie, l'attitude du gouvernement envers les «ennemis étrangers» entre 1939 et 1945. Il est également important, à notre avis, de nuancer l'idée que la Deuxième Guerre mondiale a «forgé» le Canada, car cette guerre a aussi donné lieu à des conflits internes majeurs qui suscitent encore des débats aujourd'hui.

---

[67] Greg Robinson, *A Tragedy of Democracy, New York*, Columbia University Press, 2009, 397 pages.
[68] Greg Robinson, *Un drame de la Deuxième Guerre mondiale. Le sort de la minorité japonaise aux États-Unis et au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 317 pages.
[69] *Ibid*., p.17.

1.1.3 Histoire des camps d'internement civils et militaires au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale

Depuis quelques années, il est possible de constater l'intérêt grandissant de la communauté historienne pour l'histoire des camps d'internement civils et militaires au Canada entre 1939 et 1945. La première étude sérieuse réalisée sur les camps d'internement canadiens remonte à 1975 lorsque John Joseph Kelly déposa son mémoire intitulé *The Prisoner of War Camps in Canada 1939-1947* à l'Université de Windsor en Ontario[70]. Son étude repose principalement sur des documents provenant de Bibliothèque et Archives Canada ainsi que sur des articles de journaux et des entrevues réalisées avec des militaires canadiens en 1975[71]. Dans ce mémoire, Kelly s'intéresse à plusieurs aspects de l'opération d'internement et notamment à la réglementation des camps et au traitement des prisonniers entre 1939 et 1947. Bien que cet ouvrage brosse un portrait somme toute général de la situation, il est très utile pour comprendre le contexte dans lequel ces camps ont été instaurés et leur fonctionnement. L'historien termine également son mémoire avec une analyse de l'opération d'internement canadien et il en arrive à la conclusion un peu simpliste que la majorité des civils internés étaient «*guilty of only having a German or Italian name*»[72]. Le travail de John Kelly est intéressant puisqu'il nous fournit des informations précieuses sur le processus décisionnel entourant l'arrivée au Canada, en 1940, de centaines de civils d'origine allemande ou italienne en

---

[70] John Joseph Kelly, *The prisoner of war camps in Canada; 1939-1947*, mémoire de maîtrise (histoire), University of Windsor, 1975, 246 pages.

[71] John Kelly a dépouillé de nombreux fonds à Bibliothèque et Archives Canada dont le fonds du ministère du secrétariat d'État, le fonds du ministère de la Défense nationale et le fonds William Lyon Mackenzie King pour sa correspondance. Il a aussi consulté le quotidien *The Montreal Gazette* pour le mois de septembre 1939 et mai 1940 et le *Nelson Daily News* pour le mois de mars 1940. Finalement, il a réalisé 6 entrevues en mai et juin 1975 avec le colonel E.D.B. Kippen (commandant du camp I/41 et A/40), le colonel W.J.H. Elwood, le lieutenant-colonel R.S.W. Fordham, le major Kemble, le major D.D. Jameson et le major Harry Wade.

[72] John Joseph Kelly, *op.cit*., p.196.

provenance de la Grande-Bretagne. Quelques informations précises sur le camp d'internement S/43 sont également dispersées dans son mémoire notamment sur le type de travail effectué par les civils internés entre 1940 et 1943[73].

Paula Jean Draper s'est quant à elle intéressée, dans le cadre de son doctorat, au sort des réfugiés juifs envoyés au Canada durant la guerre[74]. Son analyse repose sur des entrevues réalisées avec d'anciens internés et sur la consultation de plusieurs fonds d'archives au Canada. Elle s'est attardée, dans son étude, au processus décisionnel entourant l'envoi des réfugiés juifs au Canada, à leur vie quotidienne dans les camps d'internement et à leur libération en 1943. Cette étude est particulièrement utile dans le cadre de notre recherche puisque le camp S/43 a aussi accueilli une vingtaine de réfugiés juifs.

Ensuite, David John Carter s'est penché, au début des années 1980, sur les différents camps de prisonniers au Canada durant les deux guerres mondiales[75]. Il s'est cependant concentré davantage sur la période de la Deuxième Guerre mondiale et sur les camps situés en Alberta. Cet ouvrage qui se base principalement sur quelques documents d'archives et plusieurs témoignages[76] est intéressant, mais il ne s'agit pas d'une étude scientifique et les informations fournies par l'auteur sont

---

[73] *Ibid*., p. 77 et 78.

[74] Paula Jean Draper, *The Accidental Immigrants : Canada and the Interned Refugees*, thèse de doctorat (histoire), University of Toronto, 1983, 484 pages. Annelise Rodrigo s'est également intéressée plus récemment au sort des réfugiés juifs durant la Deuxième Guerre mondiale dans son mémoire de maîtrise. Voir Annelise Rodrigo, *Les Enemy aliens au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale : exode, internement et libération*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Toulouse II-Le Mirail, 2012, 244 pages.

75 David John Carter, *POW: Behind Canadian Barbed Wire. Alien, Refugee and Prisoner of War Camps in Canada 1914-1920 and 1939-1946*, Calgary, Tumbleweed Press, 1980, 334 pages.

[76] David Carter s'est basé sur quelques rapports officiels traitant des opérations d'internement au Canada durant la guerre (ministère de la Défense nationale), sur quelques articles de journaux, sur le mémoire de maîtrise de John Joseph Kelly ainsi que sur 23 entrevues qu'il a réalisées au fil des ans avec d'anciens prisonniers et d'anciens gardiens.

parfois erronées[77]. Du côté francophone, le journaliste Yves Bernard et la photographe de presse Caroline Bergeron ont publié en 1995 un ouvrage sur les prisonniers de guerre allemands au Canada[78]. Cette étude est très générale et les auteurs s'attardent beaucoup sur les anecdotes d'évasions de prisonniers. Il ne semble pas non plus y avoir eu de réflexion méthodologique en ce qui concerne l'utilisation des témoignages oraux[79]. De plus, les sources textuelles[80] et iconographiques ne sont pas toujours correctement identifiées[81] et il n'y a pas de bibliographie. L'ouvrage est donc peu utile dans le cadre d'une recherche approfondie sur ce sujet.

Plusieurs historiens canadiens ont aussi choisi d'étudier plus spécifiquement l'histoire de certains camps au Canada[82]. L'historien Ted Jones publia ainsi l'histoire du camp de Fredericton au Nouveau-Brunswick en deux volumes parus respectivement en 1988 et 1989. Très détaillée, cette étude se base sur de

---

[77]Notamment au niveau de la capacité des camps durant la Deuxième Guerre mondiale. David John Carter, *op.cit*., p.310.

[78]Yves Bernard et Caroline Bergeron, *Trop loin de Berlin: Des prisonniers allemands au Canada (1939-1946)*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1995, 358 pages.

[79]Ils ne fournissent aucune indication sur le processus de sélection des personnes interviewées ni sur le questionnaire qui a été utilisé durant ces entretiens. De plus, les auteurs présentent les témoignages oraux sans vraiment les critiquer.

[80] Les auteurs ont spécifié, en introduction, qu'ils avaient consulté «des milliers de pages d'archives et de documents provenant de Bonn, Munich, Ottawa, Londres [et] Washington» (p.16) et ils mentionnent que plusieurs documents étaient toujours confidentiels lorsqu'ils rédigèrent le livre (p.358). Toutefois, l'ouvrage ne comporte pas de bibliographie et les notes en bas de page sont rares et sommaires. Il est donc difficile de retracer toutes les sources utilisées pour la rédaction de cet ouvrage.

[81] Par exemple, la photo à la page 48 est intitulée «Militaires canadiens au Vieux Fort de l'île Sainte-Hélène en 1939», mais les auteurs n'ont pas indiqué sa provenance.

[82]D'autres études ont été publiées sur les camps d'internement canadiens entre 1939 et 1945. Notons, entre autres, l'ouvrage de Georgia Fooks sur le camp de Lethbridge en Alberta durant la Première et la Deuxième Guerre mondiales, l'ouvrage de Cecil Porter sur le camp de Gravenhurst en Ontario durant la Deuxième Guerre mondiale et les deux ouvrages sur le camp de Bowmanville en Ontario soit celui de Philip Hodgson et celui de Daniel Hoffman. Voir bibliographie pour les références complètes.

nombreux témoignages et documents d'archives[83]. Il est aussi intéressant de noter que le camp de Fredericton a accueilli plusieurs détenus qui se trouvaient encore au camp de l'île Sainte-Hélène à sa fermeture en novembre 1943[84]. Plus récemment, Martin Auger consacra son mémoire de maîtrise[85] aux prisonniers de guerre et aux internés allemands dans le sud du Québec entre 1940 et 1946. Il s'intéressa ainsi aux camps de Farnham, de l'Île-aux-Noix, de Sherbrooke, de Grande-Ligne et de Sorel. Il étudia la vie des prisonniers durant cette période et il se concentra sur les programmes d'éducation et de travail mis en place par le gouvernement. Cet ouvrage est très pertinent pour notre étude, car il est possible de faire plusieurs liens avec le camp S/43. En effet, plusieurs camps du sud du Québec ont accueilli des civils et des réfugiés juifs comme ce fut le cas pour le camp S/43. Ensuite, au niveau de l'éducation et du travail des détenus, les programmes étaient adaptés d'un camp à l'autre, mais les politiques générales étaient semblables pour tous les camps. De plus, nous savons que certains prisonniers qui suivaient des cours dans les camps d'internement devaient passer leurs examens à l'Université McGill et ils transitaient donc par le camp de l'île Sainte-Hélène[86]. L'ouvrage est également bien documenté[87] et constitue une référence fiable sur le sujet.

---

[83]L'auteur a exploité deux sources principales pour réaliser cet ouvrage : le fonds du ministère de la Défense nationale (RG24) situé à Bibliothèque et Archives Canada et les archives provinciales du Nouveau-Brunswick. Il a également réalisé de nombreuses entrevues avec d'anciens prisonniers de guerre (il a aussi consulté plusieurs journaux intimes) et il a recueilli plusieurs photos du camp 70.

[84]«Guide thématique Les camps d'internement au Canada durant les Première et Seconde Guerres mondiales». <http://www.collectionscanada.gc.ca/le-public/005-1142.27-f.html#c>. (10 octobre 2012) -Instrument de recherche, p.62.

[85]Martin Auger, *Prisoners of the Home Front : A Social Study of the German Internment Camps of Southern Quebec, 1940-1946*, mémoire de maîtrise, Université of Ottawa, 2000, 226 pages. Son mémoire de maîtrise fut également traduit en français et publié aux Éditions Athéna: Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le sud du Québec, 1940-1946*, Outremont, Éditions Athéna, 2010, 299 p.

[86] Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internés allemands…*, p.207.

[87] Martin Auger s'est basé principalement sur le fonds du ministère de la Défense nationale (RG24) et sur les entrevues réalisées avec d'anciens prisonniers disponibles dans la collection Eric Koch (MG30 C-192) à Bibliothèque et Archives Canada. Il a également consulté les entrevues réalisées dans le

Pour sa part, Andrée Laprise s'est intéressée au sort des femmes internées à Kingston en Ontario[88]. En effet, une vingtaine de femmes ont été détenues au camp des femmes de Kingston entre 1939 et 1942[89] et l'auteure compare le traitement des hommes et des femmes dans les camps d'internement. Elle arrive à la conclusion que les femmes ont subi un «régime carcéral plus rigide» que les hommes en raison du lieu d'internement (une prison), mais qu'elles ont aussi, à certains moments, bénéficié de plus de privilèges que les hommes comme le droit de visite[90]. Son étude est bien documentée[91] et son approche comparative est intéressante. De plus, cette question avait, jusqu'alors, à peine été traitée dans l'historiographie et son étude comble donc un vide important[92].

Finalement, Geneviève Couture a étudié le cas du camp Newington situé à Sherbrooke qui a accueilli des réfugiés juifs entre 1940 et 1942 puis des prisonniers allemands entre 1942 et 1946[93]. Elle compare ainsi le traitement réservé aux réfugiés juifs et aux prisonniers de guerre allemands au camp Newington et elle

---

cadre du projet «*Oral History of Eastern Townships Anglophone Women during the Second World War*» du Centre de ressources pour l'étude des Cantons de l'Est.

[88]Andrée Laprise, *Des civils internés durant la Deuxième Guerre mondiale : le camp des femmes de Kingston (1939-1943)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2000, 155 pages.

[89] Plus précisément, 12 Allemandes, 1 Autrichienne, 3 Belges, 4 Italiennes et 1 Canadienne furent internées entre 1939 et 1942 (Michelle McBride, «The Curious Case of the Female Internees» dans *Enemies Within...*, p.156.)

[90] Andrée Laprise, *op.cit*., p.143

[91] Andrée Laprise a entre autres dépouillé le fonds du ministère de la Défense nationale (RG 24), celui du Solliciteur général (RG 73), celui du Bureau du séquestre des biens ennemis (RG117) et celui de la Gendarmerie royale du Canada à Bibliothèque et Archives Canada. Elle a également consulté les archives fédérales suisses et les archives de la Croix-Rouge internationale à Genève.

[92] À l'exception de l'article de Michelle McBride «The Curious Case of Female Internees» dans *Enemies Within...*, p.148-170.

[93]Geneviève Couture, *Réfugiés et prisonniers de guerre à Sherbrooke. Le camp d'internement Newington, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, 158 pages.

pose l'hypothèse qu'ils ont été traités de façon différente[94]. À la suite de son analyse[95], elle conclut que les réfugiés juifs ont été moins bien traités que les prisonniers allemands et elle explique cet écart, entre autres, par les différences de perception des détenus eux-mêmes, mais aussi des dirigeants du camp face aux internés[96]. En effet, les réfugiés juifs étaient des civils qui avaient fui le régime nazi et qui se retrouvaient derrière des barbelés dans un pays étranger. Ils ne comprenaient pas pourquoi ils se trouvaient là et vivaient donc difficilement cet internement[97]. Les prisonniers allemands de leur côté acceptaient relativement bien leur internement. De plus, ils étaient habitués à la structure militaire et répondaient bien à ce système ce qui ne fut pas le cas pour les civils[98]. La présence de l'antisémitisme au Canada n'aida pas non plus le cas des réfugiés juifs selon l'auteure[99]. Comme nous l'avons déjà souligné, cette étude est très pertinente étant donné la présence d'une vingtaine de réfugiés juifs au camp de l'île Sainte-Hélène.

Parallèlement aux études historiques publiées sur les camps d'internement civils et militaires au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale, un courant de récits autobiographiques ou biographiques sur l'expérience individuelle ou collective dans les camps canadiens a également émergé[100]. L'un des plus connus est sans

---

[94] *Ibid*., p.13

[95] Geneviève Couture a consulté le fonds du ministère de la Défense nationale (RG24), le fonds du ministère des Affaires extérieures (RG 25), la collection Eric Koch (RG30 C-192) et la collection Hermann Boescenstein (RG30 C-193) à Bibliothèque et Archives Canada. Elle a aussi dépouillé le fonds de la *United Jewish Relief Agencies* et du Congrès juif canadien aux Archives juives du Canada.

[96] Geneviève Couture, *op.cit*., p.144.

[97] *Ibid.*, p.138.

[98] *Ibid*.

[99] *Ibid*., p.140.

[100] Plusieurs témoignages de prisonniers de guerre et de civils ont été publiés depuis la fin de la guerre. Notons entre autres le récit d'un interné juif allemand Eric Koch, *Deemed Suspect, A Wartime Blunder* paru en 1980 et celui du réfugié juif Walter Igersheimer, *Blatant Injustice: The Story of a Jewish Refugee from Nazi Germany Imprisoned in Britain and Canada during World War II* paru en 2005. En 1990 est aussi paru le récit d'un prisonnier de guerre Eckehart Priebe, *Thank You, Canada: from Messerschmitt Pilot to Canadian Citizen* et en 1982, le recueil de récits de William et Kathleen

aucun doute le récit romancé de Mario Duliani qui fut publié en 1945 et dans lequel l'auteur relate son expérience comme interné civil dans un camp canadien[101]. D'origine italienne, Duliani fut arrêté à Montréal et interné au camp de Petawawa et à celui de Fredericton entre 1940 et 1943[102]. Seul témoignage écrit d'un Italien dans un camp d'internement canadien, il reçut d'abord peu d'attention de la part des critiques[103]. Toutefois, depuis quelques années, son témoignage a été repris à la fois dans une perspective historique et littéraire et plusieurs spécialistes ont analysé son récit, dont Roberto Perin et Jim Zucchero. Tout d'abord, Roberto Perin met l'accent sur les silences de Duliani dans son récit. Par exemple, Duliani était un fasciste reconnu, mais ce dernier insiste à plusieurs reprises, dans son témoignage, sur l'innocence des internés et il ne fait aucune référence à cette idéologie[104]. De son côté, Jim Zucchero utilise le récit de Duliani pour étudier l'évolution de la notion d'ethnicité dans la communauté italo-canadienne[105].

L'ouvrage le plus pertinent dans ce cas-ci demeure toutefois le récit de Giuseppe (Joe) Pieri, un Italo-écossais, qui fut arrêté en Écosse et envoyé au Canada où il sera interné entre 1940 et 1943. Joe Pieri décrit d'abord sa vie en Écosse, puis son arrestation et son voyage à bord de l'*Ettrick* en juillet 1940 à destination du Canada. Par la suite, son expérience au camp S/43 est divisée en plusieurs chapitres thématiques comme la santé, le travail et les loisirs. Pieri raconte aussi parfois certains événements qui se sont déroulés durant son internement comme les

---

Repka sur les internés communistes *Dangerous Patriot: Canada's Unknown Prisoner of War*. Voir la bibliographie pour les références complètes.

[101] Mario Duliani, *La ville sans femmes*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1945, 316 p.

[102] Roberto Perin, «Actor or Victim? Mario Duliani and His Internment Narrative» dans *Enemies Within*..., p.312-334.

[103] Jim Zucchero, «Internment and Duliani's The City without Women: A Case Study for Multiculturalism in Canada», dans *Beyond Barbed Wire*..., p.317.

[104] Roberto Perin, *op.cit*., p.312-334.

[105] Jim Zucchero, *op.cit*., p.295-296.

tentatives d'évasion. Il a aussi inclus, dans son livre, une carte du camp S/43 ainsi qu'une photo de groupe datant de 1943. Quoique son expérience personnelle nous permet d'avoir accès à des informations autrement inaccessibles et que son récit personnel est incontournable pour notre recherche, nous devons toutefois demeurer critique et vigilante devant cette source d'autant plus que celui-ci a publié son livre en 1997, soit plus de 50 ans après les événements. Son récit compte en effet plusieurs silences concernant par exemple l'occupation des lieux ou encore le processus menant à sa libération en 1943. Certaines informations sont aussi parfois inexactes comme la date d'arrivée des prisonniers au camp S/43. Toutefois, il est intéressant de noter que certains incidents abordés dans le livre de Pieri ne sont pas du tout mentionnés dans les archives gouvernementales comme le cas de la mutinerie des détenus à l'hiver 1940. L'information est peut-être erronée, mais cet événement a pu également être caché par les autorités militaires du camp qui souhaitaient bien paraître auprès de leurs supérieurs. Le récit de Pieri nous permet ainsi de compléter les informations trouvées à Bibliothèque et Archives Canada.[106]

Ces nombreux travaux de recherche qui ont été réalisés au cours des années 1990 et 2000 témoignent de l'intérêt soutenu pour l'histoire sociale des camps d'internement de civils et de prisonniers de guerre au Canada entre 1939 et 1946. Les historiens se sont ainsi surtout intéressés au traitement des détenus, au fonctionnement et aux règlements régissant ces camps, à la vie quotidienne des prisonniers ainsi qu'aux différentes activités qui composaient leurs journées. En fait, les sources disponibles sur ce sujet sont relativement limitées étant donné la nature confidentielle des camps d'internement et nous disposons principalement de sources officielles comme les journaux de bord, les rapports d'inspection et les

[106] Joe Pieri , *Isle of the Displaced: Italian-Scot's Memoirs of Internment during the Second World War*, Glasgow, Neil Wilson Publishing, 1997, 224 pages.

politiques d'internement générales qui se trouvent aujourd'hui à Bibliothèque et Archives Canada. Toutefois, la quantité d'informations varie d'un camp à l'autre et ce n'est pas toujours très détaillé. Il s'agit aussi souvent de données quantitatives comme les mouvements de prisonniers ou le nombre de colis reçus chaque mois. Ensuite, les historiens utilisent fréquemment les témoignages d'anciens détenus[107] pour combler les vides et avoir une vue d'ensemble sur le fonctionnement du camp d'internement. Cependant, il faut faire preuve de prudence en utilisant ces récits, car les anciens détenus ont été directement impliqués dans le processus et leurs témoignages sont ainsi biaisés. En effet, certains éprouvent de la colère face au gouvernement canadien alors que d'autres ont relativement bien vécu leur captivité. Notre travail consiste donc à trouver un équilibre entre les informations provenant des gouvernements canadien et britannique et celles provenant du témoignage de Joe Pieri pour obtenir ainsi une vision plus globale du camp d'internement S/43.

1.1.4 Histoire de l'internement des civils au Commonwealth durant la Deuxième Guerre mondiale

Comme les civils internés à l'île Sainte-Hélène provenaient de la Grande-Bretagne, il est aussi important de présenter brièvement les études qui traitent de l'internement des civils au Commonwealth. Tout d'abord, en 1940, François Lafitte publia *The Internment of Aliens* dans lequel il critiqua ouvertement la politique d'internement des civils allemands et autrichiens en Grande-Bretagne[108]. Cet ouvrage est intéressant pour notre étude, mais le fait qu'il ait été publié alors que la

[107] Sous forme d'entrevues par exemple avec d'anciens détenus ou encore en se basant sur leur biographie ou autobiographie.
[108] François Lafitte, *The internment of aliens*, Londres, Libris, 1988, 266 pages.

politique d'internement était toujours en cours limite la portée de l'analyse. En effet, la Grande-Bretagne était encore en guerre et l'auteur n'a ainsi pas pu avoir accès aux divers documents gouvernementaux officiels qui lui auraient permis d'étayer sa thèse. Par la suite, les premiers ouvrages scientifiques sur ce sujet furent publiés au début des années 1980. Par exemple, Miriam Kochan s'intéressa au sort des réfugiés juifs internés en Grande-Bretagne dans l'ouvrage *Britain's Internees in the Second World War*[109]. Elle étudia le parcours des réfugiés à partir du début de la guerre jusqu'à leur libération. Elle consacra d'ailleurs deux chapitres à l'expérience des civils sur l'île de Man située en Grande-Bretagne au sud-ouest de l'Écosse où ces derniers furent détenus. Dans la même lignée, Peter et Leni Gillman et Ronald Stent ont aussi étudié cette question dans leurs ouvrages respectifs *«Collar the Lot!» How Britain Interned and Expelled Its Wartime Refugees*[110] et *A bespattered page? : the internment of «His Majesty's most loyal enemy aliens».* Toutefois, ce n'est vraiment qu'à la fin des années 1980 que l'internement des civils en Grande-Bretagne fit l'objet de plus d'ouvrages. En effet, l'ouverture au public des archives gouvernementales britanniques sur la Deuxième Guerre mondiale et la tenue de commémorations soulignant le cinquantième anniversaire de la guerre stimulèrent la recherche dans ce domaine[111].

Au début des années 1990, l'historienne Terri Colpi, elle-même italo-britannique de troisième génération étudia ainsi la question de l'internement des Italiens en Grande-Bretagne durant la Deuxième Guerre mondiale dans l'ouvrage

---

[109] Miriam Kochan, *Britain's Internees in the Second World War*, Londres, Macmillan, 1983, 182 pages.
[110] Peter et Leni Gillman, *«Collar the Lot!» How Britain Interned and Expelled Its Wartime Refugees*, Londres, Quartet Books, 1980, 334 pages et Ronald Stent, *A bespattered page? : the internment of «His Majesty's most loyal enemy aliens»*, Londres, Éditions A. Deutsch, 1980, 282 pages.
[111] David Cesarani et Tony Kushner, «Alien Internment in Britain during the Twentieth Century: An Introduction» dans *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain* sous la direction de David Cesarani et Tony Kushner, London, Frank Cass, 1993, p.9-10.

The Italian Factor[112]. Terri Colpi se pencha alors sur l'histoire de la communauté italienne en Grande-Bretagne du début de l'immigration au XIX^{e} siècle jusqu'à la période de l'après-guerre. Son ouvrage est très intéressant et offre une analyse pertinente et assez complète sur l'histoire de cette communauté. Elle étudia spécifiquement la période qui nous intéresse et elle s'attarda longuement sur l'internement des Italiens sur l'île de Man. Dans la même lignée que Bruno Ramirez pour les Italo-canadiens, elle affirme que pour la plupart des Italiens en Grande-Bretagne, fascisme et patriotisme étaient synonymes à l'époque. Selon elle, le gouvernement britannique n'a ainsi pas su faire la distinction entre les membres du parti qui adhéraient à l'idéologie politique et le reste de la communauté qui profitait plutôt des avantages sociaux et culturels des clubs. De plus, elle spécifie que les Italiens n'ont pas eu la possibilité d'être entendus par un tribunal avant d'être arrêtés contrairement aux civils allemands et autrichiens ce qui donna lieu à l'arrestation de plusieurs personnes innocentes. Finalement, elle élabore sur les conséquences négatives de cet épisode sur la communauté italienne en Grande-Bretagne et insiste sur le fait que ces événements sont peu connus aujourd'hui puisque les Italo-britanniques préfèrent généralement oublier cet épisode sombre de leur histoire. Par la suite, l'ouvrage collectif *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain*[113] paru en 1993 sous la direction de Tony Kushner et David Cesarani est très pertinent dans le cadre de notre étude. Deux articles s'attardent plus spécifiquement à la communauté italienne en Grande-Bretagne en temps de guerre. Le premier article a été rédigé par l'historien et immigrant italien Lucio Sponza qui examine avec attention les politiques gouvernementales adoptées envers les Italiens

[112] Terri Colpi, *The Italian Factor*, Londres, Mainstream Publishing, 1991, p.5.
[113] David Cesarani et Tony Kushner (dir.), *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain*, London, Frank Cass, 1993, 252 pages.

durant la guerre[114]. Il s'interroge sur la question de la loyauté des Italiens envers la Grande-Bretagne et il en vient à la conclusion que la situation était beaucoup plus complexe qu'elle ne le paraît. Selon lui, les deux visions qui s'opposent habituellement sur cette question ne sont pas satisfaisantes. En effet, pour plusieurs, l'appartenance à une organisation fasciste indiquait automatiquement que le citoyen représentait un danger pour la population alors que pour d'autres, la loyauté ne pouvait pas reposer uniquement sur ce critère[115]. Sponza estime quant à lui que l'adhésion au parti fasciste était liée, pour de nombreux Italiens, à un sentiment de fierté et de patriotisme et ne représentait donc pas nécessairement une preuve de déloyauté envers le gouvernement[116]. En ce sens, il se rapproche de la thèse avancée par Terri Colpi. Celle-ci a également rédigé un article dans cet ouvrage collectif qui reprend principalement les mêmes idées avancées dans son étude *The Italian Factor.* Finalement, plus récemment, Lucio Sponza publia un ouvrage intitulé *Divided Loyalties : Italians in Britain during the Second World War* dans lequel il développe les idées avancées dans son article paru en 1993[117]. De façon générale, il est toutefois important de nuancer l'idée selon laquelle le fascisme n'avait pas vraiment de portée politique pour les Italiens vivant en Grande-Bretagne. En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, les Italiens, incluant ceux vivant en Grande-Bretagne, ont nié massivement avoir supporté le fascisme ou ont tenté de diminuer leur implication principalement par sentiment de culpabilité au fur et à mesure que les horreurs de la guerre commises par les nazis et les fascistes ont fait

[114] Lucio Sponza a consulté plusieurs fonds d'archives aux Archives nationales britanniques dont le fonds du *War Cabinet* (CAB), celui du *Foreign Office* (FO) et celui du *Home Office* (HO).
[115]Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain* sous la dir. de David Cesarani et Tony Kushner, London, Frank Cass, 1993, p.139.
[116] *Ibid*., p.139-141.
[117] Lucio Sponza, *Divided Loyalties Italians in Britain during the Second World War*, New York, Éditions Peter Lang, 2000, 358 p.

surface[118]. Selon nous, même si pour de nombreux Italo-britanniques l'adhésion au parti fasciste a pu être motivée principalement par un sentiment de patriotisme, il est clair que plusieurs ont également adhéré à l'idéologie politique.

L'historiographie britannique démontre un intérêt somme toute important pour l'internement des civils en Grande-Bretagne, mais comme l'ont mentionné Bob Moore et Kent Fedorowich dans l'ouvrage *The British Empire and Its Italian Prisoners of War* publié en 2002, aucune étude n'a été consacrée exclusivement, jusqu'à maintenant, à l'internement des citoyens italiens au Canada[119]. En effet, Terri Colpi et Lucio Sponza ne font qu'effleurer le sujet en mentionnant brièvement dans leurs ouvrages l'envoi des civils italiens outre-mer en juin 1940.

1.2. Problématique

Nous avons donc pu remarquer qu'il y avait très peu d'études réalisées sur les civils envoyés au Canada en provenance de la Grande-Bretagne. Paula Jean Draper[120] et Geneviève Couture[121] ont étudié le cas des réfugiés juifs internés au Canada, mais il n'y a aucune étude sur les civils italiens. Dans le cadre de ce rapport de recherche, nous espérons donc combler un vide historiographique en étudiant la question de l'internement des «ennemis étrangers» italiens envoyés au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale.

---

[118] Wendy Ugolini, *Experiencing War as the «Enemy Other»: Italian Scottish Experience in World War II*, Manchester, Manchester University Press, 2011, p.55-56.
[119]Bob Moore et Kent Fedorowich, *The British Empire and Its Italian Prisoners of War, 1940-1947*, Basingstoke, Palgrave, 2002, p.234.
[120]Paula Jean Draper, *The Accidental Immigrants: Canada and the Interned Refugees*, thèse de doctorat (histoire), University of Toronto, 1983, 484 pages.
[121]Geneviève Couture, *op.cit*., 158 pages.

Nous chercherons plus précisément à répondre, dans un premier temps, à la question suivante : pourquoi la Grande-Bretagne a-t-elle décidé d'envoyer des civils au Canada? Quelles ont été les motivations du gouvernement britannique et les différentes étapes qui ont mené à l'internement de ces civils au Canada? Nous croyons que le climat de tension qui régnait en Europe en juin 1940 explique, du moins en partie, cette décision d'envoyer des prisonniers de guerre et des «étrangers ennemis» au Canada. En effet, la situation était alors assez précaire pour la Grande-Bretagne puisque l'Italie entra en guerre aux côtés d'Hitler le 10 juin et que la France tomba aussi au même moment aux mains de l'Allemagne. Craignant d'être envahie et cherchant à soulager le front intérieur, la Grande-Bretagne sollicita ainsi l'aide de ses dominions comme le Canada et l'Australie pour accueillir ces nombreux détenus. Nous croyons également que l'attitude xénophobe des gouvernements britannique et canadien envers les étrangers influença grandement l'adoption de cette politique massive d'internement durant la Deuxième Guerre mondiale.

Par la suite, dans la deuxième partie du rapport, nous nous pencherons sur le vécu des internés et nous étudierons le traitement reçu par ces civils italo-britanniques internés à Montréal. Comment ont-ils vécu l'internement au Canada? Étaient-ils perçus comme des fascistes dangereux ou comme des innocents, voire des victimes? Est-ce qu'ils étaient mieux traités que les civils italiens internés en Grande-Bretagne? Selon nous, les prisonniers détenus au camp S/43 étaient relativement bien traités et à l'exception d'une minorité, ils n'étaient pas perçus comme une menace. Nous avons toutefois pu constater que les conditions de détention au Canada étaient moins bonnes qu'en Grande-Bretagne et cela affecta le moral des détenus du camp S/43 à long terme.

Nous essayerons donc, par le biais de cette étude sur un camp spécifique, de nous positionner dans le débat historiographique qui entoure la question des «ennemis étrangers» en temps de guerre. En effet, certains spécialistes estiment que les internés étaient les victimes innocentes d'un système arbitraire et d'une politique gouvernementale xénophobe tandis que d'autres historiens affirment que les mesures prises contre les «étrangers ennemis» étaient somme toute raisonnables si nous prenons en compte le contexte et le fait que de nombreux civils internés étaient bien des fascistes et des nazis convaincus. Nous tenterons donc de voir comment le camp S/43 s'inscrit dans ce débat.

1.3. Présentation et critique des sources

Comme nous l'avons vu précédemment, les objectifs de ce rapport de recherche sont de comprendre d'une part, le processus décisionnel entourant l'arrivée de plusieurs milliers de prisonniers de guerre et de civils en provenance de la Grande-Bretagne et d'approfondir, d'autre part, les connaissances sur le camp S/43. Après avoir pris connaissance de l'historiographie sur ce sujet et avoir élaboré une problématique, nous avons poursuivi les recherches dans les documents d'archives.

1.3.1 Bibliothèque et Archives Canada

Durant la Deuxième Guerre mondiale, les camps d'internement, incluant celui de Montréal, étaient gérés par le gouvernement fédéral. La majorité de nos sources proviennent donc de Bibliothèque et Archives Canada situé à Ottawa. Les documents concernant les camps d'internement sont regroupés principalement

dans deux fonds d'archives. Tout d'abord, le fonds du ministère de la Défense nationale (RG24) nous a été très utile puisqu'il contient des informations sur l'administration et le fonctionnement des camps d'internements durant la guerre. Nous avons ainsi trouvé, lors de ces recherches, les journaux de guerre[122] du camp S/43 entre juillet 1940 et novembre 1943[123]. Tenus par le commandant du camp, ces rapports quotidiens nous ont permis d'en apprendre davantage sur la routine des détenus, les règlements, les mouvements de personnel et de prisonniers, les tentatives d'évasion, etc. Étant donné qu'il s'agit de documents officiels produits par le commandant du camp, nous estimons qu'il s'agit d'une source fiable, mais qui présente quand même quelques lacunes. En effet, nous croyons que certaines informations ont pu être passées volontairement sous silence. Par exemple, selon Joe Pieri qui séjourna au camp S/43 de 1940 à 1943, les prisonniers se seraient soulevés contre les autorités du camp à la fin de l'automne 1940[124]. Dans son témoignage, il explique que les détenus auraient refusé de sortir à l'extérieur pour l'appel des prisonniers après un incident avec un des internés. Cet événement majeur n'est toutefois pas du tout mentionné dans les journaux de bord du camp. Il est possible que l'information du détenu ait été exagérée, voire erronée, mais nous estimons qu'il est aussi probable que le commandant du camp ne voulait pas que ces événements apparaissent dans le rapport quotidien du camp pour bien paraître auprès de ses supérieurs. Les informations que l'on retrouve dans ces journaux de guerre sont aussi de type télégraphique et il y a donc souvent peu de détails. Nous devons alors généralement compléter les informations avec d'autres sources.

---

[122] En anglais, le terme utilisé est «War diaries». Nous avons choisi de traduire ce terme par «journaux de guerre».

[123] Bibliothèque et Archives Canada, fonds du ministère de la Défense nationale, RG24, vol. 15401 et 15402. Le camp S/43 a ouvert ses portes en juillet 1940 et a fermé le 1er novembre 1943.

[124] Joe Pieri, *Isle of the Displaced: Italian-Scot's Memoirs of Internment during the Second World War*, Glasgow, Neil Wilson Publishing, 1997, p.55-60.

Nous avons aussi consulté, dans ce fonds, les rapports d'inspection du camp datant de 1940 et 1941. Ces rapports ont été rédigés par l'Armée canadienne ou encore par des représentants de la Croix-Rouge internationale. En effet, durant la Deuxième Guerre mondiale, cet organisme avait pour mission de s'assurer, entre autres, du bien-être des civils et des prisonniers de guerre détenus dans les camps d'internement canadiens. Des représentants de la Croix-Rouge effectuaient ainsi des visites dans les différents camps pour s'assurer que les conditions de vie des détenus étaient satisfaisantes[125]. Ces rapports sont particulièrement pertinents dans le cadre de notre recherche, car ils décrivent plusieurs aspects de la vie dans les camps d'internement comme l'hygiène, les activités récréatives et éducatives, l'alimentation, le travail, etc.[126] Évidemment, comme il s'agit de visites officielles annoncées préalablement, nous estimons que les rapports peuvent s'éloigner quelque peu de la réalité dans la mesure où les autorités du camp pouvaient se préparer à la visite et que les détenus, par peur des représailles, se sont peut-être autocensurés lors de leurs rencontres avec les représentants de la Croix-Rouge. Nous jugeons tout de même que les informations recueillies dans ces rapports sont fiables. Finalement, nous avons dû faire face au fait que la quantité d'informations disponibles sur un camp d'internement variait notamment selon sa capacité d'accueil et le nombre d'années où il fut en opération. Comme le camp S/43 avait une capacité d'accueil restreinte (environ 400 personnes)[127] et qu'il fut actif durant

[125] Geneviève Couture, *op.cit*., p. 79-80.
[126] Voir par exemple BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, rapport d'inspection du colonel Stethem, 13 janvier 1941.
[127] En comparaison, le camp de Lethbridge en Alberta pouvait accueillir 13 500 détenus. Georgia Green Fooks, *Prairie Prisoners: POWs in Lethbridge during Two World Conflicts*, Lethbridge, Lethbridge Historical Society, 2003, p.10-11.

trois ans seulement, nous estimons que cela explique au moins en partie pourquoi il n'y avait pas toujours beaucoup de documents sur le camp S/43[128].

Par la suite, nous avons consulté le fonds du ministère des Affaires extérieures (RG25). Ce fonds est particulièrement pertinent pour la première partie du rapport de recherche puisque nous avons retrouvé des documents officiels traitant de l'arrivée des détenus au Canada. Nous avons ainsi retracé, par exemple, la correspondance officielle entre le gouvernement canadien et le gouvernement britannique relativement à l'envoi de civils et de prisonniers de guerre au Canada au printemps 1940. Nous avons ainsi obtenu plus d'informations sur le processus ainsi que sur le nombre de détenus et de prisonniers de guerre envoyés au Canada. Les documents que nous avons trouvés dans ce fonds sont surtout de nature administrative et tout comme pour le fonds du ministère de la Défense nationale, nous estimons que ce sont des sources fiables même si nous croyons que certains documents ont pu être détruits et que ces sources officielles contiennent sans doute aussi quelques silences. En effet, il s'agit surtout de lettres officielles et nous n'avons donc pas accès aux discussions qui ont eu lieu autour de la question de l'envoi de prisonniers au Canada. Nous avons donc consulté, à cet effet, les procès-verbaux du cabinet du gouvernement canadien en juin 1940 au moment où il se prononça sur la venue au Canada de milliers de prisonniers en provenance de la Grande-Bretagne. Nous avons ainsi eu accès aux discussions par rapport à ce projet et surtout aux questions soulevées par l'arrivée massive de prisonniers au Canada. Nous avons finalement parcouru le journal intime du premier ministre canadien de l'époque William Lyon Mackenzie King (MG26-J13)[129] et nous y avons trouvé quelques

[128] Par exemple, le dossier contenant la liste des cadeaux offerts aux détenus du camp S/43 par le YMCA était presque vide. BAC, RG24, vol. 6583, dossier 3-3-5 (43).

[129] Le journal intime de William Lyon Mackenzie King est disponible sur le site internet de Bibliothèque et Archives Canada. Nous avons consulté son journal pour l'année 1940 seulement. Voir

mentions de l'opération d'internement des civils en provenance de la Grande-Bretagne au printemps 1940. Ces informations nous ont permis ainsi de compléter les renseignements trouvés dans le fonds du ministère des Affaires extérieures.

1.3.2 Archives de la Ville de Montréal

Comme l'île Sainte-Hélène est gérée, depuis 1908, par la Ville de Montréal, nous avons poursuivi nos recherches aux archives municipales[130]. Nous avons découvert que dès septembre 1939, l'Armée canadienne réquisitionna les structures militaires de l'île et nous avons retrouvé une copie du bail signé par la Ville de Montréal et l'Armée canadienne dans le fonds du Service des finances et du contrôle budgétaire[131]. Une carte accompagnait le document et elle est fondamentale pour notre projet puisqu'elle nous permet de comprendre comment les structures militaires de l'île Ste-Hélène ont été exploitées par l'Armée canadienne. Grâce à cette carte, nous pouvons, par exemple, identifier les bâtiments utilisés par les détenus et ceux utilisés par les gardes du camp. Nous pouvons aussi voir les structures qui ont été construites spécifiquement pour le camp d'internement et qui ne sont plus visibles aujourd'hui comme la *recreation hut* dans la cour de l'arsenal ou encore la double porte à l'entrée du camp. Toutefois, comme la carte a été réalisée en 1942[132], notre connaissance des lieux demeure limitée puisque le camp

---

«Journal personnel de William Lyon Mackenzie King», 28 février 2015. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/premier-ministres/william-lyon-mackenzie-king/Pages/journal-mackenzie-king.aspx> (18 octobre 2015).

[130] En 1908, le gouvernement fédéral du Canada vendit l'île Sainte-Hélène à la Ville de Montréal pour la somme de 200 000$. Voir la lettre du 30 septembre 1942 envoyée par le notaire Jean Baudouin et adressée au directeur des Services municipaux M. Honoré Parent et le procès-verbal no.15683 du notaire Jean Baudouin (bordereau de vente 4 novembre 1942). Archives de la Ville de Montréal, Fonds du Conseil de ville de Montréal, VM1, S3, dossier 71231.

[131] AVM, Fonds du Service des finances et du contrôle budgétaire VM2, S1, D-208, 2418-1

[132] Voir la copie du bail aux Archives de la Ville de Montréal, VM2,S1, D208,2418-1.

d'internement a fermé ses portes en novembre 1943. De plus, la carte ne rend compte que de l'extérieur des bâtiments et nous n'avons donc pas beaucoup d'informations sur la division de l'espace à l'intérieur. Pour ce faire, nous nous sommes basée principalement sur le témoignage de Joe Pieri ainsi que sur les renseignements recueillis dans les rapports d'inspection[133].

1.3.3 Archives juives du Canada

Étant donné la présence de plusieurs réfugiés juifs au camp S/43[134], les Archives juives du Canada situées à Montréal se sont aussi avérées être une ressource très riche à exploiter. En effet, plusieurs organisations, dont la *United Jewish Relief Agencies* du Congrès juif canadien, furent mises sur pied, durant la guerre, pour venir en aide aux réfugiés juifs. Ces organisations militèrent notamment en faveur de la libération des Juifs internés au Canada[135] et de nombreuses traces de cette implication subsistent encore aujourd'hui aux Archives juives du Canada.

Le principal fonds consulté pour notre projet est celui de la *United Jewish Relief Agencies*. Nous avons ainsi été en mesure de retrouver une dizaine d'internés juifs qui ont séjourné au camp de l'île Sainte-Hélène et nous avons pu consulter

[133] Par exemple, dans le rapport d'inspection de juin 1942, nous savons que le barbier, le cordonnier et le tailleur utilisaient une partie du deuxième étage pour leurs activités. Collection privée de Robert Henderson (Homefront Museum and Archives), *Report on Internment Camp 43*, juin 1942 et Joe Pieri, *op.cit*., p.49.

[134] Selon l'instrument de recherche disponible sur le site de Bibliothèque et Archives Canada, il y avait 25 réfugiés juifs parmi les Italiens qui sont arrivés au Canada en juillet 1940.

[135] ««Enemy Aliens»: The Internment of Jewish Refugees in Canada, 1940-1943». <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/edu/ViewLoitDa.do?method=preview&lang=EN&id=25565> (9 décembre 2012).

leurs dossiers dans ces archives[136]. Une fiche d'identité détaillée se trouvait dans plusieurs dossiers et cela nous a ainsi permis de documenter l'histoire de plusieurs détenus (exemple : études, profession, nationalité, brève biographie, etc.). Il y avait également de la correspondance en lien, par exemple, avec leurs demandes de libération ou de transfert. Nous avons par la suite consulté les cartes index qui sont en fait de courtes fiches d'identité pour les réfugiés qui avaient fait une demande d'aide auprès de la *United Jewish Relief Agencies*[137]. Nous avons ainsi retrouvé d'autres détenus qui ont séjourné temporairement au camp S/43, dont un Allemand et deux Autrichiens. Ces fiches d'identité sont très utiles et révèlent même parfois si les détenus ont été renvoyés en Grande-Bretagne ou s'ils ont été libérés au Canada. Il est toutefois important de noter qu'il n'y avait pas nécessairement des dossiers pour tous les réfugiés juifs ayant séjourné au camp S/43 et nous considérons qu'il s'agit de la plus grande faiblesse de cette source. De plus, à partir de 1941, les réfugiés juifs du camp S/43 ont été transférés dans d'autres camps canadiens (Île-aux-Noix, Sherbrooke et Farnham) et nous avons alors perdu la trace de certains détenus après leur transfert.

Nous avons également consulté le fonds du Congrès juif canadien qui contient à la fois des informations générales sur les mesures d'internement qui ont visé les réfugiés juifs en provenance de la Grande-Bretagne ainsi que des dossiers documentaires sur les différents camps d'internement au Canada qui les ont accueillis. Il y avait ainsi un dossier sur le camp S/43 et il contenait de la correspondance sur les différents articles reçus par les détenus du camp (ex. : cigarettes, journaux, etc.) en 1940 et 1941 de la part de la communauté juive[138]. Malheureusement, il n'y avait pas de rapport d'inspection sur ce camp,

[136] Archives juives du Canada, fonds *United Jewish Relief Agencies*, série BC.
[137] AJC, fonds UJRA, série BB.
[138] AJC, fonds Congrès juif canadien, série CA, boîte 17, dossier 125 F.

contrairement aux autres camps comme celui de l'Île-aux-Noix. Il y avait également plusieurs dossiers de presse (classés par année) traitant de la situation des réfugiés juifs internés au Canada[139]. Nous avons aussi gardé en tête, durant ces recherches, que l'objectif premier du Congrès juif canadien était de libérer les Juifs internés au pays et nous avons donc lu les documents avec un certain œil critique.

1.3.4 National Archives (Grande-Bretagne)

Comme les internés du camp S/43 provenaient de la Grande-Bretagne, nous avons par la suite consulté le site internet des Archives nationales britanniques où de nombreux documents d'archives sont accessibles gratuitement en ligne. La majorité des documents qui traitent des civils internés au Commonwealth se trouvent ainsi dans le fonds du *Home Office* britannique. Dans la série HO396 *Home Office Aliens Department*, nous avons pu avoir accès à des cartes index nous permettant d'identifier les détenus d'origine italienne qui étaient considérés comme suspects ainsi que ceux qui ont été internés durant la guerre[140]. Nous avons beaucoup d'informations sur ces fiches d'identité comme le nom des détenus, leur date ainsi que leur lieu de naissance et leur citoyenneté. Le verso de ces cartes d'identité est cependant encore confidentiel pour ceux qui ont effectivement été internés durant cette période. Ces cartes index sont très utiles puisqu'en croisant ces informations avec la liste des détenus du camp d'internement S/43 disponible à Bibliothèque et Archives Canada, nous avons pu brosser un portrait plus détaillé des internés qui ont séjourné à l'île Sainte-Hélène. La série HO215 *Home Office, Internment General Files* contient pour sa part plusieurs documents généraux sur les politiques d'internement ainsi que des rapports sur l'opération d'internement au

[139] AJC, fonds CJC, série ZA.
[140] National Archives, fonds du *Home Office*, HO396/308.

Canada dont celui d'Alexander Paterson qui visita les différents camps canadiens en 1940 et 1941[141]. Comme les archives physiques se trouvent à Londres, nos recherches ont été limitées à ce qui était disponible en ligne. Au niveau des faiblesses de ce type d'archives, elles demeurent les mêmes que pour les sources officielles recueillies à Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa, c'est-à-dire que les informations sont surtout de type télégraphique et que les sources comportent plusieurs silences. Nous pourrons donc utiliser ces renseignements en complément avec les autres sources.

1.3.5 Périodiques

Pour compléter notre collecte des sources, nous avons finalement consulté quatre quotidiens soit deux de langue française et deux de langue anglaise. Notre choix s'est d'abord arrêté sur *Le Devoir*, un journal nationaliste dont le tirage était de 20 112 exemplaires en 1940[142]. Nous avons également choisi *La Presse,* un quotidien plus libéral qui rejoignait à la même époque près de 150 000 personnes[143]. Du côté des journaux de langue anglaise, nous avons dépouillé *The Gazette* et *The Montreal Daily Star*. *The Gazette* était l'un des principaux journaux de langue anglaise à l'époque tout comme son concurrent *The Montreal Daily Star* qui publiait durant la guerre près de 180 000 exemplaires quotidiennement[144]. L'objectif de cette recherche dans les journaux était de tenter de combler les vides laissés par les sources gouvernementales. Nous voulions en apprendre davantage sur le

[141] NA, HO215/30.
[142] Jessica Potter, «Le Devoir», 21 juin 2009.
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/le-devoir/> (18 janvier 2014)
[143] André Donneur, Onnig Beylerian et Jessica Potter, «La Presse», 2 juillet 2009.
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/la-presse/> (18 janvier 2014)
[144] «Montreal Star Ltd en 1915», 2 juin 2003.
<http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_gro.php?id=131> (18 janvier 2014).

déroulement des événements au printemps 1940 et tenter de trouver d'autres informations sur le camp S/43. Nous avons décidé d'effectuer une recherche sélective puisque la nature confidentielle des camps d'internement limitait le potentiel de cette source. Nous avons donc ciblé certaines dates clés dans l'histoire du camp d'internement S/43 et nous avons vérifié si les journaux sélectionnés parlaient de ces événements[145]. Les articles que nous avons trouvés traitent surtout de l'arrivée de détenus au Canada en provenance de la Grande-Bretagne ainsi que sur les évasions des détenus en 1941 et 1942. Nous n'avons trouvé cependant aucun article sur l'ouverture du camp ou sur les transferts de prisonniers, mais il y avait tout de même trois articles sur la fermeture du camp S/43 en novembre 1943. Nous y avons donc trouvé très peu d'informations sur les camps d'internement eux-mêmes.

1.4 Méthodologie

Dans la première partie de notre rapport de recherche qui porte sur l'arrivée au Canada de plusieurs milliers de civils et de prisonniers de guerre en juin et juillet 1940, nous avons procédé à une analyse qualitative des sources. En nous basant principalement sur les documents d'archives se trouvant dans le fonds du ministère des Affaires extérieures (RG25), nous avons tenté d'expliquer le processus décisionnel qui a mené à l'envoi de civils et de prisonniers de guerre au Canada en 1940. Pour ce faire, nous avons étudié les documents administratifs composés principalement de lettres, télégrammes et mémorandums et nous avons procédé à une analyse du contenu et de la correspondance officielle entre les deux gouvernements concernés. Nous avons également étudié les procès-verbaux du

[145] Pour plus de détails sur le dépouillement des journaux voir appendice A.

cabinet du gouvernement canadien en juin 1940 au moment où la décision d'accueillir ces détenus a été prise. Nous avons finalement complété les informations avec quelques articles de journaux qui traitent spécifiquement de l'arrivée des détenus au Canada en juillet 1940.

Pour la deuxième partie du rapport de recherche, nous nous sommes concentrée sur les conditions de vie des détenus au camp d'internement S/43. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée principalement sur les journaux de bord du camp S/43 disponibles de l'ouverture du camp en juillet 1940 jusqu'à sa fermeture en 1943. Nous avons également consulté les rapports d'inspection réalisés notamment par l'Armée canadienne et la Croix-Rouge internationale. À cet effet, le rapport d'Alexander Paterson qui visita tous les camps d'internement canadiens en 1940 nous a aussi été d'une grande aide. La plupart de nos sources pour cette section sont donc qualitatives, mais nous avons aussi eu accès à des données quantitatives. Nous avons ainsi pu recueillir des données provenant de Bibliothèque et Archives Canada et des *National Archives* en Grande-Bretagne sur l'âge et les professions des détenus, leur état de santé ainsi que de l'information au niveau du mouvement des prisonniers. Nous avons donc, pour chaque semaine, le nombre de détenus présents au camp S/43, ceux ayant été transférés à Montréal ainsi que ceux ayant quitté le Canada pour retourner en Grande-Bretagne ou ailleurs. Cela nous permet ainsi de voir l'évolution du camp S/43 durant ses trois années d'opération. Nous avons également pu compléter certaines informations grâce aux articles de journaux surtout en ce qui concerne les évasions des détenus, un rare moment où l'information circulait publiquement sur les camps d'internement. Pour la question de la comparaison entre les civils italiens internés au Canada et ceux internés en Grande-Bretagne, nous nous sommes basée exclusivement sur des sources secondaires puisque nous n'avons pas pu avoir accès aux documents d'archives qui

se trouvent en Grande-Bretagne. Nous nous sommes ainsi appuyée principalement sur les travaux de Lucio Sponza[146] ainsi que ceux de Terri Colpi pour cette partie[147].

[146] Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain* sous la dir. de David Cesarani et Tony Kushner, London, Frank Cass, 1993, p.125-144 et Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.256-279.

[147] Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens ...*, p.167-187 et Terri Colpi, *The Italian Factor*..., 300 pages.

CHAPITRE II

PROCESSUS DÉCISIONNEL ENTOURANT L'ARRIVÉE DES CIVILS ET DES PRISONNIERS DE GUERRE AU CANADA

Nous tenterons, dans ce chapitre, d'établir pourquoi et comment près de 5000 civils de nationalité ou d'origine ennemie[1] maintenus en captivité en Grande-Bretagne ont été envoyés au Canada au printemps 1940. En effet, cet épisode demeure isolé dans l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale puisque dès le mois de juillet 1940, la Grande-Bretagne cessa d'envoyer des prisonniers civils au Canada et le lent processus de libération débuta.

2.1 Contexte social et politique en 1940

2.1.1 En Grande-Bretagne

Entrée en guerre dès le 3 septembre 1939 aux côtés de la France, la Grande-Bretagne éprouve rapidement des difficultés[2]. Après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, le front connaît un certain «calme» que l'on appellera la «drôle de guerre». Au printemps 1940, le conflit reprend avec force alors que l'Allemagne s'attaque aux Pays-Bas et à la Belgique[3]. La démission du premier ministre Neville Chamberlain ébranle aussi la Grande-Bretagne et son remplaçant, Winston Churchill,

---

[1] Dans le mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, il est indiqué que le nombre de civils envoyés au Canada est estimé à 4805. Voir Bibliothèque et Archives Canada, ministère des Affaires extérieures, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.6.

[2] Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le sud du Québec, 1940-1946*, Outremont, Éditions Athéna, 2010, p.41

[3] Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991,* Québec, Septentrion, 1992, p. 201.

entre en poste le 10 mai 1940 au moment où le pays est en pleine crise[4]. En juin, la France tombe également aux mains des Allemands et l'armée britannique est forcée d'évacuer ses troupes du continent à Dunkerque dans le nord de la France[5]. Le 10 juin, l'Italie entre finalement en guerre aux côtés de l'Allemagne et la Grande-Bretagne se retrouve ainsi seule devant l'ennemi qui contrôle l'Europe et qui gagne de plus en plus de terrain[6].

2.1.2 Au Canada

Le Canada, officiellement en guerre aussi contre l'Allemagne depuis le 10 septembre 1939, se bat aux côtés de la Grande-Bretagne[7]. En plus de fournir des hommes pour le combat, le Canada mobilise également ses ressources matérielles. Durant les mois qui suivent son entrée en guerre, bon nombre d'industries canadiennes sont construites ou converties sous l'autorité de la *Defence Industries Limited* (DIL) dans le but d'approvisionner les Alliés en véhicules lourds, obus, denrées alimentaires et autres produits nécessaires au combat et à la survie des troupes et du pays[8]. Hommes et femmes sont également sollicités pour travailler dans les usines de guerre et le taux d'emploi atteint des records à l'époque[9]. Des

[4] Helen Cleary, «Churchill becomes Prime Minister», 30 mars 2011. <http://www.bbc.co.uk/history/worldwars/wwtwo/ff2_churchill_pm.shtml> (15 janvier 2015).
[5] Desmond Morton, *op.cit*., p.201.
[6] *Ibid*. et Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within: Italian and Other Internees in Canada and Abroad*, sous la dir. de Franca Iacovetta, Roberto Perin et Angelo Principe, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 259.
[7] Desmond Morton, *op.cit*., p. 199.
[8] Environ 75% des industries étaient reliées à la production de guerre au Canada entre 1939 et 1945. Voir Magda Fahrni, «La Deuxième Guerre mondiale : territoires d'armement et de l'effort de guerre» dans *Histoire de Montréal et de sa région,* tome 2, *De 1930 à nos jours* sous la dir. de Dany Fougères, p.838, 840, 843 et 847.
[9] «Entre 1939 et 1940, le nombre de Canadiens sans emploi passa de 523 000 à 62 000» voir Jeffrey Keshen, *Saints, salauds et soldats: le Canada et la Deuxième Guerre mondiale,* Outremont, Éditions Athéna, 2009, p. 64

camps d'entraînement, pour les pilotes notamment, sont érigés un peu partout au pays tandis que le recrutement bat son plein[10]. Le premier ministre William Lyon Mackenzie King tente d'éviter l'enrôlement obligatoire pour les Canadiens puisqu'il s'agit d'une question qui divise la population canadienne. En effet, durant la Première Guerre mondiale, cette mesure avait occasionné des tensions entre les anglophones, généralement en faveur de la conscription, et les Canadiens français qui s'opposaient massivement à cette loi. Cela avait d'ailleurs ébranlé à l'époque la solidité du gouvernement conservateur de Robert Borden lors des élections fédérales de 1917[11]. En juin 1940, William Lyon Mackenzie King adopte tout de même la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales*. Les hommes canadiens doivent alors s'enregistrer auprès du gouvernement et sont soumis à un service militaire d'un mois effectué au pays[12]. Suite à la défaite de la France, les centres de recrutement enregistrent une hausse du nombre de volontaires qui s'enrôlent dans l'armée[13]. Certains soldats commencent à ce moment leur entraînement au pays alors que d'autres volontaires sont déjà rendus en Angleterre[14]. Les autorités encouragent également la population à consommer avec modération et à récupérer afin d'économiser les ressources ainsi qu'à épargner en achetant des bons de la Victoire pour encourager les troupes[15]. Des œuvres de bienfaisance sont mises sur

[10] Desmond Morton, *op.cit*., p.200.
[11] Richard Jones, «Conscription», 2014. < http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/conscription/> (17 août 2015).
[12] Le service militaire passera d'un mois à quatre mois en février 1941 et jusqu'à la fin de la guerre à partir d'avril 1941. En mai 1942, William Lyon Mackenzie King adopte la loi 80 lui permettant d'envoyer des conscrits outre-mer si nécessaire. Toutefois, les premières troupes conscrites à être envoyées outre-mer ne le seront qu'à partir de novembre 1944. Voir Jeffrey Keshen, *op.cit*., p.31-33.
[13] En septembre 1939, l'armée canadienne était composée de 10 000 militaires professionnels et 50 000 membres de la milice. Au total, à la fin de la guerre, on évalue que l'armée canadienne fut composée de 106 522 membres de la Marine, 249 622 dans l'armée de l'air et 708 535 dans l'armée de terre. *Ibid*., p.34.
[14] Desmond Morton, *op.cit.*, p.200.
[15] Jeffrey Keshen, *op.cit*., p.46-47 et p.55.

pied et le gouvernement fédéral incite la population canadienne à se mobiliser pour aider les Alliés à remporter la victoire[16].

2.2 Traitement des «ennemis étrangers» au XX^{e} siècle

En période de guerre, la loyauté des civils de nationalité ou d'origine ennemie est généralement remise en question. En effet, en temps de conflit, les belligérants redoutent la présence d'espions formant la «cinquième colonne»[17], qui pourraient commettre des actes de sabotage et menacer ainsi la sécurité du pays. Selon l'historien Panikos Panayi, la répression des minorités ethnoculturelles est exacerbée particulièrement au XX^{e} siècle puisque la Première et la Deuxième Guerres mondiales ont été des guerres totales où l'État s'appropria, d'une part, de nombreux pouvoirs arbitraires et chercha, d'autre part, à rassembler la population et à unifier le pays derrière une cause commune : vaincre l'«autre», l'ennemi[18]. Il mentionne aussi le fait que les guerres suscitent généralement un sentiment de peur et d'insécurité par rapport au futur comme la crainte de tomber sous le joug de l'ennemi, ce qui entraîne souvent la population à être intolérante et à rejeter les citoyens d'origine ou de nationalité ennemie[19]. En Grande-Bretagne et au Canada, les politiques adoptées envers ces «étrangers ennemis» évoluèrent beaucoup au XX^{e}

[16] *Ibid*., p.36-37

[17] Le terme «cinquième colonne» est apparu durant la Guerre civile d'Espagne (1936-1939). En 1936, les troupes nationalistes de Franco, divisées en quatre colonnes, se dirigeaient vers Madrid. Le général Mola déclara toutefois que ce serait la cinquième colonne (sympathisants fascistes à l'intérieur de la ville) qui les mènerait à la victoire. Ce terme est surtout utilisé aujourd'hui pour désigner les espions ou les citoyens qui sont secrètement favorables à la cause ennemie. Voir notamment Larry Hannant, «Fifth-column crisis», *The Beaver*, vol. 73, no. 6, décembre 1993, p.24-28 et Chris Cook, *Dictionary of historical terms a guide to names and events of over 1,000 years of world history*, New York, P. Bedrick Books, 1983, p.115.

[18] Panikos Panayi, «Dominant Societies and Minorities in the Two World Wars» dans *Minorities in Wartime: National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the Two World Wars* sous la dir. de Panikos Panayi, Oxford, Berg, 1993, p.19.

[19] *Ibid*.

siècle et elles se radicalisèrent particulièrement au printemps 1940 lorsque la situation dégénéra pour les Alliés en Europe.

2.2.1 En Grande-Bretagne

Dès la fin du XIX^{e} siècle, on assiste à l'émergence d'un mouvement anti-étranger en Grande-Bretagne. Selon l'historien David Cesarani, ce changement est attribuable à l'attitude de la population britannique qui commence à voir l'immigration comme étant de plus en plus nuisible notamment suite à la crise économique qui toucha le pays durant les années 1870 et à l'arrivée massive des Juifs d'Europe de l'Est entre 1880 et 1900[20]. Il s'agit également d'un moment où la population britannique tente de se définir en tant que société et comme le mentionne Cesarani, «*the concept of the alien became a touchstone for the elaboration of the values of British society and political culture*»[21]. Perçus par les Britanniques comme des porteurs de maladies et des voleurs d'emplois, les étrangers dont les Juifs, les Allemands, les Chinois et les Africains, sont de plus en plus victimes de mesures discriminatoires[22]. L'adoption, en 1905, de l'*Aliens Act* visant à réglementer l'arrivée d'immigrants au pays est d'ailleurs un exemple éloquent du climat qui règne au tournant du XX^{e} siècle[23]. Moins de dix ans plus tard, le déclenchement de la Première Guerre mondiale allait également entraîner l'adoption d'autres politiques restrictives envers les «ennemis étrangers». En août

[20] David Cesarani, «An Alien Concept? The Continuity of Anti-Alienism in British Society before 1940» dans *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain* sous la dir. de David Cesarani et Tony Kushner, London, Frank Cass, 1993, p.28.
[21] *Ibid*.
[22] *Ibid*., p.32 et 34.
[23] *Ibid*., p.29 et 30.

1914, le Parlement adopte ainsi le *Defense of the Realm Act* (DORA)[24] et l'*Aliens Restriction Act* qui interdisent l'accès de certaines zones, côtières ou urbaines par exemple, aux «ennemis étrangers» en plus de limiter leur arrivée au pays[25]. Puis, le gouvernement britannique décide d'interner les Allemands et les Autrichiens en âge de combattre[26]. Toutefois, l'internement massif des «ennemis étrangers» a lieu seulement suite au naufrage du navire britannique *Lusitania* occasionné par un sous-marin allemand en 1915. Cet événement crée des remous en Grande-Bretagne et aux États-Unis puisque le bateau transportait aussi des Américains[27]. Le gouvernement ordonne alors l'arrestation de tous les «ennemis étrangers». 32 000 civils austro-hongrois, bulgares, allemands et turcs sont alors arrêtés et détenus sur le territoire britannique[28]. Ceux-ci sont envoyés dans des camps d'internement situés un peu partout au pays et notamment sur l'île de Man[29]. Durant leur internement, les prisonniers peuvent travailler en échange d'une rémunération sur des fermes, par exemple, ou encore dans des manufactures pour fabriquer des brosses, des montres, des pipes et autres produits[30]. Les opportunités de travail demeurent toutefois limitées. Les détenus peuvent aussi décider de poursuivre leurs études et, pour se divertir, ils jouent au football, au tennis ou encore au cricket. Toutefois, l'internement prolongé des détenus, le manque d'espace, l'absence d'intimité et les communications restreintes avec leurs familles affectent leur état psychologique à moyen et à long terme. Le Dr A.L. Vischer qui visite les camps britanniques durant la Première Guerre mondiale baptise d'ailleurs le phénomène le

[24] David Cesarani, « Camps de la mort, camps de concentration et camps d'internement dans la mémoire collective britannique», *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, no.54, avril-juin 1997, p.15.
[25] David Cesarani, «An Alien Concept? The Continuity of Anti-Alienism in British Society before 1940» dans *The Internment of Aliens...*, p.35.
[26] *Ibid*.
[27] *Ibid*.
[28] Martin Auger, *op.cit.*, p.19.
[29] Panikos Panayi, «An Intolerant Act by an Intolerant Society: The Internment of Germans in Britain During the First World War» dans *The Internment of Aliens*..., p.65.
[30] *Ibid*., p.68-69.

«*barbed wire disease*»[31]. Ces mesures d'internement plutôt drastiques sont alors nouvelles en matière de répression des minorités ethnoculturelles en Grande-Bretagne[32]. Le gouvernement britannique n'est cependant pas le seul à avoir interné les «ennemis étrangers» durant la Première Guerre mondiale et des politiques d'internement semblables ont été adoptées dans d'autres pays comme la France, l'Allemagne et la Russie. L'historien Matthew Stibbe estime que cela s'explique en partie parce que les guerres, de plus en plus destructrices, se déroulent dorénavant sur des territoires plus étendus et touchent donc inévitablement les populations civiles. Le phénomène de mondialisation et le développement des moyens de transport et des réseaux qui les accompagnent comme le train à vapeur par exemple permettent aussi aux belligérants de déplacer rapidement un grand nombre de personnes, en l'occurrence des prisonniers de guerre et des civils[33]. Selon l'historien Martin Auger, cela démontre également que «l'intensification des opérations d'internement [est] devenue, en 1914-1918, partie intégrante de la guerre moderne»[34]. De plus, l'historien David Cesarani explique qu'après la Première Guerre mondiale, le sentiment xénophobe persiste au pays suite, notamment, à la Révolution russe et à la peur du communisme qui secoue l'Europe durant les années 1920[35]. Les minorités ethnoculturelles continuent ainsi d'être soumises à des mesures discriminatoires comme l'enregistrement ou encore l'expulsion arbitraire du pays durant les années 1920[36]. Ces mesures sont toutefois quelque peu assouplies avec l'arrivée de milliers de réfugiés juifs en provenance de l'Europe

[31] *Ibid*., p.70.
[32] David Cesarani, «An Alien Concept? The Continuity of Anti-Alienism in British Society before 1940» dans *The Internment of Aliens...*, p.35.
[33] Matthew Stibbe, «Civilian Internment and Civilian Internees in Europe, 1914-1920», *Immigrants and Minorities: Historical Studies in Ethnicity, Migration and Diaspora*, vol.28, no. 1-2, 2008, p. 51-52.
[34] Martin Auger, *op.cit*., p.25.
[35] David Cesarani, «An Alien Concept? The Continuity of Anti-Alienism in British Society before 1940» dans *The Internment of Aliens...*, p. 37.
[36] *Ibid*.

centrale fuyant le régime nazi au cours des années 1930[37]. En effet, alors que ceux-ci se voient limiter, voire refuser, l'accès dans plusieurs pays, la Grande-Bretagne accepte, de son côté, d'en accueillir un nombre plus important[38].

Au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale en 1939, la Grande-Bretagne compte ainsi près de 75 000 Allemands et Autrichiens[39] et près de 20 000 Italiens[40] sur son territoire. Le gouvernement en place émet, une fois de plus, des directives concernant les citoyens d'origine ou de nationalité ennemie en Grande-Bretagne aussi connues sous le nom de Règlement 18B[41]. Ces mesures permettent notamment au secrétaire d'État d'interner arbitrairement toute personne jugée dangereuse pour la sécurité du pays. Toutefois, souhaitant éviter que ne se répète l'épisode d'internement massif de la Première Guerre mondiale[42], le gouvernement met sur pied, dès 1939, une centaine de tribunaux chargés d'évaluer la situation de tous les «ennemis étrangers» qui se trouvent en Grande-Bretagne. Ceux-ci sont classés en trois catégories; soit la catégorie A, qui comprend les «*dangerous enemy aliens*»; la catégorie B, qui inclut les «*friendly enemy aliens*» et, finalement, la catégorie C qui englobe, pour sa part, les «*friendly aliens and refugees from Nazi oppression*»[43]. Les civils appartenant à la catégorie A sont arrêtés et envoyés dans

---

[37] *Ibid*., p.44.

[38] Paula J. Draper, «The "Camp Boys": Interned Refugees from Nazism» dans *The Enemy Aliens*..., p.171.

[39] Parmi les 75 000 «ennemis étrangers» se trouvaient environ 55 000 réfugiés juifs. Voir BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.3 et Martin Auger, *op.cit*., p.42.

[40] Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens...*, p.126.

[41] Aaron L. Goldman, «Defence Regulation 18B: Emergency Internment of Aliens and Political Dissenters in Great Britain during World War II», *Journal of British Studies*, Vol. 12, No. 2, Mai 1973, p.122.

[42] David Cesarani et Tony Kushner, «Alien Internment in Britain During the Twentieth Century: An Introduction» dans *The Internment of Aliens...*, p. 3.

[43] Geneviève Couture, *Réfugiés et prisonniers de guerre à Sherbrooke. Le camp d'internement Newington, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, p. 34.

des camps d'internement tandis que les civils de catégorie B et C doivent se rapporter régulièrement aux autorités et/ou sont soumis à certaines restrictions[44]. Ils n'ont pas accès à certaines zones, côtières ou urbaines, par exemple, et ils ne peuvent pas se rendre dans un pays ennemi[45]. Suite à cette première vague, plus de 73 000 «ennemis étrangers» sont évalués. Seulement 572 d'entre eux sont classés dans la catégorie A et arrêtés, tandis que 6691 sont classés dans la catégorie B, et plus de 65 000 sont considérés comme peu dangereux pour la sécurité du pays et classés dans la catégorie C[46]. Des critiques sont toutefois soulevées à l'époque contre ce système qui repose sur l'opinion d'une seule personne[47] pour déterminer si un étranger est dangereux ou non[48]. Les critères de classement sont flous et peuvent laisser place à l'interprétation notamment en ce qui a trait à la catégorie B qui inclut les étrangers jugés suffisamment «loyaux» à la Grande-Bretagne pour demeurer en liberté, mais pas assez pour ne pas être surveillés par la police[49]. Le classement varie ainsi beaucoup d'un juge à l'autre. Une révision des cas classés dans la catégorie B est ainsi réalisée au début de l'année 1940 et plusieurs «ennemis étrangers» sont reclassés dans la catégorie C[50]. Le nombre de personnes internées

[44]Peter et Leni Gillman, *«Collar the lot» How Britain interned and expelled its wartime refugees*, London, Quartet Books, 1980, p.43.

[45] Mylène Laroche, *Le traitement des citoyens d'origine ennemie au Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale: étude historico-légale et comparée*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, p.110.

[46] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.3 et Tony Kushner, «Clubland, Cricket Tests and Alien Internment» dans *The Internment of Aliens…*, p.84.

[47] Les tribunaux étaient composés d'une seule personne, mais lors de l'évaluation, le juge consultait notamment le dossier de la police et des services secrets sur le candidat avant de rendre sa décision. Voir BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.2.

[48] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le haut-commissaire pour les réfugiés en Grande-Bretagne Herbert Emerson, le 23 juillet 1940, p.1 et 2.

[49] *Ibid*.

[50] *Ibid*., p.3.

en Grande-Bretagne est donc relativement limité au début de la guerre, mais la situation changea radicalement au printemps 1940.

2.2.2 Au Canada

Au XIX^{e} siècle, la colonisation de l'Ouest favorise l'immigration au Canada alors qu'entre 1891 et 1911, la population augmente de 4,8 à 7,2 millions de personnes incluant près de 3 millions d'immigrants[51]. Au tournant du XX^{e} siècle, le gouvernement canadien adopte toutefois une attitude de plus en plus restrictive envers les communautés jugées moins «désirables» comme les mennonites et les doukhobors qui vivent de façon isolée et prônent le pacifisme ou encore les Chinois et les Japonais que l'on considère comme étant inférieurs[52]. Des lois sont ainsi mises en place pour limiter l'accès au Canada à ces communautés[53]. De plus, dès le début de la Première Guerre mondiale, le Canada entérine la *Loi des mesures de guerre* qui octroie d'importants pouvoirs au gouvernement canadien dont «"l'arrestation, la détention, l'exclusion ou la déportation" des citoyens de nationalité ou d'origine ennemis jugés dangereux pour la sécurité du pays»[54]. Les «ennemis étrangers» ont également le devoir de s'enregistrer auprès du gouvernement et l'on recense près de 85 000 étrangers en territoire canadien entre 1914 et 1918[55]. Parmi eux, 8579

[51] Mylène Laroche, *op.cit*., p.50-51 et John Herd Thompson, *The Harvests of War, The Prairie West, 1914-1918*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1978, p.10

[52] Leo Driedger et Howard Palmer, «Préjugés et discrimination», 23 janvier 2015. < http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/prejudice-and-discrimination/> (26 janvier 2015).

[53] *Acte de l'immigration chinoise* en 1885, *Acte de l'immigration* en 1906, *Accord Hayashi-Lemieux* en 1908, *Règlement sur le voyage continu* en 1908, etc. Voir Lindsay Van Dyck, «Les lois canadiennes sur l'immigration». < http://www.quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/les-lois-canadiennes-sur-l-immigration> (26 janvier 2015).

[54] La *Loi des mesures de guerre* entra officiellement en vigueur au Canada le 22 août 1914. Voir David Edward Smith, «Emergency Government in Canada», *Canadian Historical Review*, vol.50, no.4, décembre 1969, p.430-431 cité dans Martin Auger, *op.cit*., p.19-20.

[55] Martin Auger, *op.cit*., p.20.

civils, majoritairement d'origine austro-hongroise, sont internés durant la Première Guerre mondiale dans les 24 camps d'internement canadiens répartis en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta ainsi qu'en Colombie-Britannique[56]. On compte également près de 3150 prisonniers de guerre allemands qui séjournent au pays entre 1914 et 1918[57]. Protégés par la Convention de La Haye, ratifiée en 1907, les prisonniers, militaires et civils, bénéficient ainsi des mêmes rations de nourriture que les soldats canadiens[58]. Ils sont également vêtus et logés selon les normes de l'armée canadienne en vigueur[59] et ils ont la possibilité de travailler en échange d'une rémunération de 0,25$ par jour[60]. Plusieurs camps d'internement ouvrent ainsi leurs portes à proximité des parcs nationaux canadiens comme ceux de Banff et Jasper et les détenus construisent des routes ou défrichent des terrains durant leur internement[61]. Les prisonniers pratiquent également divers sports et loisirs à l'intérieur du camp, mais les effets physiques et psychologiques de l'internement sont nombreux pour les détenus qui vivent parfois dans des conditions rudimentaires et effectuent de difficiles travaux manuels. L'historien Martin Auger explique que les conditions de vie pénibles des détenus entraînent parfois ceux-ci à refuser de travailler ou encore à tenter de s'évader[62]. Les détenus ne sont d'ailleurs libérés, sous conditions, qu'à partir de 1916[63]. Pour ce faire, ils

---

[56] Lubomyr Luciuk, *In Fear of the Barbed Wire Fence: Canada's First National Internment Operations and the Ukrainian Canadians, 1914-1920*, Kingston, Kashtan Press, 2001, p.6.
[57] *Ibid*.
[58] Desmond Morton, «Sir William Otter and Internment Operations in Canada during the First World War», *The Canadian Historical Review*, vol.55, no.1, mars 1974, p. 41 et Martin Auger, *op.cit*., p. 22.
[59] Desmond Morton, *loc.cit*., p.41.
[60] Martin Auger, *op.cit*., p.23-24.
[61] Parcs Canada, «Sujets d'un pays ennemi, prisonniers de guerre : les opérations d'internement au Canada pendant la Première Guerre mondiale, de 1914 à 1920», 6 septembre 2013. < http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/ab/banff/natcul/histoire-history/internement-internment.aspx > (15 janvier 2015).
[62] Martin Auger, *op. cit*., p.24.
[63] *Ibid*.

doivent s'engager formellement à «être loyaux, obéir aux lois du Canada et se présenter périodiquement aux autorités policières de [leur] lieu de résidence»[64].

Par la suite, avant même le début des hostilités en 1939, le gouvernement canadien met en place un comité canadien de défense responsable de la question des «ennemis étrangers» dans le cas où un conflit mondial éclaterait[65]. Norman A. Robertson est alors nommé le représentant ministériel aux Affaires extérieures par Oscar Douglas Skelton afin de surveiller les activités fascistes et nazies au pays[66]. Formé le 20 août 1936, le comité est remanié en mars 1938 et on crée alors un sous-comité pour s'occuper spécifiquement de la question du traitement des sujets d'un pays ennemi en cas de guerre[67]. Ce comité composé du ministre de la Justice Ernest Lapointe, de Norman A. Robertson, de J.F. MacNeill et du commissaire E.W. Bavin enquête sur les citoyens d'origine ou de nationalité ennemie en vue d'établir une liste de sujets potentiellement dangereux pour la sécurité du pays. Quand la guerre éclate au mois de septembre 1939, les autorités sont donc prêtes à intervenir[68]. En septembre 1939, le gouvernement canadien adopte également la *Loi sur les mesures de guerre* et les *Règlements concernant la Défense du Canada*[69] qui ont pour effet de suspendre les droits civils et de permettre à l'État, tout comme durant la Première Guerre mondiale, d'interner des citoyens d'origine ou de nationalité ennemie par

---

[64] William Otter, *Report on Internment Operations: Canada, 1914-1920*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1921, p.4-6 reproduit dans Lubomyr Luciuk, *op.cit*., p.123-143 et cité dans Martin Auger, *op.cit*., p.24.
[65] Martin Auger, *op.cit*., p. 40.
[66] Mylène Laroche, *op.cit*., p.94 et Jack L. Granatstein, *A man of influence: Norman A. Robertson and Canadian statecraft, 1929-68*, Ottawa, Deneau Publishers, 1981, p.81.
[67] Ce comité sera ensuite renommé le «Comité interministériel sur le traitement des sujets et des avoirs d'un pays ennemi». Voir Martin Auger, *op.cit*., p. 41.
[68] Bien que les historiens ne semblent pas s'entendre sur cette question, il semble que le faible nombre de personnes internées indique la RCMP était en effet préparé et que les hommes arrêtés et détenus injustement ont été relâchés. Voir bilan historiographique.
[69] Les *Règlements pour la défense du Canada* sont énoncés suite à l'adoption de la *Loi sur les mesures de guerre* le 3 septembre 1939 et «sont composés de 64 règlements qui seront modifiés et adaptés tout au cours du conflit». Voir Mylène Laroche, *op.cit*., p.91.

mesure préventive. La première vague d'arrestations a lieu dans les premiers mois de la guerre et touche environ 850 Allemands qui sont envoyés à Kananaskis en Alberta ou à Petawawa en Ontario[70]. Au printemps 1940, le Canada est également touché par la crainte de la «cinquième colonne» et en juin 1940, lorsque l'Italie se joint au conflit du côté ennemi, le gouvernement canadien ordonne l'internement de 600 Italo-canadiens[71]. Ceux-ci sont envoyés dans des prisons ou des camps provisoires avant d'être relocalisés au camp de Petawawa en Ontario ou à celui de Fredericton au Nouveau-Brunswick[72].

2.3 «Collar the lot» : l'internement massif des «ennemis étrangers» en Grande-Bretagne

Comme nous avons pu le voir, la situation est ainsi particulièrement difficile pour les Alliés au printemps 1940 alors que l'Allemagne gagne de plus en plus de terrain en Europe et que la Grande-Bretagne craint d'être envahie par l'ennemi. Jusqu'alors, les arrestations de civils de nationalité ou d'origine ennemis soupçonnés d'espionnage avaient été relativement restreintes tant en Grande-Bretagne qu'au Canada. Les Allemands et les Autrichiens jugés dangereux pour la sécurité du pays avaient été internés durant les premiers mois de la guerre tandis que les «étrangers ennemis» classés dans la catégorie B et C jouissaient encore, pour leur part, de leur liberté[73]. Toutefois, la tension monta rapidement en mai et juin 1940.

---

[70] Martin Auger, *op.cit*., p.42.

[71] Luigi Bruti Liberati, «The Internment of Italian Canadians» dans *Enemies Within...*, p. 89.

[72] Bruno Ramirez, «Ethnicity on Trial : The Italians of Montreal and the Second World War» dans *On Guard for Thee: War, Ethnicity, and the Canadian State, 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, p.71-83.

[73] Bien que les «ennemis étrangers» classés dans la catégorie B aient été soumis à certaines restrictions. Voir Tony Kushner, «Clubland, Cricket Tests and Alien Internment, 1939-1944 » dans *The Internment of Aliens*...., p.84.

Tout d'abord, avec l'entrée en guerre imminente de l'Italie, les citoyens d'origine ou de nationalité italienne vivant en Grande-Bretagne, dont le nombre est évalué à 18 000 environ, sont à leur tour visés par les politiques contre les «ennemis étrangers»[74]. Les hommes âgés de 16 à 70 ans et résidant en Grande-Bretagne depuis moins de 20 ans doivent ainsi s'enregistrer, certains membres du parti fasciste sont arrêtés et dès la fin du mois de mai 1940, des mesures plus importantes sont prises contre la communauté italienne comme le congédiement des hommes travaillant dans les usines et dans les centrales électriques[75].

La population commence dès lors à s'inquiéter davantage de la présence de tous ces «étrangers ennemis» en territoire britannique et ce climat d'inquiétude se fait sentir de manière plus prononcée suite au discours de Sir Neville Bland, ambassadeur pour la Grande-Bretagne en Hollande, qui s'empresse de mettre la faute de la chute de la Hollande sur la «cinquième colonne» hollandaise[76]. L'opinion publique voit donc de plus en plus négativement le fait que ces «ennemis étrangers» sont encore libres en Grande-Bretagne. Une campagne menée par la presse incite également le gouvernement à agir pour éviter que ces civils commettent des actes de sabotage et mettent la sécurité du pays en péril[77]. À partir d'avril 1940, des articles de journaux traitant de ce sujet apparaissent dans les quotidiens britanniques, dont le *Daily Mail*, le *Sunday Chronicle*, le *Sunday Dispatch* et le *Daily Mirror*[78]. L'historien Tony Kushner explique qu'à ce moment-là, «*restraint in much of the right-wing popular press diminished and references were made explicitly*

[74] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.5-6 et Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens* ..., p.126.
[75] Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.259.
[76] Louise Burletson, «The State, Internment and Public Criticism in the Second World War», dans *The Internment of Aliens* ..., p.102.
[77] Tony Kushner, *op.cit.*, p.87.
[78] *Ibid*., p. 87-88.

outlining who were the insiders and outsiders in British society (...) Categories such as "refugee", "alien" and "enemy" were blurred»[79].

De plus, pour les historiens Tony Kushner et Louise Burletson, le rôle du *Home Defence (Security) Executive* n'est pas non plus négligeable[80]. Soutenu par le premier ministre britannique et composé de représentants du *War Office* et des services secrets britanniques, le *Home Defence (Security) Executive* aussi appelé le comité Swinton influence grandement la politique d'internement en Grande-Bretagne. Selon Louise Burletson, les membres du comité Swinton souhaitent ainsi se départir en 1940 de tous ces «étrangers ennemis» qui représentent, selon eux, une menace pour la Grande-Bretagne[81]. L'idée de les envoyer au Canada ou en Australie devient d'autant plus intéressante qu'elle permet non seulement de soulager la pression sur le front intérieur, mais favorise également l'émigration de ces «étrangers ennemis» qui, une fois libérés, pourront s'installer au Canada, en Australie ou encore aux États-Unis[82]. Les membres du comité Swinton penchent donc fortement en faveur de l'internement massif et de l'envoi des prisonniers outre-mer lors de la crise de 1940.

L'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne le 10 juin 1940 précipite finalement les événements pour les «ennemis étrangers» en Grande-Bretagne. Dès le lendemain de cette annonce, Winston Churchill ordonne l'internement de tous les «ennemis étrangers» de sexe masculin âgés de 16 à 70 ans

[79] *Ibid*., p.91-92 et Louise Burletson, «The State, Internment and Public Criticism in the Second World War», dans *The Internment of Aliens* ..., p. 112.
[80] Tony Kushner, *op.cit*., p. 92.
[81] Louise Burletson, *op.cit*., p.112-113.
[82] *Ibid*., p.113 et Tony Kushner, *op.cit.*., p.93-94.

situés sur le territoire britannique[83]. Le *Home Office* procède ainsi aux arrestations tandis que le *War Office* s'occupe de mettre en place les camps d'internement pour les détenus et d'organiser leurs déplacements[84]. En quelques jours à peine, près d'un tiers de tous les «étrangers ennemis», incluant près de 4000 femmes[85], se trouvent dorénavant derrière des barbelés[86]. 4200 Italiens ainsi que 300 fils d'immigrants italiens en provenance surtout de Londres, Glasgow et du sud du pays de Galles sont capturés, contrairement aux 9 000 anticipés par le gouvernement[87]. 750 d'entre eux sont arrêtés sur la base qu'ils sont de dangereux fascistes, les services secrets britanniques n'ayant finalement pas réussi à identifier les 1500 personnes qui se trouvaient initialement sur leur liste de suspects[88]. Quant aux autres civils, ils sont arrêtés arbitrairement parce qu'ils ont entre 16 et 60 ans et

[83] Les femmes classées dans la catégorie B furent également arrêtées. Voir BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.5 et Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens ...*, p.126.

[84] Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.259.

[85] Les femmes sont majoritairement d'origine ou de nationalité allemande et autrichienne ayant été classées dans la catégorie B ainsi que 17 femmes italiennes. Miriam Kochan, «Women's Experience of Internment» dans *The Internment of Aliens*..., p. 147 et 149 et Wendy Ugolini, *Experiencing War as the «Enemy Other»»: Italian Scottish Experience in World War II*, Manchester, Manchester University Press, 2011, p.90.

[86] Ce chiffre inclus 1300 personnes internées sous le règlement 18b, 22 000 Allemands et Autrichiens et environ 4000 Italiens. Voir Tony Kushner, *op.cit*., p.92, Richard Thurlow, *Fascism in Britain. A History 1918-1998*, Londres, Éditions I.B. Tauris, 1998, p.180 et National Archives, Records of the Cabinet (CAB) 67/8/109, mémorandum rédigé par le secrétaire d'État intérieur le 20 novembre 1940, p.1.

[87] Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans The *Internment of Aliens*..., p.126, Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.259-260 et Terri Colpi, *The Italian Factor. The Italian Community in Great Britain*, Londres, Mainstream Publishing, 1991, p.113-114.

[88] Mentionnons également la présence en Grande-Bretagne du parti anglais fasciste, le *British Union of Fascists*, fondé par Sir Oswald Mosley. Celui-ci bénéficia de l'appui de Mussolini et comptait en 1939 environ 9 000 membres. 750 d'entre eux, incluant Mosley, furent arrêtés et internés en 1940. Voir A.W. Brian Simpson, *In the Highest Degree: Odious Detention Without Trial in Wartime Britain*, Oxford, New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1992, p.117-123 et Richard Thurlow, *op.cit*, p.180.

qu'ils résident en Grande-Bretagne depuis moins de 20 ans[89]. De plus, les arrestations se font dans la plus grande confusion. En effet, alors que dans les petits villages les Italo-britanniques sont capturés de façon systématique, les Italiens se trouvant dans les grandes villes où les communautés sont plus dispersées échappent plus facilement à l'internement[90]. Près de 500 marins marchands qui se trouvent en territoire britannique au moment de l'entrée en guerre de l'Italie sont également arrêtés dans le processus[91].

La situation des Italiens vivant en Grande-Bretagne est particulière puisque, contrairement aux civils allemands et autrichiens, ils ont été arrêtés par précaution, dans la hâte, et n'ont pas eu l'opportunité d'être entendus par un tribunal. Ils n'ont donc pas été classés par catégorie ce qui rend difficile la distinction entre les fascistes et les antifascistes[92]. Pour Churchill, il est important de les arrêter d'abord pour prévenir tout acte de sabotage et d'évaluer ensuite chaque cas individuellement pour relâcher ceux qui ne représentent pas un danger pour le pays[93]. Les marins marchands sont, pour leur part, considérés comme des prisonniers de guerre et soumis aux mêmes conditions que les prisonniers de guerre allemands[94]. Les détenus sont d'abord envoyés dans des camps provisoires[95] en

[89] Ils sont arrêtés «*under the Royal Prerogrative and neutrals under article 12 (5A) of the Alien Order 1920 (as amendend in 1940)* ». Richard Thurlow, *op.cit*., p.180, BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 1011 envoyé du haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juin 1940 et Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens*..., p.126.
[90] Terri Colpi, *The Italian Factor...,* p.109.
[91] *Ibid*.
[92] Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.259.
[93] Lucio Sponza, « The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens*..., p. 142 (voir la note de bas de page no.7).
[94] Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.260.
[95] Les Italiens furent d'abord détenus dans les stations de police locales avant d'être transférés dans le camp de *Warth Mills*, un ancien moulin à coton désaffecté près de Bury au Lancashire. Voir Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens*..., p.175.

Grande-Bretagne avant d'être transférés dans différents camps d'internement. Toutefois, la présence de tous ces prisonniers commence à peser sur la Grande-Bretagne toujours en situation de crise. Le gouvernement britannique cherche alors à évacuer ses détenus pour soulager la pression sur le front intérieur.

2.4 Processus décisionnel entourant l'envoi de civils et de prisonniers de guerre au Canada

Dès la fin du mois de mai 1940, la Grande-Bretagne s'inquiète du nombre élevé d'Allemands et d'Autrichiens en captivité sur son territoire. Selon le gouvernement britannique, ces prisonniers représentent une menace pour le pays si l'Allemagne décide d'envahir la Grande-Bretagne[96]. Il craint en effet que les prisonniers de guerre et les «ennemis étrangers» aident l'envahisseur en cas d'attaque. De plus, les prisonniers représentent une charge pour la Grande-Bretagne qui doit les loger, les nourrir et les garder sous surveillance. Vincent Massey, haut-commissaire en Grande-Bretagne, envoie donc un télégramme au secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada le 31 mai 1940 pour savoir si le Canada serait prêt à accueillir des détenus[97]. Sans avoir eu le temps de répondre, le gouvernement canadien reçoit un deuxième télégramme de Massey le 5 juin lui demandant une réponse dans les plus brefs délais étant donné que la question des internés en Grande-Bretagne devient de plus en plus urgente avec l'entrée en guerre imminente de l'Italie[98]. Le comité de guerre se réunit cette même journée et discute de la possibilité d'accueillir des prisonniers au Canada. Certaines craintes sont soulevées

[96] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 749, du haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 31 mai 1940.
[97] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no.779 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 5 juin 1940.
[98] *Ibid*.

lors de cette rencontre notamment par rapport à l'arrivée d'un nombre considérable de prisonniers qui pourrait occasionner des remous au pays[99]. Le comité souligne ainsi le fait que la population est déjà déstabilisée par la présence et l'internement des «ennemis étrangers» au Canada et que l'arrivée d'autres prisonniers représenterait une menace supplémentaire pour le pays[100]. Toutefois, il est clair pour le gouvernement canadien que les prisonniers représentent un plus grand danger pour les Alliés si ceux-ci demeurent en Grande-Bretagne[101]. Hésitant, le gouvernement répond à Vincent Massey que le Canada n'est pas encore prêt à recevoir des prisonniers, mais qu'il évalue présentement si le pays dispose de lieux et d'installations adéquates pour les accueillir dans le futur[102]. Il est alors question notamment d'interner les prisonniers aux Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'à Grosse-Île au Québec[103]. Le 6 juin 1940, le comité[104] chargé d'évaluer la possibilité d'interner des prisonniers de guerre et des civils détenus en Grande-Bretagne remet son rapport au premier ministre du Canada. Le comité juge, après consultation, que le Canada est en mesure de recevoir les prisonniers en provenance de la Grande-Bretagne. Il conclut que le Canada a l'espace nécessaire pour les accueillir et que les *Veterans Guards of Canada* pourront assurer la surveillance dans les camps d'internement[105]. Le 7 juin 1940, le gouvernement canadien reçoit un nouveau télégramme de la part de la Grande-Bretagne qui insiste une fois de plus sur l'urgence d'éloigner les prisonniers dangereux du front. La Grande-Bretagne

---

[99] BAC, Fonds du Bureau du Conseil privé, RG-2, 7c, Bobine: C-11,789, Dossier 1, procès-verbal du cabinet de guerre, 5 juin 1940.
[100] *Ibid*.
[101] *Ibid*.
[102] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 680 envoyé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au haut-commissaire en Grande-Bretagne, le 5 juin 1940.
[103] BAC, RG-2, 7c, Bobine: C-11,789, Dossier 1, procès-verbal du cabinet de guerre, 5 juin 1940.
[104] Ce comité est composé du Général Panet, de J.F MacNeill du département de la Justice et de Norman A. Robertson du département des Affaires extérieures. Voir BAC, fonds N.A Robertson, MG30, E163, vol. 14, rapport du 6 juin 1940.
[105] *Ibid*.

envisage également à ce moment de relocaliser les prisonniers dans les îles britanniques comme Sainte-Lucie ou encore à Terre-Neuve, mais la proximité de Sainte-Lucie ou encore les ressources limitées de Terre-Neuve les incitent plutôt à insister auprès du gouvernement canadien pour qu'il accepte des détenus[106]. À cette date, la Grande-Bretagne compte alors plus de 12 000 internés allemands et 3000 prisonniers de guerre allemands[107]. De plus, comme le craint la Grande-Bretagne, l'entrée en guerre de l'Italie signifierait aussi que près de 9000 Italiens, selon leur estimation, devront être internés[108]. Massey presse donc le gouvernement canadien d'accepter de recevoir au moins 4000 internés et 3000 prisonniers de guerre jugés dangereux pour la sécurité du pays[109]. Le gouvernement britannique mentionne aussi que la Grande-Bretagne prendra en charge les frais reliés au transport et à l'entretien des prisonniers au Canada[110]. À la lumière de ces nouvelles informations, le comité de guerre canadien se réunit le 10 juin 1940 et cède finalement aux pressions de la Grande-Bretagne malgré les réserves émises quant aux conséquences de cette déportation sur la situation intérieure au Canada[111]. La même journée, on envoie donc un télégramme en Grande-Bretagne pour aviser que le Canada accepte jusqu'à 7000 civils et prisonniers de guerre jugés dangereux pour la sécurité du pays sur son territoire[112]. Le 13 juin 1940, il est finalement entendu que le Canada accueillera 2633 civils allemands classés dans la catégorie A, 1823

---

[106] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 802 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 7 juin 1940, p.2.
[107] *Ibid*., p.1.
[108] Finalement, le nombre d'Italiens internés se situa autour de 4500 au lieu des 10 000 prévus par le gouvernement britannique. Voir BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 802 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 7 juin 1940 p.1 et Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.259.
[109] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 802 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 7 juin 1940, p.2.
[110] *Ibid*.
[111] BAC, RG-2, 7c, Bobine: C-11,789, Dossier 1, Procès-verbal du cabinet de guerre, 10 juin 1940.
[112] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 714 envoyé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au haut-commissaire en Grande-Bretagne, le 10 juin 1940.

prisonniers de guerre allemands et 1500 membres du parti fasciste italien pour un total de 5956 prisonniers[113]. En parallèle, l'Australie accepte également de recevoir des prisonniers de guerre et des civils sur son territoire sans imposer de limite par rapport au nombre. L'Afrique du Sud refuse, quant à elle, la demande de la Grande-Bretagne[114].

Le 19 juin 1940, le premier ministre William Lyon Mackenzie King annonce officiellement à la Chambre des communes que le Canada accepte de recevoir près de 7000 prisonniers de guerre et civils en provenance de la Grande-Bretagne sur son territoire[115]. Le premier ministre met l'accent sur le fait que cela soulagera grandement la Grande-Bretagne qui craint alors d'être envahie par l'Allemagne[116]. Cette annonce ne suscite pas beaucoup de réactions à l'exception du député conservateur de Waterloo-Sud, Karl Homuth, qui s'exclama «laissez-les là». Selon le journaliste, le premier ministre lui aurait alors demandé «est-ce que mon honorable ami (…) refuse de coopérer avec le gouvernement britannique?» ce à quoi le député répliqua «je veux certainement coopérer avec la Grande-Bretagne et je souhaiterais qu'on eut coopéré avec elle depuis huit mois». Nous n'avons pas davantage d'informations sur la source de son mécontentement initial, mais nous croyons que le fait qu'il venait lui-même d'une communauté allemande aurait pu l'inciter à se positionner contre l'internement des civils allemands et qu'il ne voulait pas que

[113] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 727 envoyé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au haut-commissaire en Grande-Bretagne, le 13 juin 1940.
[114] Seul le *Dunera Star* quittera Liverpool en direction de l'Australie avec 244 prisonniers de catégorie A, 2290 civils de catégories B et C ainsi que 200 Italiens. Voir Martin Auger, *op.cit*., p.46 et Louise Burletson, *op.cit*., p.112-113.
[115] «Canada to Take War Prisoners and Enemy Aliens held in U.K.», *The Gazette*, 20 juin 1940 et «Le Canada recevra les étrangers et les prisonniers de guerre allemands internés en Grande-Bretagne, *Le Devoir*, 20 juin 1940.
[116] *Ibid*.

ceux-ci soient transférés dans un autre pays[117]. La population, de son côté, sembla plutôt s'inquiéter du fait que cela retarderait le transfert des enfants britanniques que le Canada souhaitait accueillir au pays afin de les éloigner du front[118].

2.5 Arrivée des civils et des prisonniers de guerre au Canada

Dès le 14 juin 1940, il est entendu par le gouvernement canadien que les camps d'internement seront localisés surtout en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick et non pas dans les provinces de l'Ouest où la communauté allemande est nombreuse, comme en Saskatchewan et en Alberta, pour éviter toute collaboration entre la population civile et les prisonniers[119]. Les prisonniers de guerre allemands et les détenus civils commencent ainsi à arriver au Canada dès la fin du mois de juin[120]. Le premier bateau à quitter l'Angleterre est le *Duchess of York* le 21 juin 1940. 2108 Allemands et Autrichiens de catégorie A ainsi que 523 prisonniers de guerre allemands se trouvent à bord du paquebot qui arrive au Canada le 29 juin. Le deuxième bateau, l'*Arandora Star*[121], quitte le port de Liverpool le 1er juillet 1940 avec 479 détenus de catégorie A et entre 712 et 734 internés italiens à bord[122]. Il est

---

[117] «Le Canada recevra les étrangers et les prisonniers de guerre allemands internés en Grande-Bretagne, *Le Devoir*, 20 juin 1940.

[118] «Canada to Take War Prisoners and Enemy Aliens held in U.K.», *The Gazette*, 20 juin 1940, «Canada Constructing New Camps to House War Prisoners from U.K.», *The Gazette*, 27 juin 1940, «Le Canada se prépare à interner dans de nouveaux camps de concentration secrets des dizaines de mille Allemands, prisonniers de guerre britanniques», *Le Devoir*, 27 juin 1940 et «Prisonniers envoyés ici d'Angleterre», *La Presse*, 27 juin 1940.

[119] BAC, RG-2, 7c, Bobine: C-11,789, Dossier 1, Procès-verbal du cabinet de guerre, 14 juin 1940.

[120] En ce qui a trait au nombre de détenus transportés au Canada, les chiffres varient d'une source à l'autre et nous nous sommes basés sur le mémorandum envoyé au gouvernement canadien à la fin du mois de juillet 1940. Voir BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.6.

[121] Voir appendice B

[122] Le nombre exact de personnes voyageant à bord de l'*Arandora Star* est inconnu puisqu'il n'y avait pas de liste officielle des passagers pour le navire. Les chiffres diffèrent ainsi selon les sources. Voir

torpillé le 2 juillet 1940 par un sous-marin allemand et au moins 600 détenus périssent lors de cette attaque[123]. De nombreux survivants, dont 200 Italiens, sont par la suite envoyés en Australie à bord du *Dunera Star* le 10 juillet 1940. L'*Ettrick*, de son côté, quitte l'Angleterre le 3 juillet 1940 avec 1307 détenus de catégories B et C, 880 prisonniers de guerre allemands et 407 civils italiens[124] à bord. Le bateau accoste à Québec le 13 juillet 1940 et les Italiens sont placés à bord d'un train du Canadien Pacifique à destination de Montréal avant d'être transférés au camp S/43 de l'île Sainte-Hélène[125]. Finalement, le *Sobieski* quitte l'Écosse le 4 juillet et arrive au Canada le 15 juillet. Il transporte 983 détenus de catégories B et C et 545 prisonniers de guerre allemands[126]. Le transport des prisonniers vers l'Amérique du Nord est mouvementé puisque les prisonniers sont entassés sur les bateaux et les conditions de vie sont difficiles durant la traversée. Certains détenus sont victimes de violence de la part des gardiens tandis que beaucoup d'entre eux se font voler leurs biens comme de l'argent, par exemple, des vêtements ou encore des bijoux[127]. Un civil allemand qui voyagea à bord de l'*Ettrick* explique notamment que les

---

BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 1011 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juin 1940.

[123] Il fut torpillé à 7h00 le matin à 125 milles à l'ouest de l'Irlande par le sous-marin allemand U47 commandé par Gunther Prien. L'*Arandora Star* naviguait alors sans escorte. Les survivants furent repêchés par le contre-torpilleur St-Laurent et déposés à Greenock en Écosse. Par la suite, de nombreux survivants de l'*Arandora Star* furent envoyés en Australie à bord du *Dunera Star* qui quitta pour l'Australie le 10 juillet avec 244 Allemands de catégorie A, 200 Italiens et 2,288 Allemands de catégorie B et C. Voir Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens*..., p.177 et 181, Louise Burletson, *op.cit*., p.115 et Paula J. Draper, «The "Camp Boys": Interned Refugees from Nazism» dans *Enemies Within…*p.172.

[124] Selon l'information trouvée dans le décompte officiel du camp S/43, seulement 401 civils italiens sont envoyés au camp S/43. Un des prisonniers se trouvant à bord de l'*Ettrick*, Guido Matteo, a pour sa part été laissé à Québec puisqu'il souffrait de tuberculose. BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre du 3 au 30 juillet 1940, BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Report on my visit to Camp S», 7 août 1940 et BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol.4, lettre envoyée par le colonel H. Stethem au département des Affaires extérieures le 6 janvier 1941.

[125] Joe Pieri, *Isle of the Displaced: Italian-Scot's Memoirs of Internment during the Second World War*, Glasgow, Neil Wilson Publishing, 1997, p.40-42.

[126] Voir appendice C.

[127] Louise Burletson, *op.cit*., p.115 et NA, *Home Office*, HO 215/30, « Camps Conditions: Paterson's Report on Internees in Canada », juillet 1941, p.3.

prisonniers étaient confinés dans les bas-fonds du navire à l'exception de brèves visites à la surface. Il y avait, selon lui, deux fois plus de personnes sur le bateau qu'il aurait dû y en avoir[128]. Les rations n'étaient pas suffisantes non plus et les détenus devaient se contenter de deux repas par jour[129]. De plus, la majorité des prisonniers ont été victimes du mal de mer durant les dix jours que dura le voyage[130].

2.6 Bilan de l'opération

Suite au torpillage de l'*Arandora Star* le 2 juillet 1940 où plus de 600 personnes perdirent la vie[131], l'information selon laquelle des civils de catégorie B et C dont de nombreux réfugiés juifs ont été envoyés outre-mer circule en Grande-Bretagne et soulève des critiques de la part de la population[132]. On apprend également que les détenus envoyés au Canada et en Australie ont été maltraités à bord des bateaux, particulièrement ceux qui prenaient place à bord du *Dunera Star* (dont 200 Italiens survivants du naufrage de l'*Arandora Star*) qui quitta la Grande-Bretagne en route vers l'Australie le 10 juillet 1940[133]. Le vicomte Cecil de Chelwood s'adresse alors à la chambre des Lords sur ce sujet en disant que la façon dont la politique d'internement des «ennemis étrangers» avait été menée par le gouvernement était «*one of the most discreditable incidents in the whole history of*

[128] BAC, RG25, vol. 2761, 621-K-40, vol. 4, extrait du journal d'un réfugié allemand entre le 3 et 17 juillet 1940, p.1
[129] *Ibid*., p.2.
[130] *Ibid*.
[131] Ce nombre inclut 446 Italiens ainsi que 175 Allemands et Autrichiens. Voir Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens...*, p.178.
[132] Louise Burletson, *op.cit*., p.111.
[133] *Ibid*., p.115

this country»[134]. Suite à ces événements, le gouvernement britannique décide de cesser d'envoyer des civils à l'extérieur de la Grande-Bretagne[135].

Le Canada accueille ainsi finalement entre le 29 juin et le 15 juillet 1940, 4805 civils dont 2108 sont classés dans la catégorie A et 2290 dans la catégorie B et C, 401 Italiens ainsi que 1948 prisonniers de guerre allemands. Parmi les 2290 civils classés dans la catégorie B et C se trouvent de nombreux réfugiés juifs qui, selon le gouvernement britannique, «*were interned not as individuals because their reliability was open to question, but in pursuance of the policy of general internment of Germans and Austrians adopted as a precautionary measure*» tandis que les Italiens envoyés à bord de l'*Ettrick* «*were not Fascisti, but were selected because being single and between the ages of 20 and 30*»[136]. Contrairement à l'entente prise avec le gouvernement britannique au début du mois de juin 1940, le Canada a ainsi reçu beaucoup plus de civils non dangereux pour la sécurité du pays que de prisonniers nazis et fascistes[137]. Peu de temps après l'arrivée des premiers détenus, le gouvernement canadien cherche à savoir pourquoi la Grande-Bretagne a envoyé des civils de catégorie B et C outre-mer au lieu des détenus de catégorie A tel que prévu. Dans une lettre envoyée au gouvernement canadien au mois de juillet 1940, le vicomte Caldecote, secrétaire d'État britannique, explique que le gouvernement britannique «*came to the conclusion that, in order to reduce the large number of*

---

[134] Hansard (House of Lords), 5e série, vol. 117 (Session 1939-1940), col. 132, 6 août 1940 cité dans Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.261.

[135] Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.262.

[136] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.7. De plus, selon le télégramme envoyé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juin 1940, les prisonniers italiens n'étaient pas membres du parti fasciste, mais étaient plutôt de jeunes hommes célibataires. Voir BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 1011 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juin 1940.

[137] Voir BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 727 envoyé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au haut-commissaire en Grande-Bretagne, le 13 juin 1940.

internees in this country, it was desirable to transfer overseas as many internees, whether individually dangerous or not, as the Dominion Governments were willing to accept»[138]. Il ajouta que «*the fact that so many "B" and "C" category internees have been sent to Canada to fill up the quota of 7000 prisoners of war and internees which the Canadian Government expressed willingness to accept, is due partly to the sinking of the "Arandora Star"*» [139]. Le gouvernement britannique prépara également un mémorandum à l'intention du Canada dans lequel il réitéra l'idée que les détenus de catégorie B et C ainsi que les Italiens envoyés au Canada n'étaient pas nécessairement dangereux pour la sécurité du pays, mais qu'ils avaient plutôt été arrêtés suite aux événements de juin 1940 au moment où l'ordre d'interner massivement tous les «ennemis étrangers» avait été donné au pays[140]. La rapidité avec laquelle les arrestations puis l'envoi de ces détenus outre-mer se déroulèrent empêcha, selon le gouvernement britannique, de prévenir le Canada de ces changements. Dans une lettre envoyée par Vincent Massey, celui-ci ajouta que le *War Office* chargé d'organiser le départ des détenus ne sembla pas, selon le gouvernement britannique, avoir fait de distinction entre les différentes catégories de prisonniers[141]. Le gouvernement britannique admit ainsi que des erreurs avaient été commises comme le cas, par exemple, des professeurs allemands antinazis Bernard Zimmerman et Erich Meissner qui arrivèrent au Canada à bord du *Duchess of York*[142]. Le gouvernement britannique prit rapidement des mesures pour rectifier

---

[138] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, lettre envoyée par le vicomte Caldecote, secrétaire d'État britannique au haut-commissaire en Grande-Bretagne Vincent Massey le 30 juillet 1940, p.2.
[139] *Ibid*.
[140] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.7.
[141] BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol.1, lettre envoyée par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juillet 1940, p.2.
[142] BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol.1, télégramme no. 1104 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 11 juillet 1940 ainsi que la lettre envoyée par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juillet 1940, p.2 et 4.

la situation. Il suggéra également au gouvernement canadien de séparer les détenus de catégorie A de ceux des catégories B ou C et d'être moins sévère avec les détenus des catégories B et C qui étaient composés majoritairement de réfugiés juifs[143]. Les autorités canadiennes jugèrent toutefois que toutes les classes de prisonniers seraient traitées de la même façon jusqu'à ce que le gouvernement canadien reçoive plus d'informations à leur sujet. Le gouvernement canadien accepta tout de même de séparer les civils de catégorie A et les prisonniers de guerre des autres détenus[144]. Cette politique mettra toutefois du temps à se mettre en place. Le gouvernement britannique discuta également de la possibilité de libérer au Canada certains détenus dont le cas aurait été révisé ce à quoi le gouvernement canadien s'opposa[145]. Il accepta cependant que les détenus ayant obtenu l'approbation de la Grande-Bretagne et disposant de visas valides puissent émigrer aux États-Unis[146].

Dès le mois de juillet, le gouvernement commence ainsi à procéder à la réévaluation et, dans certains cas, à la libération des détenus allemands et autrichiens de catégorie B et C[147]. Les réfugiés peuvent ainsi décider de retourner en Grande-Bretagne ou encore émigrer aux États-Unis[148]. Entretemps, le gouvernement britannique met sur pied le *Home Office Advisory Committee* présidé par Sir Percy

---

[143] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p. 8.

[144] BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol.1, mémorandum adressé au secrétaire d'État et préparé par le sous-secrétaire d'État E.H. Coleman le 6 août 1940, p.3.

[145] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p. 9 et BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol.1, mémorandum adressé au secrétaire d'État préparé par le sous-secrétaire d'État E.H. Coleman le 6 août 1940, p.3.

[146] BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol.1, mémorandum adressé au secrétaire d'État et préparé par le sous-secrétaire d'État E.H. Coleman le 6 août 1940, p.3.

[147] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p. 9 et Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p. 262.

[148] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p. 9.

Loraine pour étudier le cas des Italiens internés en Grande-Bretagne[149] tandis qu'on envoie le commissaire Alexander Paterson au Canada pour évaluer la situation dans les camps d'internement canadiens[150]. Les Italo-britanniques sont, pour leur part, admissibles à une libération dès l'automne 1940[151].

Conclusion

Cet épisode d'envois de civils de nationalité ou d'origine ennemie au Canada demeure isolé dans l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ce qui nous amène à croire que cet internement massif de civils en Grande-Bretagne était dû en grande partie au contexte sociopolitique en mai 1940 qui a fait craindre le pire à l'Angleterre et à l'opinion publique majoritairement défavorable envers les «ennemis étrangers». De plus, il semble que les pressions exercées sur le gouvernement britannique par le Comité Swinton qui était en faveur de l'expulsion des «ennemis étrangers» de la Grande-Bretagne aient fortement influencé le déroulement des événements. Il faut également garder à l'esprit que les politiques discriminatoires envers les minorités ethnoculturelles en Grande-Bretagne ne sont pas nouvelles en soi, mais plutôt exacerbées en temps de guerre. Pour soulager la pression intérieure et satisfaire la population, la Grande-Bretagne arrêta ainsi les «ennemis étrangers» de façon massive et en déporta plusieurs milliers au Canada et

[149] Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.262

[150] Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens*…, p.138.

[151] Le gouvernement publia plusieurs livres blancs dont le 6217, 6223 et 6233 qui touchaient les civils italiens : «*The main category for release involved Italians who had been living in Britain for at least twenty years and were judged to be friendly towards their adopted country; then came the category including the «invalid and infirm», affecting mainly the agreed to join the Auxiliary Military Pioneer Corps and were prepared to take up any employment designated by the authorities*». Lucio Sponza, « The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p. 262 et 263 et Lucio Sponza, «The Internment of Italians 1940-1945» dans *«Totally un-English»? : Britain's internment of «enemy aliens» in two world wars* sous la dir. de Richard Dove, New York, Rodopi, 2005, p.155.

en Australie en 1940. Toutefois, une fois que la menace d'une invasion ennemie diminua et que les nouvelles du torpillage de l'*Arandora Star* se rendirent en Grande-Bretagne, cette politique souleva des critiques de la part de différents membres du gouvernement, dont le vicomte Cecil de Chelwood qui s'indigna contre l'internement et surtout contre l'envoi outre-mer de civils incluant de nombreux antifascistes et réfugiés juifs. Cette politique fut donc de courte durée. Au total, durant la Deuxième Guerre mondiale, 38 000 Allemands furent ainsi internés au Canada, dont 34 000 prisonniers de guerre ainsi qu'environ 1000 Italiens qui furent détenus dans l'un des 25 camps d'internement actifs au pays[152]. 401 Italo-britanniques furent quant à eux envoyés au camp S/43 situé sur l'île Sainte-Hélène. Nous allons étudier plus précisément leur cas dans le prochain chapitre.

[152] Martin Auger, *op.cit*., p.9 et Luigi Bruti Liberati, «The Internment of Italian Canadians» dans *Enemies Within...* , p.89.

CHAPITRE III

LE CAMP D'INTERNEMENT S/43

Située au sud de Montréal en plein cœur du fleuve Saint-Laurent, l'île Sainte-Hélène connait, à travers le temps, diverses vocations. De terre agricole à entrepôt de munitions aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, l'île Sainte-Hélène devient, au XX^{e} siècle, un lieu de villégiature prisé par les Montréalais. Les structures militaires de l'île érigées un siècle plus tôt se transforment quant à elles en camp d'internement durant la Deuxième Guerre mondiale et deviennent le lieu d'internement de plus de 400 civils et marins marchands italiens entre 1940 et 1943. Nous allons explorer plus en détail les conditions d'internement de ces personnes dans ce chapitre.

3.1 Histoire de l'île Sainte-Hélène

3.1.1 Occupation de l'île Sainte-Hélène

Fréquentée par les Iroquois de la vallée du Saint-Laurent bien avant l'arrivée des premiers colons en Amérique, l'île Sainte-Hélène est nommée ainsi par Samuel de Champlain en l'honneur de sa jeune épouse Hélène Boullé lors de son troisième voyage au Canada en 1611[1]. Ce dernier aurait d'ailleurs établi un poste de traite sur l'île dès 1613 qui aurait servi notamment de point de ralliement pour ses expéditions vers l'Ouest[2]. En 1635, l'île Sainte-Hélène passe aux mains du seigneur Jean de Lauson qui la cède, en 1665, à Charles Lemoyne, futur seigneur de

[1] Ville de Montréal, *Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène. Analyse des valeurs patrimoniales*, Montréal, Ville de Montréal, 2007, p. 12-13 et Jules Bazin, «L'île Sainte-Hélène et son histoire», *Vie des Arts*, no.48, 1967, p.21.

[2] Martin Royer, *Le fort et les poudrières du complexe militaire de l'île Sainte-Hélène*, mémoire de maîtrise (Archéologie), Université Laval, 2009, p.27.

Longueuil[3]. Celui-ci y construit une modeste cabane «en bois sans plancher ni maçonnerie»[4] et après sa mort en 1685, son fils aîné, Charles Lemoyne de Longueuil, reprend la seigneurie et développe les terres à des fins agricoles. En 1723, la ferme compte ainsi une maison, un pressoir à cidre, une bergerie, une étable-écurie ainsi que «quatre arpens de terre plantés en vigne, trente six arpens de terre en verger et le reste en paturage ou bois»[5].

Par la suite, lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763), des soldats français du régiment de Béarn aménagent une batterie et des retranchements sur l'île afin de se protéger de l'armée britannique. Le chevalier François de Lévis s'y serait d'ailleurs rendu peu de temps après la capitulation de Montréal le 8 septembre 1760. Il aurait alors demandé à ses soldats de brûler leurs drapeaux[6]. L'île Sainte-Hélène devient par la suite la possession de David Alexander Grant qui épouse Marie-Charles Joseph Lemoyne en 1770. Ce dernier poursuit la vocation agricole de l'île en y érigeant notamment des moulins à eau. En 1775, Grant doit toutefois composer avec la présence du gouverneur Guy Carleton qui tente de repousser, en vain, l'armée américaine qui cherche alors à rejoindre Québec.[7]

---

[3] Il obtient ses titres de seigneurie en 1672. Voir Jean-Jacques Lefebvre, «Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay, Charles» dans le dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, Université Laval/Univeristy of Toronto, 1986. <http://www.biographi.ca/fr/bio/le_moyne_de_longueuil_et_de_chateauguay_charles_1F.html> (31 mai 2015).

[4] Martin Royer, *op.cit*., p.28.

[5] Alexandre Jodoin et Louis-Joseph Vincent, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*, Montréal, 1889, p.657 cité dans Martin Royer, *op.cit*., p.28-29.

[6] Certains spécialistes remettent en question cette hypothèse. Voir Jules Bazin, «L'île Sainte-Hélène et son histoire», *Vie des Arts*, no.48, 1967, p.21 et Martin Royer, *op.cit*., p.30.

[7] Martin Royer, *op.cit*., p.29-30.

3.1.2 Structures militaires aux XIX^{e} et XX^{e} siècles

Ce n'est qu'au tournant du XIX^{e} siècle que la vocation militaire de l'île Sainte-Hélène prend de plus en plus d'importance. À ce moment, les autorités montréalaises commencent à démanteler les fortifications qui protègent la ville depuis près d'un siècle tandis que fait rage la guerre anglo-américaine de 1812[8]. Pour les militaires britanniques, même si Québec est «la place forte principale du Canada»[9] Montréal demeure toutefois un endroit stratégique où l'armée peut se ravitailler en route vers Kingston et le Haut-Canada[10]. Ces derniers décident donc d'entreposer la poudre et les munitions à l'extérieur de la ville, sur l'île Sainte-Hélène et font construire, entre 1818 et 1823, un imposant complexe militaire «comprenant principalement des remparts, un mur d'enceinte, un arsenal (…), des magasins (…), une caserne (…) et deux poudrières»[11] aménagés dans la partie nord-ouest de l'île. Montréal et l'île Sainte-Hélène furent donc, durant le XIX^{e} siècle, «le pivot du système de ravitaillement militaire pour le Haut-Canada»[12]. Durant la période des Rébellions de 1837-1838, l'île Sainte-Hélène accueille également un grand nombre de soldats venus prêter main-forte à la couronne britannique[13]. De plus, durant le conflit qui oppose la Grande-Bretagne aux États-Unis à propos des frontières entre les deux nations dans les années 1840, l'arsenal est transformé en prison militaire et les dirigeants font également construire des postes défensifs sur

---

[8] Ville de Montréal, «La ville fortifiée» et «Le centre bourgeois de la ville», 2000. <http://www.vieux.montreal.qc.ca/histoire/fort.htm> et <http://www.vieux.montreal.qc.ca/histoire/c_bour.htm > (31 mai 2015).

[9] André Charbonneau, Marc Lafrance et Monique Poirier, *Montréal : entrepôt militaire et centre logistique*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1992, p. 40 cité dans Katy Tari, *Les fortifications de l'île Sainte-Hélène*, Musée Stewart, 1994, p. 14.

[10] Martin Royer, *op.cit*., p.31.

[11] *Ibid*., p.34.

[12] Katy Tari, *op.cit*., p.15.

[13] Martin Royer, *op.cit*., p.37.

l'île Sainte-Hélène afin de bien la protéger[14]. En 1851, trente ans à peine après le début de la construction de l'arsenal, une quarantaine de bâtiments à vocation militaire occupent dorénavant l'île Sainte-Hélène comme en témoigne le plan dessiné par George Rankin[15]. Après la Confédération de 1867, l'armée britannique retourne en Angleterre et l'île Sainte-Hélène est dorénavant occupée par les miliciens canadiens de façon intermittente[16].

Dès 1874, la Ville de Montréal obtient la permission d'aménager un parc public sur une partie de l'île et «le dimanche et les jours de fête, des milliers de Montréalais prennent le traversier d'assaut (…) De nombreuses attractions les atten[dent] : manèges de chevaux de bois, balançoires, stands de tir, kiosques à musique et bal musette, pavillons de repos, kiosques à friandises…»[17], etc. En 1908, la Ville de Montréal devient officiellement propriétaire de l'île Sainte-Hélène après avoir déboursé la somme de 200 000$[18] au gouvernement fédéral. Toutefois, le gouvernement fédéral continue d'avoir accès à certaines structures militaires dont l'arsenal qu'il utilise notamment durant la Première Guerre mondiale comme dépôt de munitions[19]. Dans les années 1930, la Ville de Montréal fait également appel à l'architecte paysagiste Frederick G. Todd pour concevoir un plan d'aménagement de l'île Sainte-Hélène[20]. Les travaux de restauration et d'amélioration du site débutent

[14] *Ibid*., p.38.
[15] Voir appendice D.
[16] Martin Royer, *op.cit.*, p.40.
[17] Jules Bazin, *loc.cit*., p. 23.
[18] Voir la lettre du 30 septembre 1942 envoyée par le notaire Jean Baudouin et adressée au directeur des Services municipaux M. Honoré Parent et le procès-verbal no.15683 du notaire Jean Baudouin (bordereau de vente 4 novembre 1942). Archives de la Ville de Montréal, Fonds du Conseil de ville de Montréal, VM1, S3, dossier 71231 et Martin Royer, *op.cit*., p.40.
[19] Martin Royer, *op.cit*.., p.41 et Katy Tari, *op.cit*., p.157.
[20] AVM, Fonds Aegidius Fauteux BM1, S13, D68, plan d'aménagement de Frédéric G. Todd daté de 1931. Celui-ci inclut notamment «la restauration des installations militaires, le tracé de nouveaux chemins, l'aménagement d'un lac artificiel, un terrain de jeux pour les jeunes filles et les enfants ainsi

finalement en 1936 et touchent aux principaux bâtiments militaires, incluant la caserne partiellement détruite lors de l'incendie de 1875, ainsi que la construction de la tour de Lévis[21]. Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale vient toutefois mettre un frein aux travaux de Frederick G. Todd qui ne seront repris, finalement, qu'en 1949[22]. Dès le mois de septembre 1939, l'arsenal sert ainsi de prison temporaire puisqu'environ 70 civils d'origine ou de nationalité allemande sont arrêtés à Montréal et envoyés sur l'île Sainte-Hélène[23]. Par la suite, les structures militaires de l'île sont occupées par différents régiments canadiens dont le *17th Duke of York's Royal Canadian Hussars*[24], le régiment de Trois-Rivières[25] ainsi que la compagnie de pétrole de la 2e division du *Royal Canadian Army Service Corps*[26]. Au printemps 1940, la Commission du IIIe centenaire de Montréal réquisitionne les structures militaires de l'île Sainte-Hélène afin d'y tenir la deuxième exposition d'artisanat québécois[27]. Ils réaménagent l'espace, installent les kiosques d'exposition dans l'arsenal et érigent également une scène extérieure dans la cour intérieure[28]. L'événement connait un important succès selon le quotidien *La Presse* qui rapporte que «les différents kiosques sont littéralement envahis par [les]

---

qu'un lagon pour la baignade» voir Katy Tari, *op.cit*., p.162 et Martin Royer, *op.cit*., p. 41. Voir appendice E.

[21] La tour de Lévis permet d'emmagasiner jusqu'à 100 000 gallons d'eau. Voir Martin Royer, *op.cit*., p.41 et Katy Tari, *op.cit*., p.167.

[22] Martin Royer, *op.cit*., p.41.

[23] « 70 nazis internés à l'île Ste-Hélène», *La Presse*, 5 septembre 1939, «Ancien Fort on St.Helen's Island To House Enemy Alien Prisoners», *The Gazette*, 5 septembre 1939, «Les Allemands seront détenus à l'île Ste-Hélene», *Le Devoir*, 5 septembre 1939.

[24] «St. Helen's Island», *The Montreal Standard*, 2 septembre 1939.

[25] «Troops again use St.Helen's Island», *The Gazette*, 15 décembre 1939.

[26] «La vie militaire dans notre île Ste-Hélène», *La Presse*, 6 avril 1940 et Katy Tari, *op.cit*. p. 169.

[27]«Artisanat 1940», *Le Devoir*, 10 juin 1940, «L'exposition de l'artisanat fermera ses portes le 30 juin», *Le Devoir*, 22 juin 1940, «L'ouverture officielle de l'Exposition de l'artisanat ce soir à l'île Ste-Hélène», *La Presse,* 15 juin 1940, «Derniers jours de l'exposition de l'artisanat», *La Presse*, 28 juin 1940. Voir appendice F.

[28] AVM, Fonds de la Commission du troisième centenaire de Montréal, VM12, série 3.

visiteurs et visiteuses qui viennent d'aussi loin que Toronto»[29]. Au total, plus de 20 000 personnes participent à l'événement[30] qui se termine abruptement à la fin du mois de juin au moment où l'armée canadienne reprend possession de l'arsenal pour le transformer en camp d'internement[31].

3.2 Camp d'internement S/43

3.2.1 Composition des détenus

3.2.1.1 Histoire de la communauté italienne en Grande-Bretagne

Au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, la communauté italienne en Grande-Bretagne est déjà bien établie et compte environ 18 000 personnes incluant 500 juifs italiens[32]. Ayant fui la misère et la pauvreté en Italie au XIX^{e} siècle, les immigrants italiens se sont installés principalement dans les grandes villes comme Londres, Manchester, Liverpool et Glasgow[33]. Ils travaillent surtout dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie et, avec le temps, plusieurs d'entre eux deviennent également propriétaires de commerces, de cafés ou encore de kiosques à crème glacée[34]. L'historienne Terri Colpi explique toutefois que l'assimilation est lente pour les Italiens puisque, bien que les immigrants se soient

[29] «Foule nombreuse chaque soir à L'Exposition de l'artisanat à l'île», *La Presse*, 18 juin 1940.
[30] «L'exposition artisanale à l'île en 1941», *La Presse*, 2 juillet 1940.
[31] «Derniers jours de l'exposition de l'artisanat», *La Presse*, 28 juin 1940 et «L'exposition de l'artisanat se fermera le 30 juin», *Le Devoir*, 22 juin 1940.
[32] Lucio Sponza, *Divided Loyalties. Italians in Britain during the Secord World War*, New York, Éditions Peter Lang, 2000, p.25 et 51.
[33] Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain* sous la dir. de David Cesarani et Tony Kushner, London, Frank Cass, 1993, p.168-169.
[34] Lucio Sponza, «The Internment of Italians 1940-1945» dans *«Totally un-English»? : Britain's internment of «enemy aliens» in two world wars* sous la dir. de Richard Dove, New York, Rodopi, 2005, p.154-155 et Terri Colpi, *The Italian Factor. The Italian Community in Great Britain*, Londres, Mainstream Publishing, 1991, p.85.

intégrés socialement et économiquement à la société britannique, beaucoup d'entre eux chérissent encore le style de vie italien et rêvent de retourner en Italie. Plusieurs parlent ainsi un dialecte italien à la maison, mangent des mets typiques et entretiennent des liens serrés avec les autres membres de la communauté italienne[35]. L'historienne Claudia Baldoli mentionne également que «[*the*] *stereotypes of the nineteenth-century Italian emigrant as a peddler and organ-grinder persisted well into the twentieth century [and] the consequence of this was the construction of a negative and weak sense of national identity*»[36]. Terri Colpi ajoute qu'à cette époque, le gouvernement italien accorde peu d'importance aux émigrants et ceux-ci se sentent donc délaissés par leur mère patrie[37]. L'émergence du fascisme en Italie peu de temps après la Première Guerre mondiale allait toutefois avoir un important impact sur la communauté italienne en Grande-Bretagne.

3.2.1.2 Fascisme en Grande-Bretagne

Créé en 1921 sous l'impulsion de Benito Mussolini, le Parti national fasciste est un parti politique de l'extrême droite dont les membres rejettent notamment le libéralisme et l'individualisme et cherchent plutôt à instaurer un nouvel ordre social en s'appuyant sur un État corporatif fort et un régime totalitaire[38]. Une des politiques mises de l'avant par Mussolini est l'expansion du fascisme à l'extérieur de

---

[35]Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens...*, p.168-169 et Terri Colpi, *The Italian Factor*..., p. 85-87.

[36] Claudia Baldoli, *Exporting Fascism. Italian Fascists and Britain's Italians in the 1930's*, New York, Éditions Berg, 2003, p.1.

[37] Terri Colpi, *The Italian Factor*... p.86.

[38]Serge Bernstein et Pierre Milza, *Le fascisme italien*, 1919-1945, Paris, Le Seuil, 1980, p. 113 et Raoul Girardet, «Fascisme», Encyclopédie Universalis en ligne. <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/fascisme/> (25 mai 2015).

l'Italie et il s'appuie, pour ce faire, sur les communautés italiennes vivant à l'étranger. Il fonde ainsi de nombreux clubs fascistes, appelés aussi *fasci*, dans les différentes communautés italiennes y compris en Grande-Bretagne[39]. Ces clubs ont pour objectif de redonner un sentiment d'appartenance et de fierté à tous les Italiens vivant à l'extérieur de l'Italie afin d'en faire des «fascistes enthousiastes» qui deviendront par la suite les ambassadeurs de l'idéologie à l'étranger[40]. Les clubs mettent ainsi de l'avant les valeurs traditionnelles d'*Honneur, Famille et Patrie*, créent des écoles où les jeunes peuvent apprendre l'italien et organisent même des séjours pour les enfants en Italie durant l'été[41]. Les *fasci* deviennent ainsi peu à peu le cœur des différentes communautés italiennes en Grande-Bretagne et «*by the late 1930s the Italians in Britain were for the most part at least nominal members of the Italian fascist party*»[42]. La situation allait toutefois se compliquer pour la communauté italienne en Grande-Bretagne avec l'entrée en guerre de l'Italie en juin 1940.

3.2.1.3 Qui sont-ils?

En juin 1940, 4500 civils italiens sont ainsi arrêtés en Grande-Bretagne. La majorité d'entre eux sont envoyés dans des camps d'internement situés sur l'île de Man, mais plus de 400 Italiens quittent l'Angleterre à bord de l'*Ettrick* en direction du Canada. Après un long voyage de 10 jours, l'*Ettrick* accoste finalement au port de Québec le 13 juillet 1940. Les prisonniers sont ensuite transférés à la gare où ils prennent le train en direction de Montréal. Des autobus les attendent à Montréal et

[39]Terri Colpi, *The Italian Factor...*, p. 86-87 et Serge Bernstein et Pierre Milza, *op.cit*., p.321.
[40] Wendy Ugolini, *Experiencing War as the «Enemy Other»: Italian Scottish Experience in World War II*, Manchester, Manchester University Press, 2011, p.56.
[41] Terri Colpi, *The Italian Factor*..., p.88-89.
[42] *Ibid*., p.89.

les transportent jusqu'à l'île Sainte-Hélène où ils arrivent finalement en fin de soirée[43]. Selon le décompte officiel de l'armée effectué à l'arrivée des prisonniers sur l'île Sainte-Hélène, le camp S/43 comptait 401 détenus[44]. À l'aide de diverses sources provenant notamment de Bibliothèque et Archives Canada, des Archives nationales de Grande-Bretagne et des Archives juives du Canada, nous avons ainsi retracé la présence de 342 civils italiens dont 17 réfugiés juifs ainsi que 59 marins marchands[45].

Les civils italiens, selon un mémorandum envoyé par les autorités britanniques au gouvernement canadien en août 1940, sont pour la plupart de jeunes hommes âgés de 20 à 30 ans[46] et cette information semble confirmée par les sources. Nous avons en effet retracé la date de naissance pour 299 civils sur 342 ce qui représente 87% des détenus et 278 d'entre eux[47] sont ainsi nés entre 1910 et 1920. La moyenne d'âge des détenus civils est donc d'environ 26 ans, le plus jeune détenu civil ayant à peine 16 ans tandis que le plus âgé avait 60 ans au moment de son internement.[48]

---

[43] Joe Pieri, *Isle of the Displaced: Italian-Scot's Memoirs of Internment during the Second World War*, Glasgow, Neil Wilson Publishing, 1997, p.40-48.

[44] Bibliothèque et Archives Canada, fonds du ministère de la Défense nationale, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Report on my visit to Camp S», 7 août 1940 et BAC, fonds du ministère des Affaires extérieures, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol.4, lettre envoyée par le colonel H. Stethem au département des Affaires extérieures le 6 janvier 1941.

[45] Voir BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre du 3 au 31 juillet 1940, National Archives, *Home Office*, HO/396/308, HO/396/130, HO/396/304, HO/396/159, «Italians returned to UK, A-Z: release authorisations», 1942-1945 et Archives juives du Canada, fonds *United Jewish Relief Agencies*, série BB.

[46] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.7 et BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 1011 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juin 1940.

[47] Cela correspond à 93% de l'échantillon.

[48] NA, HO/396/308, HO/396/130, HO/396/304, HO/396/159, «*Italians returned to UK, A-Z: release authorisations*», 1942-1945 et BAC, RG24, vol.6593, lettre envoyée par H. N. Streight au commissaire des camps de réfugiés le 26 janvier 1942, p.2 et AJC, fonds UJRA, série BB.

Pour ce qui est des marins marchands, nous avons retrouvé la date de naissance pour les 59 marins marchands et le plus jeune avait 18 ans tandis que le plus vieux avait 57 ans. La moyenne d'âge de ces détenus s'élève cependant à 30 ans[49]. Les marins marchands détenus au camp S/43 provenaient de 9 équipages différents et se trouvaient sur le territoire britannique lorsque l'Italie entra en guerre en juin 1940. Ils furent immédiatement arrêtés et internés. 6 marins du navire *Andrea* et 6 marins de l'*Elios* ont ainsi été capturés à Newcastle upon Tyne, 6 marins du *Gioacchino Lauro* ont été, pour leur part, arrêtés à Hartlepool tandis que 4 marins de l'*Angelina Lauro*, 10 marins du *Gabbiano*, 4 marins du navire *Erica* et 5 marins du *Mincio* se trouvaient à Liverpool lors de leurs arrestations. 1 marin a quant à lui été capturé à Imminghan à bord du *Amelia Lauro* et finalement, 11 marins provenant du *Libano* furent arrêtés à Gibraltar, territoire britannique situé outre-mer[50].

Au niveau des professions, la majorité des détenus civils était des commerçants ou travaillait dans le domaine de la restauration. Près de 50 détenus exerçaient ainsi la fonction de «*shop-keeper*» tandis que 45 d'entre eux travaillaient comme «*shop assistant*». 15 d'entre eux étaient propriétaires de restaurants et de cafés et il y avait également 23 cuisiniers, 28 serveurs et 15 vendeurs de crème glacée. D'autres détenus exerçaient des métiers plus manuels avec 23 chauffeurs notamment, 20 travailleurs de mosaïque et 11 coiffeurs et barbiers[51]. Plusieurs détenus exerçaient également des professions libérales et il y avait ainsi 4 comptables, 1 ingénieur et 1 futur dentiste.[52] Parmi les réfugiés juifs, le niveau

[49] NA, HO/396/308, «Italians returned to UK, A-Z: release authorisations», 1942-1945.
[50] BAC, RG24, vol. 6594, dossier 5-2-7, vol. 1, «Population Strength Seamen», 6 juillet 1942.
[51] BAC, RG24, vol. 15402, journal de guerre du 1er au 30 septembre 1940.
[52] Voir appendice G pour la liste complète.

d'éducation semble plus élevé puisque plusieurs détenus possédaient des doctorats[53]. Nous avons ainsi retrouvé notamment 1 astronome, 1 médecin, 1 avocat et plusieurs étudiants universitaires[54]. Parmi les détenus du camp S/43, il y avait également 6 prêtres et frères catholiques[55]. Ceux-ci furent transférés dans des monastères au Québec en janvier 1942 et nous avons malheureusement perdu leur trace par la suite[56].

Du côté des marins marchands, nous avons identifié 1 capitaine, 1 second, 12 marins, 10 hommes de pont, 10 «*stokers*» et 10 «*firemen*», 2 charpentiers-menuisiers, 3 cuisiniers, 3 «*ship's steward*», 3 «*boatswain*», 1 assistant-mécanicien, 1 ingénieur-chef, 1 «*wireless operator*» et 1 «*pantryman*».[57]

Nous pouvons donc observer que les détenus du camp S/43 forment un groupe somme toute hétérogène. Selon le témoignage de Joe Pieri, les détenus ne partagent même pas la même langue, certains ne parlant qu'anglais alors que d'autres, comme les marins marchands, parlent différents dialectes italiens[58]. Avec le temps, la composition des détenus change également. En effet, les réfugiés juifs par exemple sont rapidement libérés ou transférés dans un autre camp au Canada[59]

---

[53] L. Zenovich avait un doctorat de l'Université de Rome, E. Pogetto avait un doctorat en économie, V. Barocas avait un doctorat en physique, G. Cantoni était étudiant en médecine (spécialisé en pharmacologie), G. Goldschmied avait un doctorat en droit, G. Foa avait un doctorat en sciences et commerce, G. Perugia avait un doctorat en sciences agraires, A. Modigliani possédait un doctorat en droit et un en sciences économiques et commerce et Gi. Foa avait un doctorat en droit et économie. Voir BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre 1er au 31 août 1940.

[54] AJC, fonds UJRA, série BB.

[55] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940.

[56] BAC, RG24, vol. 6593, dossier 5-2-12, lettre envoyée par H.N. Streight, commissaire des opérations d'internement au commissaire des camps de réfugiés le 26 janvier 1942, p.1-2.

[57] RG24, vol.6594, dossier 5-2-7, vol. 1, «Population Strength Seamen», 6 juillet 1942.

[58] Joe Pieri, *op.cit.*, p.51-52.

[59] Les réfugiés juifs furent transférés aux camps N, A ou I en 1941. Paula J. Draper, *The Accidental Immigrants: Canada and the Interned Refugees*, thèse de doctorat (histoire), University of Toronto, 1983, p.192.

tandis que les démarches des civils pour obtenir leur libération sont plus longues[60]. Les marins marchands, pour leur part, sont considérés à partir de 1942 comme des prisonniers de guerre de classe 1 et ils ne peuvent donc pas être libérés avant la fin du conflit[61]. Il est intéressant de souligner que le camp S/43 sert aussi de camp de transit étant donné la position géographique de l'île Sainte-Hélène par rapport à l'Europe. De nombreux détenus en route vers la Grande-Bretagne ou, au contraire, vers les camps d'internement de l'Ouest canadien transitent ainsi par l'île Sainte-Hélène[62].

3.2.1.4 Fascistes ou non

Nous avons peu d'informations au niveau de l'allégeance politique des détenus du camp S/43. Nous savons, selon les sources officielles, qu'ils ne sont pas officiellement membres du parti fasciste[63] et Alexander Paterson qui se rend au Canada en novembre 1940 pour évaluer la situation des Italo-britanniques explique qu'ils furent internés simplement parce qu'ils avaient entre 16 et 70 ans et n'avaient pas renoncé à la citoyenneté italienne[64]. Il ajoute également que selon lui, les civils italiens préfèrent «*a safe war and a safe sea*»[65]. Ainsi, selon son estimation, «*about*

[60]Détenus par mesure préventive, les internés ne furent pas accusés d'avoir commis un crime et après l'examen de leur dossier, certains prisonniers purent ainsi être libérés.

[61] Geneviève Couture, *Réfugiés et prisonniers de guerre à Sherbrooke. Le camp d'internement Newington, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, p 41-42.

[62] Joe Pieri fait mention notamment des membres de l'*Afrika Korps* qui furent par la suite envoyés dans les camps de l'Ouest canadien. Joe Pieri, *op.cit*., p.103-104.

[63] BAC, RG25, vol.2761, dossier 621-K-40, vol. 1, télégramme no. 1011 envoyé par le haut-commissaire en Grande-Bretagne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 29 juin 1940.

[64] NA, HO 215/30, «Camps Conditions: Paterson's Report on Internees in Canada», juillet 1941, p.26-28.

[65] Dans le texte original, Paterson explique que : «*Many of these men, who had been born in Scotland, were only interned because at the statutory age, they had not renounced their Italian descent*». Nous avons décidé de traduire le terme «*descent*» par le terme citoyenneté. *Ibid*., p.28.

100 were at heart pro-British (…) another 100 were blatantly Fascist (…) [and] the remaining 200 had no fixed political convictions, but were desperately anxious to be on the winning side at the end of the war»[66]. Il est toutefois important de préciser qu'un détenu affichant une attitude antibritannique ne signifie pas pour autant que celui-ci adhère à l'idéologie fasciste. En effet, selon l'historien Lucio Sponza les Italiens nés en Grande-Bretagne et internés en juin 1940 ont pu développer plus facilement du ressentiment par rapport à la Grande-Bretagne ce qui pourrait expliquer que plusieurs s'affichèrent antibritanniques et pouvaient paraître, à cet effet, profascistes [67]. Les autres données recueillies abondent aussi dans ce sens. Dans un rapport datant du 7 août 1940, le colonel H de N. Watson estime ainsi que les prisonniers, à quelques exceptions près, ne sont pas dangereux[68] tandis que le colonel Stethem évalue sommairement en janvier 1941 que 60% des internés sont antifascistes contre 40% fascistes[69]. Nous avons également quelques mentions dans les sources de la présence de fascistes à l'intérieur du camp. Par exemple, en juin 1941, Ernest L. Maag du comité international de la Croix-Rouge rapporte qu'une radio donnée aux détenus du camp S/43 a été complètement détruite par un détenu qui estimait que les nouvelles diffusées étaient toutes de la propagande alliée[70]. De son côté, le détenu Giuseppe (Joe) Pieri raconte que rapidement, «*the prisoners began to form into mutually suspicious and antagonistic groups, the Fascists on one side, the Jews and a handful of Communists on the other. In the middle was the large majority who took no sides and who wished only to be free and reunited with their*

[66] *Ibid*.
[67] Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians» dans *The Internment of Aliens...*, p.141.
[68] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Report on Inspection of Camp S»,7 août 1940.
[69] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Inspection Report», 13 janvier 1941.
[70] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp "S"», 2 juin 1941, p.1.

families»[71]. Finalement, le témoignage du réfugié juif Josef Eisinger nous permet également d'en connaître un peu plus sur les détenus du camp S/43. Né en 1924 en Autriche, Josef Eisinger travaille en Angleterre lorsqu'il est arrêté en juin 1940 et envoyé au Canada. Il est d'abord envoyé au camp B au Nouveau-Brunswick puis transféré au camp A avec les autres réfugiés juifs en 1941[72]. En septembre 1941, il est envoyé avec une vingtaine de ses collègues au camp S/43 sur l'île Sainte-Hélène afin de passer ses examens d'entrée à l'université à Montréal. Il écrit dans son journal que les détenus du camp S/43 accueillirent les étudiants avec un gâteau sur lequel était inscrit «*Viva il Duce!*». Selon ses observations, les leaders du camp étaient fascistes, mais la plupart des autres détenus du camp étaient au contraire enchantés de leur visite[73]. Nous n'avons pas d'informations précises sur les marins marchands, mais il y avait probablement une plus grande proportion de partisans fascistes puisque ceux-ci vivaient en Italie au déclenchement de la guerre.

À l'exception de l'épisode de la radio, nous n'avons retrouvé aucune mention dans les sources officielles de tensions entre les détenus. Pourtant, dans son témoignage, Joe Pieri relate quelques épisodes conflictuels notamment lorsque des journaux furent vandalisés par des marins marchands ou lorsqu'une bataille éclata entre un antifasciste et un fasciste. À un moment donné, Pieri affirme que la tension était tellement palpable que le commandant dut augmenter la présence de gardes dans l'enceinte du camp et insister qu'aucune manifestation de violence ne serait tolérée dans le camp. Il ajoute également que jusqu'à ce que les réfugiés juifs furent

[71] Il se classe lui-même dans cette majorité et affirme n'avoir pas de parti pris politique. Joe Pieri, *op.cit*., p.34 et 52.
[72] Mémoires non publiés de Josef Eisinger, *Flight and Refuge. Reminiscences of a Motley Youth*, New York, 2014, p.7, 37, 40-46.
[73] *Ibid*., p. 46.

transférés dans un autre camp l'atmosphère était «*a mixture of conflicting political views that were always on the brink of exploding into open conflict»*[74].

3.2.2 Occupation des lieux

Lorsque les détenus arrivent au camp S/43, le gouvernement fédéral vient à peine de reprendre possession des lieux. L'Armée canadienne signe alors un bail avec la Ville de Montréal qui loue les structures militaires de l'île Sainte-Hélène à raison de 1$ par année à partir du 1er juillet 1940, et ce, pour toute la durée de la guerre.[75] En quelques jours, les structures militaires de l'île Sainte-Hélène sont sécurisées afin d'accueillir les détenus et une carte annexée au bail entre la Ville de Montréal et le gouvernement fédéral sert ici de source principale pour être en mesure de comprendre comment les lieux ont été occupés entre 1940 et 1943[76].

Tout d'abord, au niveau de la surveillance du camp, une tour de garde ainsi que 2 postes de mitrailleuses sont érigés à chaque extrémité de la cour intérieure(4)[77]. Il y a également plusieurs postes de sentinelle sur l'île Sainte-Hélène[78] et dès le mois de juillet 1940, un garde est assigné sur le pont Jacques-Cartier afin de surveiller le camp et empêcher les civils de s'arrêter au-dessus de

[74] Joe Pieri, *op.cit*., p.70.
[75] AVMl, VM1, S3, dossier 71231 et VM2, S1, boîte 2418-1, dossier 208.
[76] *Ibid*. Voir appendice H et se référer à la carte pour voir l'emplacement des structures du camp (numéros entre parenthèses dans le texte). Par exemple, «4» sur la carte désigne les deux postes de mitrailleuses situées dans la cour intérieure.
[77] BAC, RG24, volume 11253, dossier 11-2-43, «Report on my visit to Camp S», 7 août 1940 et Joe Pieri, *op.cit.*, p.49. Se référer à la carte en annexes pour voir l'emplacement des structures du camp. Par exemple, «4» sur la carte désigne les deux postes de mitrailleuses situées dans la cour intérieure.
[78] Selon un rapport daté du 7 août 1940, il y avait 21 postes de sentinelle au camp S/43 (BAC, RG24, volume 11253, dossier 11-2-43, «Report on my visit to Camp S», 7 août 1940) tandis qu'un autre rapport, daté du 9 juillet 1942, signale la présence de seulement 11 postes de sentinelle (collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942)

l'île[79]. Une double clôture de fil barbelé d'une hauteur de 7 pieds entoure l'arsenal, le lavoir et la petite poudrière et des portes en acier sont installées à l'entrée du camp.

L'arsenal de l'île sert ainsi à accueillir les 401 détenus civils italiens (140). Le rez-de-chaussée est occupé par la cuisine, la cafétéria, les cellules de détention ainsi que les toilettes et les douches. Les deux dortoirs se trouvent, pour leur part, aux premier et deuxième étages. Les lits superposés sont identifiés avec le numéro du détenu. Les matelas sont en paille et les internés reçoivent aussi deux couvertures de laine et une serviette[80]. Leurs effets personnels sont rangés dans des valises sous les lits ou encore sur des étagères.[81] Le deuxième étage est aussi occupé par les locaux du barbier, du tailleur et du cordonnier du camp ainsi que par la bibliothèque et la salle de classe. L'hôpital a quant à lui été aménagé au premier étage et compte déjà 20 lits en août 1940. Pour les cas de tuberculose, une tente est aménagée à l'extérieur dans l'attente du transfert des patients à l'hôpital. L'arsenal est également équipé de toilettes (urinoirs et cabinets fermés) et de douches à raison d'une douche pour dix internés[82]. Pour le lavage, les détenus ont à leur disposition une laveuse, 10 lavoirs, 10 planches à laver, du savon et des cordes à linge à l'extérieur et sont responsables d'effectuer leur propre lavage[83]. À l'extérieur, dans la cour intérieure, les détenus construisent aussi une *recreation hut* (17) ainsi qu'un atelier de couture(18)[84].

---

[79] BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre du 3 au 31 juillet 1940.
[80] BAC, RG24, volume 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940.
[81] *Ibid*.
[82] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942
[83] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43» juin 1942.
[84] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942. Voir appendice I.

La petite poudrière et le lavoir sont pour leur part occupés par le personnel militaire du camp. Les structures existantes sont utilisées comme mess pour les officiers et les gardes (133 et 134). La cuisine est aussi située à cet endroit (11 et 12). Les gardes du camp font aussi construire des structures temporaires dans le stationnement pour y aménager les quartiers des officiers (2), des sergents (181) et des gardes (1) ainsi qu'une *recreation hut* pour le personnel militaire(3)[85].

Finalement, la grande poudrière est utilisée comme atelier de travail pour les détenus (128, 129 et 130). Un atelier de menuiserie et peinture y est installé et les détenus partagent l'espace avec les employés de la Ville de Montréal[86].

3.2.3 Règlements et fonctionnement du camp

Dès leur arrivée au camp d'internement S/43, la vie des détenus est organisée par les autorités. Gérés par le gouvernement fédéral canadien et plus précisément par le ministère de la Défense nationale, la surveillance et l'administration des camps d'internement sont confiées, pour leur part, au *Canadian Provost Corps*[87] ainsi qu'aux *Veterans Guards of Canada*[88].

---

[85] Voir appendice J.

[86] AVM, VM1, 3e série, dossier 71231, lettre de M. Panet à M. Parent datée du 29 août 1941.

[87] Créé en juin 1940, le *Canadian Provost Corps* agit à titre de police militaire de l'Armée canadienne durant la Deuxième Guerre mondiale. Andrew R. Ritchie, *Watchdog: a history of the Canadian Provost Corps*, Burlington, Canadian Provost Corps Association, 1995, p.16.

[88] «Corps pourvu d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale âgés de 40 à 65 ans recrutés à partir du mois de mai 1940, servant à temps plein et dans la réserve durant la Deuxième Guerre mondiale (…) La grande majorité d'entre eux servirent au Canada (…) [et] la plupart agirent comme gardiens auprès des camps de prisonniers de guerre et d'internement d'étrangers ennemis au Canada». Société historique de l'Ontario, «Des histoires d'ici : les ennemis de l'intérieur», 2010. < http://www.readingandremembrance.ca/forms/2010/FEnemiesWithin_Homeland%20Stories.pdf > (18 octobre 2015) et Geneviève Couture, *op.cit*., p. 25.

Lorsque le camp S/43 ouvre ses portes en juillet 1940, la compagnie 4 des *Veterans Guards of Canada* est responsable de la sécurité du camp et le commandant est le major Daniel Jerome O'Donahoe. S'occupant «de tout le personnel militaire qui se trouv[e] dans l'aire du camp, ainsi que des employés civils qui y [travaillent]» [89], le commandant est appuyé dans ses fonctions par un adjudant ainsi qu'un sergent-major. D.J. O'Donahoe est remplacé par la suite par le lieutenant-colonel Conrad Oscar Dorval qui arrive en poste en septembre 1940[90]. Finalement, à partir d'octobre 1942, c'est Robert Hunter Duvar qui est à la tête du camp S/43[91]. Le personnel militaire est aussi composé de gardes, de sentinelles et d'escortes[92]. Il y a également une rotation régulière parmi les gardes afin d'éviter, entre autres, que ceux-ci ne se rapprochent trop des détenus. Outre la compagnie 4 des VGC, les détenus du camp S/43 sont ainsi gardés notamment par les compagnies 2 et 3. Selon Joe Pieri, les détenus avaient une préférence pour les gardes canadiens-français qui étaient plus amicaux et surtout moins stricts que leurs homologues anglophones[93]. Au total, le camp S/43 compte ainsi plus de 100 employés.[94]

Au niveau de l'administration interne du camp, une hiérarchie s'établit rapidement parmi les internés. Tout d'abord, chaque groupe de 20 internés élit un chef dont le rôle est de s'assurer, entre autres, de la propreté des lieux et de veiller à ce que les internés respectent bien les règles[95]. Les chefs de groupe nomment ensuite le porte-parole du camp. Celui-ci établit le lien entre les internés et le

[89] *Ibid*., p. 26.
[90] BAC, RG24, volume 11253, dossier 11-2-2, «Inspection report», 23 septembre 1940.
[91] BAC, RG24, bobine C-5374, dossier HQS 7236-1-10-43.
[92] *Ibid*.
[93] Joe Pieri, *op.cit*., p.82-83.
[94] Voir appendice K.
[95] Geneviève Couture, *op.cit*., p.30.

commandant du camp. Il représente ainsi les détenus auprès des autorités du camp notamment lorsqu'il y a des plaintes et il bénéficie de certains avantages comme avoir «ses propres quartiers et un bureau, être exempt de diverses tâches ou travaux et pouvoir nommer certains fonctionnaires du camp»[96]. Cette hiérarchie permet ainsi de s'assurer du bon fonctionnement du camp et éviter la confusion parmi les internés. Selon Joe Pieri, Tino (ou Santo) Moramarco est ainsi le premier porte-parole du camp[97]. Il est par la suite remplacé brièvement par Natalino Valente en janvier 1941 puis, par George Martinez jusqu'en octobre 1941. Angelo Conti devient ensuite le porte-parole du camp et il est remplacé par Domenico Crolla en août 1942. Celui-ci retourne en Angleterre et Guerino Campolini le remplace dès décembre 1942. Finalement, le capitaine Nicolo Bonorino semble avoir été le dernier leader du camp S/43.[98]

La sécurité au camp d'internement S/43 est assurée par l'appel des détenus qui est effectué trois fois par jour soit à 8h30, 11h35 et 20h00 ainsi qu'au moins trois fois durant la semaine entre minuit et 6h30 le matin[99]. Il y a également des fouilles ponctuelles dans les baraques et cinq cellules de détention[100] sont disponibles lorsque les détenus défient les règlements[101]. Les détenus ont également une plaque d'identification en métal avec leur numéro de détenu[102]. Ils doivent la rendre quand ils quittent l'enceinte du camp pour aller travailler par exemple et la

---

[96] *Ibid*.
[97] Joe Pieri, *op.cit*., p.52
[98] BAC, RG24, vol.15401 et 15402, journaux de guerre pour les mois d'octobre 1941, août 1942, décembre 1942, juin et juillet 1943.
[99] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-2, «Specimen camp standing orders», septembre 1940.
[100] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942.
[101] Selon la Convention de Genève, les prisonniers pouvaient demeurer en isolement durant 28 jours consécutifs maximum. Voir Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le sud du Québec 1940-1946*, Outremont, Éditions Athéna, 2010, p.135.
[102] Voir appendice L.

récupèrent à leur retour[103]. Finalement, des photos des détenus furent prises ainsi que leurs empreintes digitales[104].

La vie quotidienne des détenus est aussi régie par un horaire très strict. En effet, les internés sont réveillés à 6h30 et le déjeuner est servi à 7h00. Les détenus travaillent ensuite le reste de l'avant-midi et le dîner est servi à 12h00. À 13h00, les internés retournent travailler jusqu'à 17h00. Le souper est par la suite servi et les détenus ont la soirée libre. Finalement, l'extinction des feux a lieu vers 21h30. Les prisonniers travaillent généralement 6 jours par semaine avec une journée de repos le dimanche.[105]

3.2.4 Protection des détenus

Durant la Deuxième Guerre mondiale, les internés civils et les prisonniers de guerre au Canada sont protégés par la Convention de Genève. Créée au départ pour les prisonniers de guerre seulement, le Canada décide, en 1939, d'inclure aussi les internés civils dans la Convention. Ainsi, les prisonniers de guerre sont classés dans la catégorie 1 alors que les internés civils sont dorénavant considérés comme des prisonniers de guerre de catégorie 2[106]. Cette Convention permet ainsi de garantir

[103] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», Juin et 9 juillet 1942
[104] BAC, RG24, vol. 11248, dossier 9-2-1, lettre envoyée par Angelo Conti au délégué argentin Dr Pablo Santos Munos, 5 août 1942.
[105] Les réfugiés juifs pouvaient également se reposer le samedi. Geneviève Couture, *op.cit*., p.93 et BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-2, «Specimen camp standing orders», septembre 1940.
[106] Martin Auger, *op.cit.*, p. 29.

aux prisonniers de guerre et aux civils internés des conditions de vie décentes[107] et réglemente les différents aspects de leur détention.

Tout d'abord, la Convention de Genève stipule que «chaque pays belligérant [peut] choisir un pays neutre qui agira en son nom à titre de Puissance protectrice»[108]. L'Italie mandate ainsi le Japon puis l'Argentine après le début de la guerre du Pacifique en décembre 1941 comme Puissance protectrice pour les détenus italiens au camp S/43[109]. Des représentants de ces pays effectuent ainsi plusieurs visites au camp S/43 entre 1940 et 1943 et rencontrent les internés pour s'assurer du bon traitement réservé aux prisonniers.

Au niveau des conditions de vie, les détenus sont d'abord assurés, grâce à la Convention de Genève, de recevoir la même ration que les soldats du pays où ils sont détenus (article 11). Les rapports d'inspection du camp S/43 mentionnent ainsi que la qualité de la nourriture est bonne et que les rations respectent celles prescrites par l'Armée canadienne[110]. Les aliments sont assez diversifiés et comprennent notamment du pain, de la viande, du poisson, des patates, du riz, du gruau, des fruits et des légumes, du bacon, du sucre, des fèves, de la confiture, du beurre, du fromage, du lait évaporé, du sel et du poivre, du café et du thé[111]. Étant donné la présence, parmi les détenus, de chefs cuisiniers renommés, la qualité des repas est aussi excellente et ces derniers cuisinent même pour les gardes[112]. Au

[107] *Ibid*., p.87-88 et Comité international de la Croix-Rouge. «Convention relative au traitement des prisonniers de guerre», 27 juillet 1929. < https://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/ART/305-430012?OpenDocument.>. Voir articles 10,11 et 12 de la Convention de Genève.
[108] Martin Auger, *op. cit*., p.85.
[109]BAC, RG24, vol. 11248, dossier 9-2-2, rapport du commandant du camp C.O. Dorval au commissaire des opérations d'internement, 25 septembre 1942.
[110] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940.
[111] BAC, RG24, vol. 6576, dossier 1-2-4, 20 février 1941 et 9 mai 1941.
[112] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Report on Inspection of Camp S»,7 août 1940.

niveau du menu, voici un exemple d'un déjeuner : bacon, confiture (marmelade), pain et café et d'un dîner : riz aux légumes, poisson (saumon) avec de la sauce tomate, pain, beurre et thé[113]. Les rations sont réduites durant la guerre selon la disponibilité des produits, mais les détenus canadiens sont considérés comme étant très choyés puisqu'ils ont accès à de la nourriture en abondance contrairement à ceux internés en Europe[114]. À partir de l'été 1941, les détenus purent également bonifier leur alimentation avec des légumes frais cultivés sur l'île Ronde située à proximité de l'île Sainte-Hélène[115].

Ensuite, les Puissances détentrices doivent vêtir leurs internés (article 12). Pour les civils détenus au Canada, ceux-ci se voient remettre des bottes de cuir, des bottes de caoutchouc, deux paires de bas, deux paires de sous-vêtements d'hiver, une tuque, un chapeau, un manteau de laine de style Mackinaw, des mitaines en laine, des gants en cuir, un manteau d'hiver, deux chandails de laine, une paire de pantalons d'hiver, deux shorts et une veste[116]. L'Armée canadienne leur fournit également un uniforme composé d'un pantalon et d'une chemise en jean[117]. Un grand cercle rouge d'un diamètre de 35 cm se trouve sur le dos de la chemise et une bande de tissus rouge de 8 cm de large longe les jeans sur le côté[118]. Les détenus ont

[113] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940.
[114] BAC, RG24, vol. 6576, dossier 1-2-4, 20 février 1941 et 28 avril 1941.
[115] BAC, RG24, bobine C-5379, HQS 7236-34-1-43, lettre envoyée par Jacques Rousseau au commandant du camp C. Dorval le 12 mai 1940 et lettre envoyée au quartier général par le commandant du camp le 14 mai 1940.
[116] BAC, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, 13 mars 1941 et John Joseph Kelly, *The prisoner of war camps in Canada; 1939-1947*, mémoire de maîtrise (histoire), University of Windsor, 1975, p. 92-93.
[117]Les prisonniers de guerre pouvaient toutefois porter leurs uniformes avec les badges et les médailles, mais ils n'étaient pas remplacés une fois qu'ils étaient trop usés pour être portés (John Joseph Kelly, *op.cit*., p. 92) Voir appendice M.
[118] Geneviève Couture, *op.cit*., p. 70.

seulement le droit de recevoir des bas, des gants, des foulards ou encore des sous-vêtements supplémentaires de la part d'organismes comme le YMCA[119].

Afin de subvenir à leurs besoins, la Convention de Genève prévoit également la mise en place de cantines dans les camps d'internement (article 12). Celle du camp S/43 ouvre ses portes dès la fin du mois de juillet quelques heures par jour[120]. Les détenus peuvent ainsi se procurer divers articles personnels comme du tabac, des cigarettes, des boissons gazeuses, du papier, des crayons, des bonbons, du chocolat et même de la bière[121]. Les détenus payent leurs achats avec des coupons obtenus lorsqu'ils travaillent et les profits réalisés sont ensuite utilisés pour améliorer le bien-être des détenus[122].

Au niveau de la santé, les soins des malades doivent aussi être assurés par la Puissance détentrice (article 14). Un hôpital est ainsi mis sur pied au camp S/43 pour les prisonniers malades. La santé des détenus est généralement bonne, mais nous avons recensé plusieurs épisodes de gastrites (maux de ventre) et de grippe. Les détenus souffrent également régulièrement d'amygdalites, d'otites et de bronchites. Les problèmes les plus fréquents demeurent toutefois les varices et les entorses. Il n'y a qu'un seul cas de maladie mentale recensé en janvier 1943 et le patient fut envoyé à l'hôpital militaire situé à Ste-Anne-de-Bellevue durant plus d'un mois[123].

---

[119] RG24, vol. 6576, dossier 1-1-6, lettre envoyée par Angelo Conti à Jerome Davis du YMCA le 26 janvier 1942.

[120] L'horaire de la cantine était le suivant : de 9h30 à 10h30, de 12h30 à 13h00, de 15h00 à 15h30, de 17h30 à 18h00 et de 20h15 à 21h15. Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942 et BAC, RG24, vol. 11264, 24 juillet 1940.

[121] Les prisonniers peuvent en effet acheter de la bière durant quelques heures chaque jour soit entre 20h15 et 21h15. Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942 et Geneviève Couture, *op.cit*., p.61.

[122] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940.

[123] BAC, RG24, bobine C-5372, rapport hospitalier hebdomadaire, semaine du 9 janvier 1943. Nous ne savons pas si le patient est revenu au camp S/43 suite à son hospitalisation.

Un médecin militaire est attaché au camp S/43, mais il y a également deux médecins parmi les internés qui veillent à leur bien-être. Ces derniers portent un brassard avec la lettre «D». L'hôpital emploie aussi des internés comme infirmiers pour les soutenir dans leurs tâches.[124] En ce qui concerne la santé dentaire, un des internés est étudiant en médecine dentaire et il s'occupe des soins de base des prisonniers. Sinon, les détenus reçoivent la visite d'un dentiste militaire au moins une fois par semaine[125]. Il y eut, selon les informations recueillies, deux décès au camp S/43. Le premier est un civil du nom de Giovanni Bertoli. Il décéda d'une pneumonie le 5 janvier 1941 à l'hôpital Notre-Dame. Il fut enterré au cimetière Côte-des-Neiges à Montréal. [126] Joe Pieri mentionne quant à lui la mort d'un second interné, un marin marchand du nom de Giuseppe Godizzaro qui décéda de raisons inconnues[127]. Nous n'avons toutefois retrouvé aucune trace de ce décès dans les sources officielles.

La Convention de Genève assure également au détenu la possibilité de professer librement sa religion (article 16). Les détenus du camp S/43 reçoivent ainsi la visite hebdomadaire d'un aumônier qui célèbre la messe et reçoit les détenus à la confession[128]. Les réfugiés juifs ont également accès aux articles nécessaires pour célébrer les offices et les fêtes religieuses jusqu'à leur transfert dans les camps de réfugiés à partir de 1941. Selon un rapport datant de juillet 1942, 95% des détenus sont alors catholiques[129].

---

[124] BAC, RG24, volume 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940, BAC, RG24, volume 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 23 avril 1941 et BAC, RG24, volume 11253, dossier 11-2-43, «Report on my visit to Camp S», 7 août 1940.

[125] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Inspection Report», 13 janvier 1941 et collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.

[126] BAC, RG24, bobine C-5371, dossier HQS 7236-1-7-43.

[127] Joe Pieri, *op.cit.*, p.63.

[128] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.

[129] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942.

Finalement, le courrier est un sujet très sensible auprès des détenus qui attendent impatiemment des nouvelles de leurs familles. La Convention de Genève assure ainsi le maintien d'une correspondance entre les prisonniers et leurs familles (article 36 à 38). Les internés du camp S/43 peuvent ainsi recevoir un nombre illimité de colis et de lettres, mais ils ont seulement le droit d'envoyer une lettre (vingt-quatre lignes maximum) et une carte postale (douze lignes maximum) par semaine[130]. Les frais liés au papier et aux frais d'envoi sont toutefois couverts par le gouvernement[131]. La correspondance des détenus est bien sûr censurée et selon un rapport du mois de juin 1942, 55% du courrier est envoyé en Grande-Bretagne, 30% en Italie et 15% en Amérique (Canada, États-Unis et Amérique du Sud). Les lettres sont généralement rédigées en anglais ou en italien.[132]

Parallèlement à la Convention de Genève, différents organismes veillent au bien-être des prisonniers. La Croix-Rouge internationale, fondée en 1863, est à l'origine de la Convention de Genève et inspecte régulièrement les camps d'internement canadiens afin de s'assurer que les «conditions matérielles, physiques et sanitaires» sont convenables pour les détenus[133]. Nous avons retrouvé un seul rapport rédigé par le délégué de la Croix-Rouge internationale Ernest L. Maag à Bibliothèque et Archives Canada, mais nous savons qu'il y a eu plus d'une visite durant les trois années d'opération du camp[134]. Conjointement avec les autres organisations venant en aide aux prisonniers de guerre et aux civils internés, la

---

[130] *Ibid*.
[131] Geneviève Couture, *op.cit*., p.71.
[132] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942.
[133] Martin Auger, *op.cit.*, p.87 et Geneviève Couture, *op.cit*., p.79.
[134] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on camp S», 27 août 1940 et BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre du 1er au 30 septembre 1941.

Croix-Rouge internationale fait parvenir différents colis contenant divers biens comme des livres aux détenus du camp S/43.

De son côté, la *Young Men's Christian Association* (YMCA), fondée en 1844, met sur pied la Société de Secours aux Prisonniers de Guerre sous la direction de Jerome Davis pour s'occuper des «activités intellectuelles, religieuses et récréatives des détenus»[135]. Les demandes sont envoyées par le leader du camp à un représentant du YMCA et les articles sont payés par les revenus de la cantine du camp[136]. Il semble toutefois qu'au contraire des prisonniers de guerre allemands, les détenus ne recevaient pas de colis réguliers de la Croix-Rouge ni de la Grande-Bretagne ce qui les rendait plus dépendants de la cantine du camp pour se procurer des articles comme du savon et des brosses à dents[137]. Les principales demandes des détenus du camp S/43 concernaient l'envoi de matériel éducatif et de livres en anglais et en italien. Ils souhaitaient également recevoir de l'équipement sportif comme des bâtons de hockey, des balles de ping-pong, des ballons de soccer, etc.[138]

Finalement, pour les réfugiés juifs internés du camp S/43, le Congrès juif canadien mit en place l'*United Jewish Refugee & War Relief Agencies* dès mars 1939[139]. Dès le mois d'août 1940, les réfugiés juifs italiens qui se trouvent au camp S/43 reçoivent différents articles comme des cigarettes, des livres, du chocolat, des

---

[135] Martin Auger, *op.cit*., p. 87 et Geneviève Couture, *op.cit*, p.82.
[136] RG 24, vol. 6576, dossier 1-1-6, 9 lettres envoyées par Angelo Conti au YMCA entre janvier et juin 1942.
[137] RG24, bobine C-5399, HQS 7236-81-436, lettre envoyée par le commandant du camp, R.H. Duvar, au directeur des prisonniers de guerre, 6 avril 1943.
[138] BAC, RG 24, vol. 6576, dossier 1-1-6, 9 lettres envoyées par Angelo Conti au YMCA entre janvier et juin 1942.
[139] Geneviève Couture, *op.cit*., p. 85.

bonbons et surtout le matériel nécessaire pour leurs célébrations religieuses[140]. De plus, le *UJR & WRA* milite pour les réfugiés juifs afin qu'ils soient libérés.

3.2.5 Vie quotidienne

3.2.5.1 Travail

Le travail des détenus est aussi réglementé par la Convention de Genève afin de s'assurer que les détenus ne soient pas exploités, qu'ils n'effectuent pas des tâches reliées à l'effort de guerre et qu'ils soient minimalement rémunérés. Certaines tâches sont obligatoires et non payées comme le nettoyage des baraques, des cuisines et des toilettes[141]. Certaines fonctions à l'intérieur du camp sont toutefois reconnues. Pour un camp de moins de 600 détenus, le porte-parole du camp, son assistant, deux commis, un dentiste, un médecin, un infirmier, un barbier, un tailleur, un cordonnier et 5 cuisiniers sont payés au taux de 0,20$ par jour de travail effectué. Le cordonnier et le tailleur peuvent également effectuer des commandes privées jusqu'à un maximum de 6$ par mois[142].

Les détenus qui le désirent peuvent également travailler dans le cadre du Programme des travaux mis en place par l'Armée canadienne au camp S/43. Ils reçoivent aussi 0,20$ par jour[143] et l'argent gagné est placé dans un compte et distribué, au besoin, sous forme de coupons qui n'ont aucune valeur à l'extérieur du camp, mais qui peuvent être échangés à la cantine du camp[144]. Le travail des

---

[140] AJC, Congrès juif canadien, série CA, boîte 17, dossier 117, «camp d'internement S».
[141] BAC, RG24, volume 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940.
[142] BAC, RG24, vol.6590, dossier 5-2-2, 8 octobre 1940.
[143] BAC, RG24, volume 11253, dossier 11-2-43, «Report on my visit to Camp S», 7 août 1940.
[144] Geneviève Couture*, op.cit*., p.61.

détenus est fortement encouragé, car il s'agit notamment d'une façon d'occuper les prisonniers et d'éviter qu'ils s'ennuient trop et que cela affecte leur moral à long terme. Il s'agit également d'une source de main d'œuvre précieuse pour l'Armée canadienne alors que les hommes valides sont réquisitionnés pour d'autres tâches ou sont partis pour le front en Europe.

Différentes options de travail sont ainsi offertes aux détenus du camp S/43. Tout d'abord, dans les premiers mois de leur internement, les prisonniers construisent les deux cabanes en bois se trouvant dans la cour intérieure du camp ainsi que celles mises à la disposition des gardes. Ils peuvent également travailler à l'entretien de l'île Sainte-Hélène ou encore s'occuper du jardin établi sur l'île Ronde[145]. Celui-ci est mis en place dès le printemps 1941 grâce notamment aux dons de la Croix-Rouge pour les semences et les prisonniers s'occupent de son entretien durant l'année. Patates, choux, laitue, carottes, navets, blés d'Inde, fèves, pois et tomates sont donc au menu des détenus à partir de l'été 1941.[146] Les prisonniers peuvent également travailler à l'atelier de menuiserie et de peinture situé dans la grande poudrière[147]. Ils fabriquent ainsi des cabinets de bois, des tables ou encore des cadres de fenêtres[148]. Finalement, les détenus peuvent travailler dans l'atelier de couture établi dans l'une des cabanes en bois de la cour intérieure où ils

[145] Voir appendice N.

[146] BAC, RG24, bobine C-5379, HQS 7236-34-1-43, lettre envoyée par Jacques Rousseau au commandant du camp C. Dorval le 12 mai 1940 et lettre envoyée au quartier général par le commandant du camp le 14 mai 1940.

[147] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942.

[148] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Inspection Report», 13 janvier 1941 et Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942.

confectionnent des draps, des taies d'oreillers ainsi que des pansements pour la Croix-Rouge[149].

Nous n'avons pas les données complètes concernant le nombre de détenus qui travaillent au camp S/43, mais pour les six premiers mois de l'internement, nous savons qu'au minimum 55% des détenus ont effectué un travail rémunéré dans le camp que ce soit pour la construction des cabanes ou encore en tant que cuisinier par exemple avec un maximum de 80% des détenus qui ont participé aux travaux du camp[150]. Le travail des détenus est également une source de conflit et un moyen de pression utilisé par les prisonniers du camp S/43 pour obtenir de meilleures conditions ou faire connaître leur mécontentement. En effet, comme le Programme de Travaux mis en place par le gouvernement est important pour la production canadienne en temps de guerre, il s'agit d'un des seuls moyens de pression que les internés possèdent afin de faire avancer leur cause. En février 1942, les détenus refusent ainsi de travailler à la poudrière à deux reprises. La première fois, le 6 février 1942, les internés refusent de se rendre au travail, mais la cause de leur mécontentement nous est inconnue. Le commandant réussit d'ailleurs à les convaincre la journée même à reprendre les travaux[151]. La deuxième fois, soit le 10 février 1942, nous savons que les détenus refusent de travailler puisque deux d'entre eux ont été réprimandés pour avoir omis de se raser la barbe. Il semble que le conflit se soit résorbé rapidement puisque nous n'avons pas d'autres informations concernant cet incident. Un mois plus tard toutefois, 48 détenus refusent encore une fois de travailler à la poudrière parce que certains d'entre eux ont été punis

[149] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Inspection Report», 13 janvier 1941 et Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942. Voir appendice O.
[150] BAC, RG24, bobine C-5379, «Monthly Statistical Report of Employment of Prisoners of War and Internees for which they have received pay at the rate of 20 per day», juillet 1940 à février 1941.
[151] BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre du 1er au 28 février 1942, 6 février et 10 février 1942.

pour ne pas s'être rasés. Cette fois-ci, la grève dure une semaine et un représentant du gouvernement argentin se rend même au camp S/43 afin de s'entretenir avec le leader du camp et régler le conflit entre les détenus et le commandant du camp[152]. Le 7 septembre 1942, une autre grève éclate lorsque, selon le rapport officiel, les prisonniers travaillant à la poudrière ralentissent volontairement la chaîne de production. Ceux-ci sont renvoyés au camp pour l'après-midi ce qui les prive d'une partie de leur salaire. En réaction à cet incident, les détenus du camp S/43 refusent de travailler. Pour retourner au travail, ils exigent que le niveau de production reste le même, ce qui n'est pas approuvé par le commandant du camp. Ils demandent par la suite à rencontrer le commissaire des opérations d'internement afin d'obtenir notamment le droit de visites et de sorties à Montréal. En échange, ils doubleraient la production. Ces demandes sont refusées et les détenus changent de stratégie, demandant alors plus d'espace extérieur en échange d'un retour au travail avec le même rendement qu'auparavant. Le commandant du camp commente cette requête en stipulant qu'il avait déjà offert de l'espace supplémentaire aux prisonniers, mais que ceux-ci avaient refusé puisqu'ils auraient dû défricher et entretenir le terrain sans compensation monétaire, cela faisant partie des tâches d'entretien non rémunérées du camp. Finalement, après la visite d'un représentant du gouvernement argentin, les détenus retournent au travail le 24 septembre après plus de 17 jours de grève sans amélioration toutefois de leurs conditions de vie. [153]

Les détenus sont également sollicités pour travailler à l'extérieur du camp S/43 à quelques occasions. En juillet 1943, 92 détenus sont ainsi envoyés en Ontario pour travailler comme bûcheron pour une période de deux semaines à raison de 0,20$ par jour. À leur grande déception, ils doivent porter leurs uniformes de

[152] BAC, RG24, vol.15401, journal de guerre du 1er au 31 mars 1942, 24 au 31 mars 1942.
[153] BAC, RG24, vol.15402, journal de guerre du 1er au 30 septembre 1942.

prisonniers. En septembre de la même année, 42 prisonniers se portent également volontaires pour aller travailler à Brockville sur les chemins de fer. Toutefois, les conditions de travail sont difficiles; les détenus sont gardés derrière des barbelés et leurs employeurs ne leur fournissent même pas de manteau. Certains prisonniers décident donc de retourner au camp S/43.[154]

3.2.5.2 Éducation

Les détenus ont également la possibilité de suivre des cours selon la disponibilité et la spécialisation des détenus qui agissent à titre de professeurs. Le camp S/43 compte ainsi entre 10 et 12 professeurs[155] et les cours se donnent dans une salle située au deuxième étage de l'arsenal. Il y a notamment des cours d'astronomie, de chimie, de droit, de navigation, de littérature, de mathématiques, d'histoire et plusieurs cours de langues (anglais, italien, français et allemand)[156]. Considérant le jeune âge de plusieurs détenus du camp S/43, plusieurs d'entre eux ont également la possibilité de passer leurs examens d'immatriculation pour entrer à l'université[157].

La bibliothèque du camp est assez diversifiée et compte près de 2000 livres en 1942 qui traitent de divers sujets comme la grammaire, les mathématiques, la comptabilité, la physique, l'anglais, l'allemand, le français, l'italien et l'espagnol[158]. Il y a également une section fiction et les livres sont majoritairement en anglais, mais il

[154] BAC, RG24, vol. 15402, journal de guerre du 1er au 31 juillet 1943 et du 1er au 30 septembre 1943.
[155] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-43, «Inspection report», 13 janvier 1941.
[156] Joe Pieri, *op.cit*., p. 90-91.
[157] BAC, RG24, vol. 6576, dossier 1-1-6, lettre envoyée par Angelo Conti au YMCA, juin 1942.
[158] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942

y en a quelques-uns en italien, en français et en allemand[159]. Les livres sont généralement donnés par le YMCA ou prêtés grâce à une entente avec l'Université McGill[160]. Nous avons constaté que les détenus demandaient souvent de nouveaux livres à ces organismes en insistant sur le fait que les prisonniers s'ennuyaient et qu'ils avaient lu tous les livres disponibles[161].

3.2.5.3 Loisirs

Dans le but d'occuper les détenus, une *recreation hut* avait également été érigée dans la cour intérieure de l'arsenal[162]. Les organismes d'aide donnent différents articles aux détenus pour les divertir, mais, les profits de la cantine servent aussi à se procurer des jeux, des livres ou autres articles. Ainsi, les détenus avaient une radio[163], un piano et un gramophone[164]. Ils ont également mis sur pied un orchestre composé, entre autres, d'un accordéon, d'un violon et d'une guitare[165]. Des films en italien sont aussi présentés aux détenus au moins une fois par semaine dans la *recreation hut*[166]. À quelques occasions, les prisonniers ont aussi présenté des pièces de théâtre aux autres détenus[167].

---

[159] BAC, RG24, bobine C-5400, HQS-7236-83-3-43, 17 avril 1943.
[160] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942
[161] BAC, RG24, vol. 6576, dossier 1-1-6, lettre envoyée par N.A Robertson à M. Mahoney, chargé d'affaire à la délégation canadienne à Washington, 25 mars 1941
[162] BAC, RG24, volume 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 23 avril 1941. Voir appendice P.
[163] *Ibid*.
[164] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.
[165] Joe Pieri, *op.cit*., p. 93 et collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.
[166] Le cinéma était financé par le comité international de la Croix-Rouge, l'opérateur était payé 2$ par film présenté. BAC, RG24, volume 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 23 avril 1941. Voir appendice Q.
[167] BAC, RG25, vol.2767, dossier 621-AU-40, lettre envoyée par Angelo Conti au YMCA, 23 novembre 1942.

Au niveau de l'activité physique, plusieurs sports sont pratiqués par les internés. Tout d'abord, il y a le football et le hockey sur glace l'hiver[168]. Le soccer, le tennis, les quilles et la boxe sont aussi appréciés des détenus[169]. L'été, à l'occasion, les détenus ont aussi la possibilité de se baigner dans le fleuve Saint-Laurent[170].

Au niveau des activités intérieures, des jeux d'échecs et de backgammon ainsi que des tables de tennis sur table (ping-pong) et des cartes à jouer sont mis à la disposition des prisonniers[171]. Ils sont aussi abonnés à divers journaux comme le *Montreal Daily Star* et ont adopté plusieurs chats et chiens errants[172].

3.2.6 Effets psychologiques de l'internement, plaintes et évasions

«*We have only a few days anymore before Christmas; we shall have almost all our enjoyments one can desire except freedom*»[173]. Cet extrait d'une lettre écrite par le détenu Luigi Mair à l'approche de Noël 1941 rend bien compte des effets psychologiques de l'internement sur les civils au camp S/43. Même si le traitement des prisonniers au Canada respecte la Convention de Genève, l'emprisonnement finit par peser sur le moral des détenus qui ne savent pas quand ils retrouveront leur

---

[168] Une section de la cour intérieure de l'arsenal était réservée pour la patinoire l'hiver. Joe Pieri, *op.cit*., p.89.
[169] Joe Pieri, *op.cit*., p. 85 et collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.
[170] En dessous et au sud du pont Jacques-Cartier. Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Report on visit to camp 43», 9 juillet 1942.
[171] BAC, RG24, vol. 11249, dossier 9-5-3-43, «Report on Camp S», 27 août 1940 et collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.
[172] Collection privée de Robert Henderson (*Homefront Museum and Archives*), «Internment Camp 43», juin 1942.
[173] Lettre rédigée par Luigi Mair au frère Christopher le 21 décembre 1941, collection privée Réjean F. Côté.

liberté. Fred Uhlman, un ancien interné au camp d'Hutchinson en Grande-Bretagne résume bien l'état mental des civils qui sont détenus pour une longue période dans un camp d'internement:

> *It was not the man with the greatest intelligence who best resisted the depression caused by barbed wire, the boredom and the lack of privacy. The dullards took it all much more lightly, they were housed, they were fed, they were safe (...) It was the man with imagination who really suffered. He worried about his wife, he worried about his family, his work, his plight as an internee, and in all probability he resented his position as an injustice. He never knew when he would be free again*.[174]

Les détenus du camp S/43 tentent ainsi de s'occuper le plus possible et de demeurer actifs pour échapper à l'angoisse et l'ennui. Il arrive toutefois que les détenus se révoltent contre l'autorité. Nous avons retrouvé à Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa seulement quelques documents officiels traitant des plaintes formulées par les détenus à l'égard du commandant du camp, mais nous croyons que leur nombre fut probablement plus élevé. De plus, nous gardons à l'esprit que nous n'avons, dans ce cas-ci, que la version officielle des faits. L'une des plaintes les plus fréquentes formulées par les détenus concerne le port de l'uniforme. Les civils considèrent que c'est humiliant et à l'été 1941, ils demandent, via le représentant japonais, de pouvoir porter leurs vêtements civils[175]. Leur demande est toutefois refusée, les autorités considérant que le port de l'uniforme est essentiel notamment en cas d'évasion. Ils ajoutent également que cela ne

---

[174] Connery Chappell, *Island of Barbed Wire: The Remarkable Story of World War Two Internment on the Isle of Man*, London, St Edmundsbury Press, 1984, p.62.

[175] BAC, RG24, vol. 11248, dossier 9-2-2, lettre envoyée par le commandant du camp C.O. Dorval au quartier général du district militaire 4 le 18 juin 1941.

constitue pas un stigmate pour les détenus[176]. Nous savons par contre que les prisonniers du camp S/43 ont bénéficié d'une certaine latitude de la part des autorités du camp puisqu'un des rapports critique le fait que les détenus portent leurs vêtements civils[177]. Nous avons également des photos des détenus montrant certains d'entre eux avec des vêtements civils[178]. Le manque d'espace est aussi une source de mécontentement au cours des trois années d'opération du camp et les détenus demandèrent aussi d'avoir le droit de recevoir des visiteurs, comme leurs homologues en Grande-Bretagne ce qui ne leur sera pas accordé.[179] Dans un rapport daté de septembre 1942, ils souhaitaient également être transférés à l'Île de Man avec les autres détenus italo-britanniques[180].

Selon le témoignage de Joe Pieri, le camp S/43 connut également une mutinerie à la fin de l'automne 1940. En effet, les appels avaient normalement lieu à l'extérieur et avec le froid qui s'installait peu à peu, les détenus n'osaient plus se laver et se raser puisque l'accès à l'eau chaude était très limité d'autant plus qu'ils n'avaient pas encore reçu leurs vêtements d'hiver. Le commandant du camp aurait alors tout de même insisté un matin pour que les détenus se lavent et se rasent pour l'inspection. Le jeune Arturo Vivante qui n'avait encore jamais eu besoin de se raser fut réprimandé et battu par un garde pour refus d'obéir à un ordre. Cela aurait donc soulevé la colère des autres détenus qui auraient ainsi commencé à lui lancer

[176] BAC, RG24, vol.11248, lettre envoyée au délégué japonais au Canada par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures N.A Robertson le 5 juillet 1940.
[177] BAC, RG24, vol. 11253, dossier 11-2-2, «Report of Board of Inspectors Re Inspection of Prisoners of War and Internment Camps», septembre 1940.
[178] Voir appendice R.
[179] BAC, RG24, vol. 11248, dossier 9-2-2, lettre envoyée par le commandant du camp C.O. Dorval au quartier général du district militaire 4 le 18 juin 1941. Leurs demandes furent toutefois refusées. Voir BAC, RG24, vol.11248, lettre envoyée au délégué japonais au Canada par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures N.A Robertson le 5 juillet 1940.
[180] BAC, RG24, vol. 11248, dossier 9-2-2, Rapport du commandant du camp C.O. Dorval au commissaire des opérations d'internement, 25 septembre 1942.

des balles de neige et se seraient retirés dans les baraques refusant de travailler et de sortir jusqu'à ce qu'ils obtiennent le droit que les appels à tous aient lieu à l'intérieur durant l'hiver et que les détenus aient accès plus facilement à de l'eau chaude. Après plusieurs jours de grève, le commandant du camp aurait accepté finalement leurs demandes principales ce qui mit fin à la mutinerie des détenus. Nous n'avons toutefois retrouvé aucune trace de ces événements dans les sources officielles.[181]

Plusieurs détenus tentèrent également de s'échapper du camp S/43 au fil des ans et nous avons retracé dans les sources officielles deux tentatives ainsi que trois évasions réussies. Tout d'abord, le vendredi 22 août 1941, vers 15h00, le marin marchand Tulio Festa, 28 ans, réussit à s'enfuir du camp alors qu'il travaillait sur l'île Sainte-Hélène en compagnie d'autres détenus. Après avoir changé son uniforme de prisonnier pour des vêtements civils, il s'est dirigé vers le sud espérant rejoindre les États-Unis, alors pays neutre dans le conflit. Il est finalement appréhendé le lundi 25 août à Stanbridge au Québec tout près de la frontière américaine.[182] Puis, le 24 juillet 1942, c'est au tour de trois détenus, Emilio Rosa, Mario Casti et Bambino Salvita de s'enfuir de l'île Sainte-Hélène. Ceux-ci profitent de la période de baignade dans le fleuve Saint-Laurent pour s'échapper du groupe et ils réussirent à se rendre jusqu'à Saint-Jean-d'Iberville avant d'être capturés dans la nuit de samedi à dimanche.[183] Finalement, le 21 août 1943, Giovanni Malverni et Pietro Trezza se sont évadés en volant un bateau au club de natation de Montréal situé sur l'île

[181] Joe Pieri, *op.cit*., p.55-65.
[182] «L'évasion d'un interné italien près de Montréal», *La Presse*, 23 août 1941, «Le marin Tulio Festa a été repris ce matin», *La Presse*, 25 août 1941 et BAC, RG24, vol. 15401, journal de guerre du 1er au 31 août 1941.
[183] «Net believed closing around Three Italians», *Montreal Daily Star*, 25 juillet 1942, «Les trois Italiens recapturés près de St-Jean», *Le Devoir*, 27 juillet 1942 et BAC, RG24, vol.15401, journal de guerre du 1er au 30 juillet 1942.

Sainte-Hélène. Les détenus furent toutefois appréhendés en fin de journée par la RCMP et ramenés au camp S/43[184]. Des tentatives d'évasion eurent aussi lieu. En décembre 1941, Giorgio Martinez et Tulio Festa essaient ainsi de s'évader en se cachant dans des boîtes de carton contenant des pansements pour la Croix-Rouge internationale. Après avoir vidé presque entièrement le contenu de la boîte, les deux individus prirent place à l'intérieur et leurs complices, Giuseppe Pieri et Salvatore Lardaro, les recouvrirent d'autres bandages. Les détenus percèrent des trous dans le carton et respirèrent à l'aide d'un petit cylindre de carton. Giuseppe Pieri a ensuite scellé les boîtes, mais n'a pas eu le temps de disposer des bandages de trop avant que le garde qui revint plus tôt de son heure de dîner ne surprenne la scène[185]. En juin 1943, Tulio Festa, Mario Casci et Vittorio Moretti avouèrent également au commandant du camp qu'ils planifiaient s'évader grâce à un tunnel qu'ils avaient commencé à creuser dans la cour intérieure. Un autre groupe de détenus les avait forcés à admettre leur délit de peur que leur libération, alors imminente, soit remise à plus tard en cas d'évasion[186]. Ces derniers avaient ainsi creusé un tunnel de 5 pieds de diamètre et de 8 pieds de profond à l'aide d'une pelle sciée et de bouts de cartons pour protéger leurs vêtements[187].

Nous n'avons pas retrouvé d'autres traces de conflits ou de rébellions dans les sources officielles ni dans les témoignages que nous possédons sur le camp d'internement S/43. De plus, les rapports d'inspection officiels mentionnent généralement que le moral des détenus est bon et ne soulèvent pas de problème majeur dans le camp. Le marin marchand Tulio Festa semble avoir été le détenu le

[184] BAC, RG24, vol. 15402, journal de guerre du 1er au 31 août 1943.
[185] BAC, RG24, vol.15401, journal de guerre du 1er au 31 décembre 1941, RG24, vol.6590, dossier 5-2-4, 20 décembre 1941 et Joe Pieri, *op.cit*., p.111 à 114.
[186] BAC, RG24, vol. 15402, journal de guerre du 1er au 30 juin 1943.
[187] BAC, RG24, vol. 15402, Journal de guerre du 1er au 30 juin 1943 et Joe Pieri, *op.cit*., p.128 à 130.

plus problématique puisqu'en plus d'avoir réussi à s'évader une fois et d'avoir tenté de s'évader à deux autres occasions, Festa tenta aussi de s'échapper lors d'une promenade avec escorte sur le pont Jacques-Cartier. Les gardes durent ainsi le ramener de force dans l'enceinte du camp[188]. Il s'est également battu avec un autre détenu parce que ce dernier, sous l'ordre du commandant, lui a interdit l'accès à une pièce[189].

3.2.7 Libération des détenus et fermeture du camp d'internement S/43

Dès la fin du mois de juillet 1940, le gouvernement britannique admit que des erreurs ont été commises, mais ce n'est qu'à la fin de l'été 1940 qu'il émettra un livre blanc permettant la libération des civils détenus en captivité en Grande-Bretagne ou au Canada. Les civils italiens y sont admissibles, sous certaines conditions, dès le mois d'octobre. Certains prisonniers sont ainsi libérés sous la catégorie 12 ce qui signifie qu'ils s'engagent à s'enrôler dans l'*Auxiliary Military Pioneer Corps*[190] une fois de retour en Grande-Bretagne[191]. Le processus de libération est toutefois long et difficile pour certains dans la mesure où la question de l'adhésion au parti fasciste suscite la controverse et ralentit grandement les

---

[188] Il s'agit de la seule mention d'une promenade d'un prisonnier sous escorte dans les sources officielles. Nous estimons que les autorités du camp tentaient peut-être de calmer l'esprit rebelle du marin marchand en lui accordant ce privilège. Voir BAC, RG24, vol. 15402, journal de guerre du 1er au 31 août 1943.

[189] *Ibid*.

[190] L'*Auxiliary Military Pioneer Corps* est «une unité non combattante de l'armée britannique, composée de réfugiés [et de civils] et affectée à divers projets tels la construction de camps et d'aérodromes, le pelletage du charbon, la manutention de matériel militaire transporté par avion, camion ou wagon, le nettoyage de zones bombardées et autres travaux manuels». Martin Auger, *op. cit*., p.62.

[191] NA, CAB/67/8/109, Mémorandum préparé par le secrétaire d'État Herbert Morrisson le 20 novembre 1940 avec, en annexes, le Papier blanc concernant l'éligibilité des civils internés à une remise en liberté, Geneviève Couture, *op.cit*., p.37 et Joe Pieri, *op.cit*., p.135.

démarches des détenus. En effet, les services de sécurité britannique estiment qu'être membre du parti fasciste est suffisant pour maintenir un civil italien en captivité alors que le Comité Loraine chargé de réviser les dossiers des détenus italiens juge que cela ne doit pas être le seul critère pris en compte pour autoriser ou non la remise en liberté[192]. Aujourd'hui, la plupart des historiens s'entendent pour dire que la majorité des immigrants qui ont adhéré au parti fasciste italien dans les années 1920-1930 l'ont fait principalement par patriotisme ou encore pour bénéficier des avantages culturels et sociaux que les *fasci* offraient dans la communauté comme les cours d'italien ou les séjours en Italie. Sans nier la présence réelle de leaders et d'activistes fascistes, ces historiens jugent tout de même que l'internement des Italiens basé principalement sur l'adhésion au parti fasciste est injustifié[193]. Certains détenus internés au camp S/43 ont présenté ainsi plus d'une demande avant d'être libérés et contrairement aux attentes de la Grande-Bretagne, peu d'entre eux appliquèrent pour se joindre à l'*Auxiliary Military Pioneer Corps*. Un ancien interné attribue cela au fait que «*many internees were not disposed to go against their own country; this refusal was not a proof of supporting the Fascist movement but simply a question of national feelings*»[194]. À partir de 1941, les civils ont également l'opportunité d'être libérés au Canada pour étudier à l'université à la condition d'être parrainés. Cette nouvelle possibilité fait suite à la libération du jeune antifasciste Arturo Vivante détenu au camp d'internement S/43 et âgé d'à peine 16 ans lors de son arrestation. Une proche de la famille Vivante, l'actrice

---

[192] Lucio Sponza, «The British Government and the Internment of Italians», dans *The Internment of Aliens...,* p.138-139, Bruno Ramirez, «Ethnicity on Trial: The Italians of Montreal and the Second World War», dans *On Guard for Thee: War, Ethnicity, and the Canadian State, 1939-1945*, sous la dir. de Norman Hillmer et al., Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, p.77 et Terri Colpi, «The Impact on Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens*..., p.169.

[193] Voir notamment les ouvrages de Terri Colpi et Lucio Sponza.

[194] Gaetano Rossi, *Memories of 1940: Impressions of Life in an Internment Camp*, Rome, Scoglio di Frisio Foundation, 1991, p.59 cité par Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens...*, p.183.

américaine Ruth Draper, envoya une lettre au premier ministre du Canada William Lyon Mackenzie King au printemps 1941 pour obtenir sa libération. À ce moment, seuls les civils ayant de la famille proche au Canada ou ceux dont l'expertise était requise par le gouvernement canadien avaient pu être libérés au pays. Le premier ministre pencha toutefois en faveur de la libération du jeune Arturo Vivante appuyé dans sa décision par Alexander Paterson qui y voit alors l'opportunité de faire libérer au même moment d'autres détenus. Arturo Vivante, soutenu financièrement par Ruth Draper, est finalement libéré et demeure au Canada pour étudier la médecine à l'Université McGill.[195] Au fil des ans, il y eut également plusieurs vagues de retour des civils en Grande-Bretagne notamment en 1943 après la capitulation de l'Italie. D'autres détenus furent également libérés au Canada à des fins de travail tandis que plusieurs optèrent pour l'émigration aux États-Unis[196].

Le parcours des réfugiés juifs est différent des autres détenus civils. En juillet 1941, ils sont officiellement reconnus comme étant des «réfugiés» et non plus des «ennemis étrangers». À partir de ce moment, ils sont séparés des prisonniers de guerre nazis et fascistes et transférés dans des camps de réfugiés soit le camp N à Sherbrooke, le camp A à Farnham et le camp I à l'Île-aux-Noix[197]. Ils sont ensuite graduellement libérés au Canada et peuvent retourner en Grande-Bretagne.

---

[195] AJC, CJC, UJRA, Index Cards, Arturo Vivante, BAC, MG-30 Fonds William Lyon Mackenzie King, Bobine C-4862, p. 256872 et 256873, NA, HO 215/30, « Camps Conditions: Paterson's Report on Internees in Canada », juillet 1941, p.34-36 et Dorothy Warren, The *letters of Ruth Draper: Self-Portrait of an Actress, 1920-1956*, Southern Illinois University Press, 1999, p. 224-225.

[196] Voir par exemple, BAC, RG24, vol. 15402, journal de guerre du 1er au 30 septembre 1943 et RG24, vol. 11254, dossier 13-3-15, octobre 1941.

[197] AJC, CJC, UJRA, ZA1941 boîte 5 dossier 48, «Expert Manpower available in Canada».

Le camp S/43 ferme officiellement ses portes le 31 octobre 1943[198]. Les détenus qui se trouvaient encore à l'île Sainte-Hélène sont transférés dans d'autres camps d'internement canadiens. 161 internés sont ainsi envoyés au camp B/70 au Nouveau-Brunswick et 1 détenu est transféré au camp H/32 de Hull[199]. L'Armée canadienne continue toutefois d'occuper les lieux jusqu'à la fin de la guerre et l'arsenal devient alors une prison pour les militaires canadiens[200].

3.3 Camps d'internement sur l'île de Man

Les «ennemis étrangers» internés en Grande-Bretagne furent pratiquement tous envoyés à l'île de Man située dans la mer d'Irlande. Station balnéaire très appréciée des Britanniques, l'île de Man est utilisée durant la Première et la Deuxième Guerres mondiales comme camp d'internement, sa position géographique isolée étant considérée comme étant idéale. En 1940, les autorités britanniques réquisitionnent les hôtels et les pensions sur l'île et les transforment en baraques pour les détenus. Ils sécurisent également le site en érigeant des barrières de fil barbelé. 11 camps sont ainsi établis sur l'île de Man dont 6 à Douglas, la capitale, située dans le sud-est de l'île. Les civils italiens sont principalement divisés dans trois camps soit celui de *Palace*, *Granville* et *Metropole*. D'autres civils sont,

---

[198] «Fermeture du camp de Ste-Hélène», *Le Devoir*, 2 novembre 1943.

[199] Voir l'instrument de recherche disponible sur le site Bibliothèque et Archives Canada, «Guide thématique Les camps d'internement au Canada durant les Première et Seconde Guerres mondiales». <http://www.collectionscanada.gc.ca/le-public/005-1142.27-f.html#c> (10 octobre 2012).

[200] BAC, RG24, volume 16542, dossier 2088, journaux de guerre. Après 1945, le site est de nouveau laissé à l'abandon et les structures militaire se détériorent rapidement. En 1955, on décide finalement d'y aménager un musée. Voir Katy Tari, *op.cit*., p. 172-175.

pour leur part, logés ou encore transférés, au fil du temps, aux camps d'*Onchan*, *Mooragh* et finalement *Peveril*.[201]

Tout comme les Italo-britanniques internés au camp S/43 à Montréal, ceux-ci bénéficient également de la protection de la Convention de Genève ainsi que du soutien de la Croix-Rouge internationale et du YMCA[202]. Les travaux d'entretien des camps ne sont pas rémunérés, mais les détenus ont la possibilité de travailler dans différentes fermes situées sur l'île. Jusqu'en 1943, environ 60% des détenus italiens travaillent hors des camps et cette proportion augmente à 90% jusqu'à la fin de la guerre[203]. L'argent remis aux détenus pour leur travail, «1 shilling par jour par homme»[204], est toutefois divisé en trois parts égales, la première allant au détenu, la deuxième allant au *Camp Welfare Fund* et la troisième allant aux autorités locales pour acheter, par exemple, le matériel nécessaire pour les travailleurs[205]. Les employés peuvent dépenser leur paye à la cantine pour se procurer des biens divers. Au niveau des rations, les détenus sont bien nourris[206] et la cuisine est considérée comme étant satisfaisante, les détenus italiens comptant plusieurs cuisiniers également parmi le lot. Au niveau des sports, les détenus italiens jouent surtout au soccer et apprécient les baignades et les marches sur l'île sous la supervision des

---

[201] Lucio Sponza, «The Internment of Italians 1940-1945» dans *«Totally un-English»? : Britain's internment of «enemy aliens» in two world wars* sous la dir. de Richard Dove, New York, Rodopi, 2005, p.156, Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within: Italian and Other Internees in Canada and Abroad* sous la dir. de Franca Iacovetta, Roberto Perin et Angelo Principe, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p.265 et Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens...,* p.182.

[202] Lucio Sponza, «The Internment of Italians 1940-1945» dans *«Totally un-English»? : Britain's internment of «enemy aliens» in two world wars*..., p.156.

[203] *Ibid*., p.159.

[204] *Ibid*.

[205] Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p. 270

[206] Dans un des rapports, ceux-ci demandent d'avoir plus de poisson (moins de viande) et plus de pâtes (moins de patates). Voir Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p.266-267.

gardes. Ils possèdent plusieurs radios, jouent à divers jeux comme les cartes et les échecs et se rendent même parfois au cinéma local. Ils ont également accès à une bibliothèque et les détenus sont encouragés à suivre des cours s'ils le veulent notamment les jeunes entre 16 et 18 ans.

Contrairement aux civils italiens internés au Canada, les détenus en Grande-Bretagne ont la possibilité de recevoir la visite de leurs proches. Les familles peuvent ainsi envoyer une demande au *Home Office* afin d'avoir un permis de visite pour se rendre à l'île de Man. Ils doivent par la suite se rendre à Liverpool et prendre le traversier jusqu'à Douglas. Les familles des internés peuvent demeurer sur l'île de Man durant deux jours et obtenir un permis jusqu'à 4 fois par année. Les règles de visite sont assez strictes et plusieurs visiteurs ont eu des amendes pour avoir tenté d'introduire de la marchandise non autorisée dans le camp notamment de la nourriture, des cigarettes et de l'argent ou encore pour avoir tenté de transporter du courrier non censuré. De plus, seulement 3 détenus ont tenté de s'évader durant leur internement sur l'île de Man et dans les trois cas, ils ont été retrouvés dans des pensions avec des membres de leurs familles. Ces visites offrent un réconfort pour les détenus et leur permettent de maintenir un lien plus fort avec leurs familles durant leur internement. De plus, cela avait généralement un effet psychologique positif sur le moral des détenus puisqu'un médecin qui traita les patients sur l'île de Man remarqua que : «*a large number of the [Italians admitted] had their relations left in Italy and they became more depressed as news of their families became less frequent. There seem to be more neurasthenia amongst those with families in Italy than those living in this countr*y»[207].

[207] NA, HO/215/47, «Ballaquane Hospital, Isle of Man (1942-43)» cité dans Lucio Sponza, «The Internment of Italians 1940-1945» dans *«Totally un-English»? : Britain's internment of «enemy*

Selon l'historienne Terri Colpi qui étudia la question de l'internement des civils italiens en Grande-Bretagne, les conditions de vie dans les camps de l'île de Man étaient somme toute meilleures que dans les camps situés outre-mer[208]. Cette opinion est partagée par Joe Pieri qui fut interné au camp S/43 durant près de trois ans puis environ un mois à *Onchan* après son retour en Grande-Bretagne :

> *The place had the appearance of a holiday camp! A man could live as a human being in Onchan Camp. You wore your own civilian clothes, not a prisoner's uniform. You slept in a civilised bedroom and ate in a proper dining room. You did not have to share a cramped and stuffy dungeon-life dormitory (...) you could find privacy if desired (...) you could go to work on one of the many farms and be left alone there all day (...) And most important of all, you could have visitors and see and talk to loved ones. The only inferior aspect of life on the Isle of Man was the food*.[209]

Conclusion

Nous avons ainsi pu constater que l'internement des civils italiens au camp S/43 s'est somme toute bien déroulé dans la mesure où la Convention de Genève a été respectée dans son ensemble et que les internés n'ont pas été maltraités par les gardes du camp. Nous avons peu d'indices dans les sources officielles sur la perception des détenus par les autorités du camp, mais nous avons tendance à

---

aliens» in two world wars...., p.160 et Lucio Sponza, «The Internment of Italians in Britain» dans *Enemies Within*..., p. 265-274.

[208] Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens*..., p.182.

[209] Joe Pieri, *op.cit*., p.138.

croire qu'ils n'étaient pas considérés, pour la plupart, comme de dangereux fascistes et qu'ils étaient généralement bien traités dans le camp d'internement. Nous savons grâce au témoignage de Joe Pieri, par exemple, que les détenus aimaient bien les gardes canadiens-français auxquels ils s'identifiaient davantage. Nous savons également que les détenus ont bénéficié de certains privilèges comme le port de vêtements civils durant leur internement. De plus, malgré le fait que les détenus formaient un groupe hétérogène constitué de civils et de marins marchands fascistes et antifascistes, ceux-ci ont réussi à cohabiter malgré les tensions existantes. Les conflits et les tentatives d'évasion furent assez rares ou du moins, c'est que ce nous pouvons conclure suite à l'analyse des sources officielles. La dépression était également un danger bien réel pour les prisonniers qui étaient maintenus en captivité loin de leur pays et de leurs familles. Le gouvernement canadien tenta ainsi de contrer cet effet néfaste en encourageant les prisonniers à travailler grâce au Programme des Travaux, à étudier ou encore à faire de l'exercice. Ces initiatives semblent avoir fonctionné puisqu'il y eut peu de cas de dépression rapportés parmi les détenus. Nous pouvons tout de même conclure que l'opération d'internement qui eut lieu au printemps 1940 comporta son lot d'erreurs et les arrestations des civils italiens, réalisées dans la hâte, marquèrent profondément la vie de nombreux Italo-britanniques. Après la guerre, la majorité d'entre eux retournèrent dans leurs villes et villages respectifs en Grande-Bretagne et poursuivirent leurs vies en tentant d'oublier le passé. Plusieurs appliquèrent pour obtenir la citoyenneté britannique, mais leur internement durant la Deuxième Guerre mondiale laissa une trace indélébile qui changea profondément leurs vies ainsi que celles de leurs familles[210].

[210] Terri Colpi, «The Impact of the Second World War on the British Italian Community» dans *The Internment of Aliens...*, p.167-187.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Canada accueillit, au total, 38 000 Allemands, dont 34 000 prisonniers de guerre ainsi qu'environ 1000 Italiens qui furent détenus dans l'un des 25 camps d'internement actifs au pays[1]. Ce nombre inclut également près de 5000 civils d'origine ou de nationalité allemande, autrichienne ou italienne qui furent envoyés de Grande-Bretagne en juin et juillet 1940. Dans ce rapport de recherche, nous avons tenté de comprendre pourquoi et comment ces détenus civils s'étaient retrouvés au Canada. Nous avons aussi étudié plus précisément le cas du camp d'internement S/43 qui fut ouvert entre 1940 et 1943 et qui servit à accueillir plus de 400 civils et marins marchands italiens. Nous avons ainsi cherché à combler un vide au niveau historiographique puisque très peu d'études se sont consacrées jusqu'à maintenant à l'envoi de civils au Canada et aucune ne s'était intéressée en profondeur au camp d'internement S/43.

Nous avons pu constater que la question des minorités ethnoculturelles en temps de guerre est complexe. En effet, si celles-ci sont victimes de xénophobie et de mesures répressives en temps de paix, la guerre ne fait qu'exacerber la peur entretenue à leur égard. Les minorités ethnoculturelles comme les Allemands, les Autrichiens et les Italiens devinrent ainsi des «étrangers ennemis» en Grande-Bretagne durant la Deuxième Guerre mondiale et des politiques d'internement furent mises en place par mesure préventive. Les gouvernements canadien et britannique craignaient ainsi l'existence d'une «cinquième colonne» dans ces communautés qui aurait pu mettre en danger la sécurité du pays. Si, au départ, nous

[1] Martin Auger, *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le sud du Québec, 1940-1946*, Outremont, Éditions Athéna, 2010, p.9 et Luigi Bruti Liberati, «The Internment of Italian Canadians» dans *Enemies Within: Italian and Other Internees in Canada and Abroad*, sous la dir. de Franca Iacovetta, Roberto Perin et Angelo Principe, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p.89.

avons vu que ces politiques étaient appliquées de façon relativement restreinte, le contexte sociopolitique au printemps 1940 n'aida en rien la cause des «ennemis étrangers». En effet, craignant d'être envahie par l'Allemagne qui contrôlait dorénavant l'Europe après la chute des Pays-Bas et de la France, la Grande-Bretagne était en état d'alerte. La présence d'espions au pays inquiétait de plus en plus la population britannique qui faisait pression sur le gouvernement afin qu'il agisse. L'entrée en guerre de l'Italie poussa finalement le gouvernement à adopter la politique d'internement massive des «ennemis étrangers» et en quelques jours seulement, près du tiers d'entre eux se trouvèrent dorénavant derrière les barbelés. Les arrestations, faites dans la hâte, touchèrent ainsi près de 4500 civils italiens incluant de nombreux antifascistes et réfugiés juifs. Ce soudain influx de prisonniers représentait un poids supplémentaire pour la Grande-Bretagne qui devait les nourrir, les loger et les surveiller. En cas d'invasion ennemie, le gouvernement britannique anticipait également une rébellion parmi les prisonniers. Il demanda alors l'aide de ses dominions, dont le Canada et l'Australie, afin d'envoyer ces prisonniers outre-mer pour soulager le front intérieur. Le Canada refusa au départ d'accueillir de nouveaux détenus, mais changea finalement d'avis puisque ces prisonniers représentaient, dans tous les cas, un moins grand danger pour les Alliés s'ils se trouvaient au Canada plutôt qu'en Grande-Bretagne. Quatre bateaux quittèrent ainsi la Grande-Bretagne vers le Canada à la fin du mois de juin et au début de mois de juillet. L'un d'eux, l'*Arandora Star*, connaîtra toutefois une fin tragique le 2 juillet 1940 alors qu'il sera torpillé par un sous-marin allemand et emportera avec lui près de 600 personnes, dont de nombreux civils italiens, ainsi que plusieurs antifascistes et réfugiés juifs. Cette nouvelle se rendit rapidement en Angleterre et créa tout un émoi auprès de la population. Plusieurs membres du parlement se positionnèrent contre cette mesure et le gouvernement britannique cessa d'envoyer des civils outre-mer. Il admit également que des erreurs avaient été

commises et le lent processus de libération des «ennemis étrangers» débuta peu de temps après. L'envoi de civils britannique outre-mer demeura ainsi isolé dans l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et est largement attribuable, selon nous, au contexte sociopolitique du printemps 1940.

Le cas du camp d'internement S/43 est également intéressant puisqu'il s'agit du seul camp d'internement canadien qui accueillit des civils et des marins marchands italiens. Selon le rapport rédigé par Alexander Paterson qui visita les camps d'internement canadiens en 1940, ces détenus n'étaient pas majoritairement fascistes et avaient été arrêtés principalement parce qu'ils étaient des hommes âgés de 16 à 70 ans et qu'ils résidaient en Grande-Bretagne depuis moins de 20 ans. Ainsi, à l'exception de quelques occasions comme la destruction d'une radio par un détenu fasciste, il semble que les prisonniers du camp S/43 aient réussi à bien cohabiter. Nous avons pu voir aussi qu'ils étaient protégés par la Convention de Genève ce qui leur assurait aussi des conditions de vie décentes. Par exemple, ils recevaient la même ration de nourriture que les soldats canadiens, ils pouvaient travailler en échange d'une rémunération quotidienne et ils avaient également la possibilité de suivre des cours pour poursuivre leur éducation. La Croix-Rouge internationale et le YMCA leur faisaient également parvenir divers articles de sport, instruments de musique, livres et jeux pour les divertir. Les internés du camp S/43 étaient donc bien traités, mais la privation de liberté, l'absence d'intimité et les contacts limités avec leurs familles demeuraient difficiles pour eux. Les quelques plaintes que nous avons pu retracer dans les sources officielles mentionnent ainsi le désir d'avoir plus d'espace ou encore de recevoir de la visite comme leurs homologues en Grande-Bretagne. Il semble que ce soit là la plus grande différence entre les civils italiens internés en Grande-Bretagne et ceux internés au Canada. Les détenus internés en Grande-Bretagne avaient également plus d'espace et n'étaient

pas obligés de porter un uniforme comme c'était le cas pour les civils au Canada. À partir d'octobre 1940, les prisonniers eurent également la possibilité d'obtenir une révision de leurs dossiers et d'être libérés dans certains cas. Le processus fut long, mais au fil du temps, plusieurs vagues de détenus furent libérés et retournèrent en Grande-Bretagne notamment après la capitulation de l'Italie en 1943. Le camp d'internement S/43 ferma ainsi ses portes en novembre 1943 et les derniers prisonniers qui s'y trouvaient furent envoyés au camp de Fredericton.

L'étude approfondie de la politique d'internement massive en Grande-Bretagne durant la Deuxième Guerre mondiale ainsi que nos recherches spécifiques sur le camp d'internement S/43 nous permettent de conclure que les arrestations des Italiens au mois de juin 1940 se firent dans la hâte et touchèrent autant les fascistes que les antifascistes. Le fait que les Italo-britanniques n'aient pas eu la chance comme les civils allemands et autrichiens d'être entendus par un tribunal et classés dans une catégorie spécifique allant de l'«ennemi étranger» dangereux pour la sécurité du pays à l'étranger favorable à la cause alliée a également joué contre eux. La politique d'internement massive adoptée par la Grande-Bretagne au printemps 1940 donna lieu à de nombreuses injustices et nous avons pu voir que les détenus envoyés au camp S/43 formaient un groupe hétérogène et que la majorité d'entre eux n'était pas fasciste. Nous pouvons également remettre en question la décision du gouvernement britannique de les envoyer outre-mer puisque cela coûta la vie à des centaines de civils lors du naufrage de l'*Arandora Star*. Toutefois, il serait difficile pour autant de dire que cette politique fut inutile puisque l'absence d'actes de sabotage contre la Grande-Bretagne et le fait qu'aucun de ces détenus ne fut accusé d'avoir commis aucun crime ne signifie pas pour autant que le cours de la guerre aurait été le même s'ils n'avaient pas été arrêtés et internés. Nous croyons que l'internement des civils durant la Deuxième Guerre mondiale tant au Canada

qu'en Grande-Bretagne s'insère dans la perspective plus large du traitement réservé aux minorités ethnoculturelles. De plus, cela soulève aussi la question fondamentale du respect de la liberté individuelle dans un pays démocratique. Dans le cas de l'internement civil durant la Deuxième Guerre mondiale, les droits des «ennemis étrangers» ont clairement été bafoués au profit de la sécurité nationale. En tant que société qui se dit démocratique, il est important, selon nous, de réfléchir aussi à cette question.

APPENDICE A

Journaux consultés
La Presse
Le Devoir
The Montreal Gazette
The Montreal Daily Star

Date	**Événements**
Septembre 1939	Début de la 2e Guerre mondiale
Juin-Juillet 1940	Entrée en guerre de l'Italie/Ouverture du camp S/43
23 août 1941	Évasion Tulio Festa
26 sept. 1941	Transfert de 7 communistes
25 juillet 1942	Évasion trois détenus
19 janvier 1943	Transfert de 72 détenus
1er nov. 1943	Fermeture du camp

Tableau 1: Périodiques consultés et dates sélectionnées pour la recherche.

APPENDICE B

Figure 1: Carte postale, *Arandora Star*, 1931, collection du Vancouver Holocaust Education Centre.

APPENDICE C

Nom du bateau	Date de départ	Port d'embarquement	Description des détenus	Date d'arrivée au Canada
Duchess of York	21 juin 1940	Liverpool (Angleterre)	2108 Allemands et Autrichiens de catégorie A ainsi que 523 prisonniers de guerre allemands	29 juin 1940
Arandora Star	1er juillet 1940	Liverpool (Angleterre)	479 détenus de catégorie A et entre 712 et 734 Italiens	Coulé le 2 juillet 1940
Ettrick	3 juillet 1940	Liverpool (Angleterre)	1307détenus de catégorie B et C, 880 prisonniers de guerre allemands et 407 civils italiens	13 juillet 1940
Sobieski	4 juillet 1940	Greenock (Écosse)	983 internés de catégorie B et C 545 prisonniers de guerre	15 juillet 1940

Tableau 2 : Bateaux à destination du Canada juin-juillet 1940[1].

[1] Bibliothèque et Archives Canada, Fonds du ministère des Affaires extérieures, RG25, vol. 2761, dossier 621-K-40, vol. 1, mémorandum préparé par le *Home Office* britannique et envoyé au gouvernement canadien le 30 juillet 1940, p.6. Pour les informations complémentaires, voir Eric Koch, *Deemed Suspect, A Wartime Blunder*, Toronto, Methuen, 1980, p. 262 et Martin Auger, *Prisoners of the Home Front : A Social Study of the German Internment Camps of Southern Quebec, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2000, p.20.

APPENDICE D

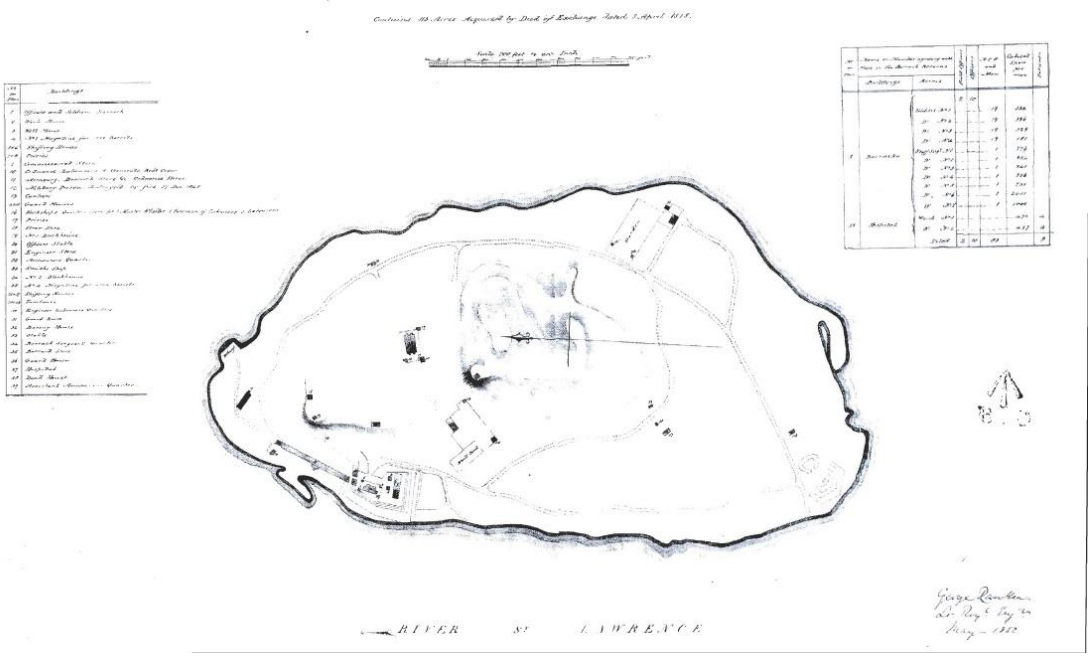

Figure 2: Plan de George Rankin, «*Showing the position of all Government Buildings*», 1851, collection Musée Stewart.

APPENDICE E

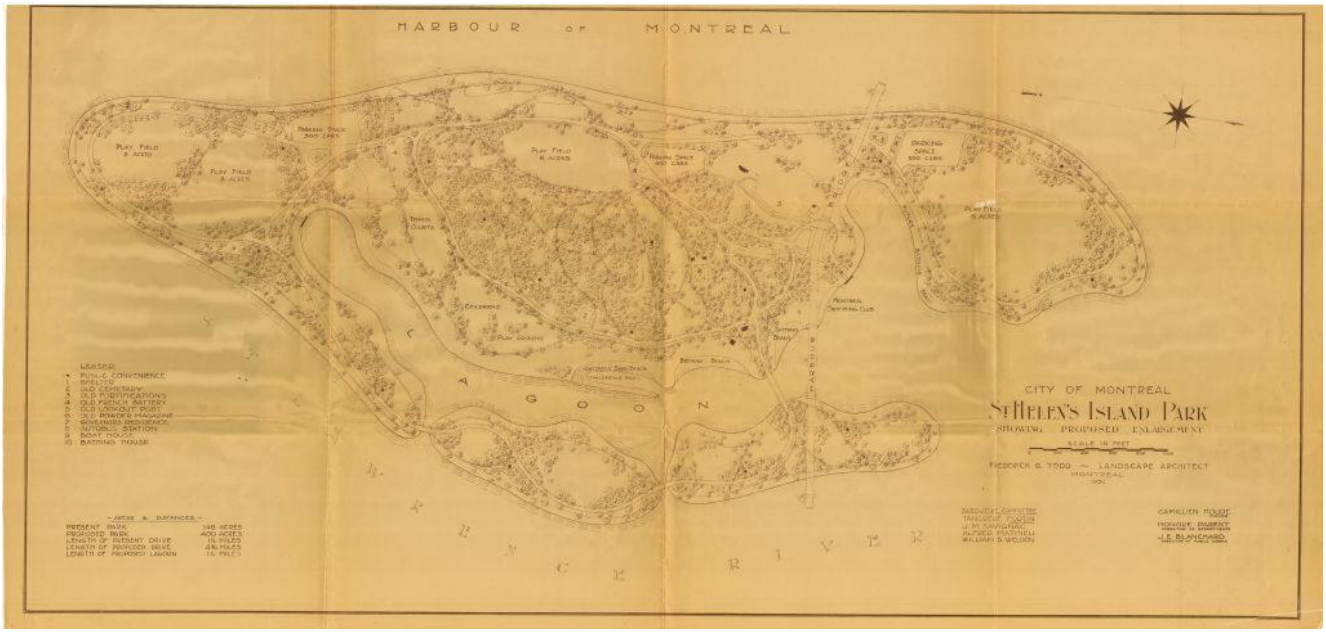

Figure 3 : Carte de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd, vers 1931, Archives de la Ville de Montréal, Fonds Aegidius Fauteux, BM1,S13,D68.

APPENDICE F

Figure 4 : Affiche publicitaire pour l'exposition d'artisanat, vers 1940, Archives de la Ville de Montréal, Fonds de la Commission du troisième centenaire de Montréal, VM12, S3, SS1.

APPENDICE G

Fonction	Nombre
Shop-keeper	47
Shop- Assistant	45
Waiters	28
Cooks	23
Motor and truck drivers	23
Sailors	21
Cafe and restaurant owners	15
Ice cream trade	15
Stokers	13
Mosaic workers	20
Hair dressers and barbers	11
Students	10
Caterers	10
Merchants (food, etc.)	9
Mechanics	9
Clerical staff	9
Firemen	7
Floor specialists	5
Labourers	4
Asphalt workers	3
Priests	3
Doctors of economic	3
Accountants	4
Pool room keepers	2
Salesmen	2
Cafe and restaurant clerks	2
Ships officers	2
Carpenters	4
Fish friers	2
Wireless operators	2
Engineer	1
Photographer	1
Boatswain	1
Electricians	2

Fonction	Nombre
Cabinet makers	2
M.D's (doctors)	2
Marble workers	2
Doctor of philosophy	2
Plaster figure cashier	2
Lay brothers	2
Hôtel Staff	2
Movie operator	2
Radio announcer	1
Astronomer	1
Dental Student	1
Pantryman	1
Interpreter	1
Missionary	1
Agricolturist *(sic)*	1
Mettalurgist *(sic)*	1
Hat worker	1
Miner	1
Chief Engineer (ship)	1
Musical repairer	1
Lumberman	1
Textile engineer	1
Ice man	1
Baker	1
Deck Hand	1
Artist	1
Dyer	1
Lawyer	1
Ladies tailor	1
Shoe maker	1
Radio mechanic	1
Lawndryman *(sic)*	1
Coleman	1
Dr. Of Chemistry	1
Farmer's assistant	1

Tableau 3 : «Classification of Internees by occupation», BAC, fonds du ministère de la Défense nationale, RG24, Journal de guerre du 1er au 30 septembre 1940.

APPENDICE H

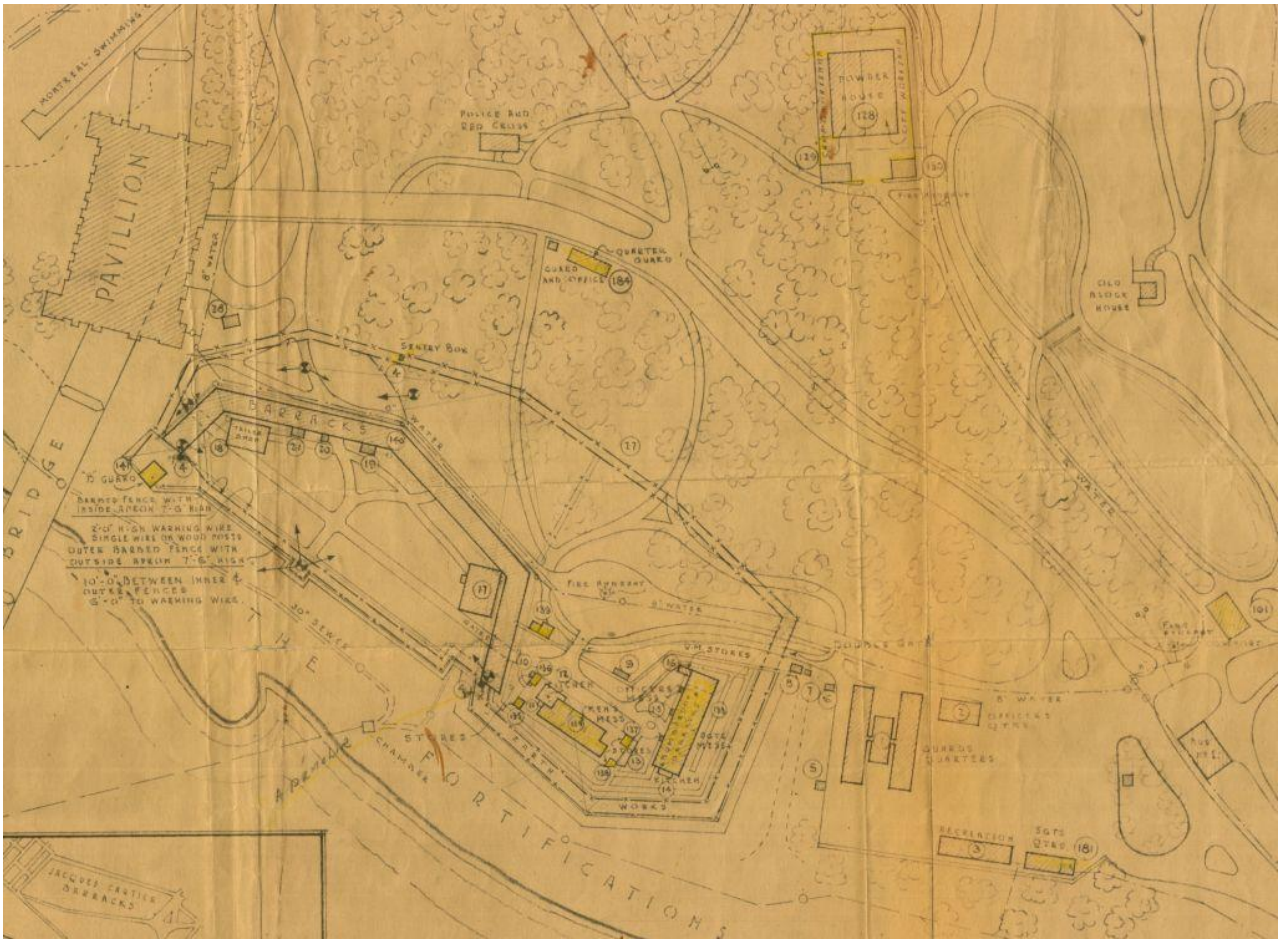

Figure 5: Plan de l'île Sainte-Hélène, 1940, Archives de la Ville de Montréal, Fonds du Service des finances et du contrôle budgétaire, VM2, S1, boîte 2418-1, dossier 208.

APPENDICE I

Figure 6: Vue aérienne de l'île Sainte-Hélène (détail), 1947, Archives de la Ville de Montréal, Fonds Service d'urbanisme, VM97,S3,7P5-35.

Figure 7 : Arsenal de l'île Sainte-Hélène, 1950, Archives de la Ville de Montréal, Fonds du Service des affaires institutionnelles, VM94, SY,SS1,SSS17,Z-355-2.

APPENDICE J

Figure 8: *Recreation hut* des gardes, 1949, Archives de la Ville de Montréal, VM94-Z1417-5.

APPENDICE K

Figure 9: *Veterans Guards of Canada*, camp S/43, vers 1940, collection Musée Stewart.

APPENDICE L

Figure 10: Plaque d'identification d'un détenu du camp S/43, Musée Stewart.

APPENDICE M

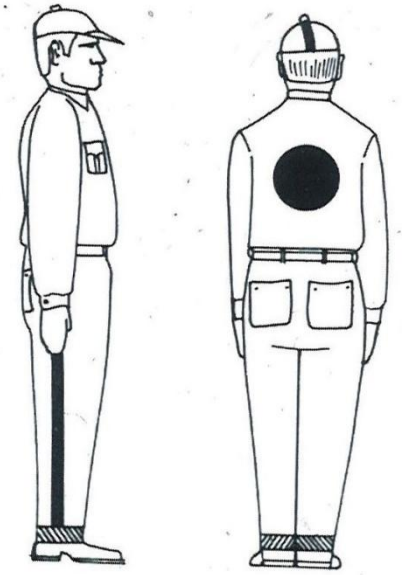

Figure 11 : Dessin de l'uniforme des internés au Canada, collection *Alexander Galt Museum and Archives*.

Figure 12 : Chemise d'Alfred Bader durant son internement au Canada, vers 1940-1941, collection *Vancouver Holocaust Education Center.*

APPENDICE N

Figure 13: Internés travaillant au jardin de l'île Ronde, vers 1941, Bibliothèque et Archives Canada, PA- 176622.

APPENDICE O

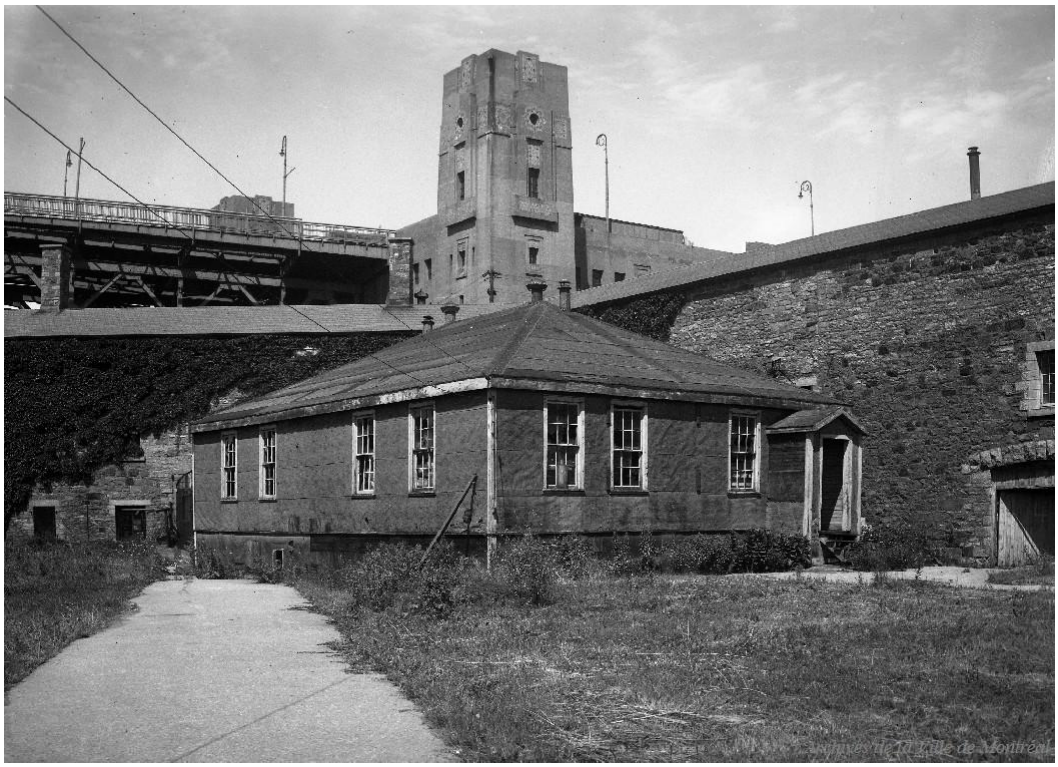

Figure 14 : Ancien atelier de couture du camp S/43, 1950, Archives de la Ville de Montréal, VM94, SY,SS1,SSS17,Z-355-3.

APPENDICE P

Figure 15 : Ancienne *Recreation hut* des détenus du camp S/43, 1950, Archives de la Ville de Montréal, VM94,SY,SS1,SSS17,Z-355-1.

APPENDICE Q

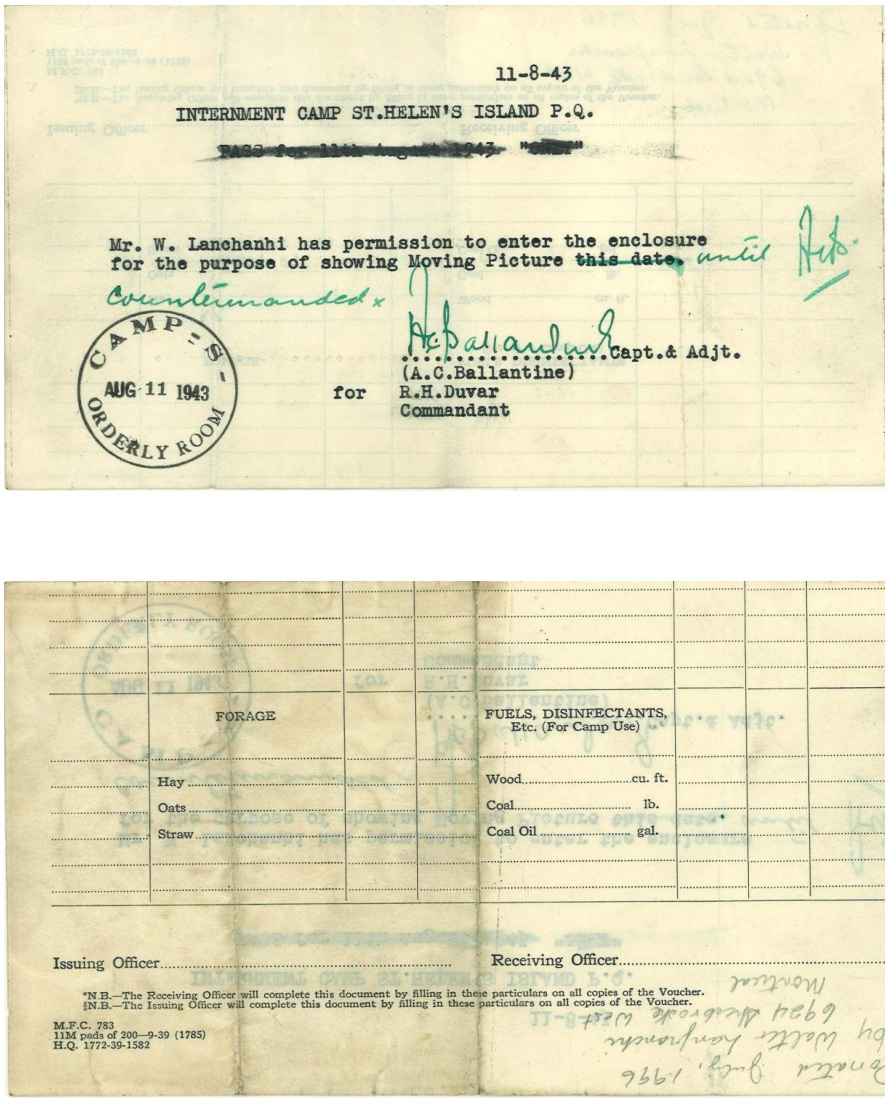

11-8-43

INTERNMENT CAMP ST.HELEN'S ISLAND P.Q.

PASS [redacted] "[redacted]"

Mr. W. Lanchanhi has permission to enter the enclosure for the purpose of showing Moving Picture ~~this date~~ until Feb.

Countermanded x

CAMP "S" AUG 11 1943 ORDERLY ROOM

H.C. Ballantine Capt.& Adjt.
(A.C.Ballantine)
for R.H.Duvar
Commandant

FORAGE		FUELS, DISINFECTANTS, Etc. (For Camp Use)	
Hay		Wood	cu. ft.
Oats		Coal	lb.
Straw		Coal Oil	gal.

Issuing Officer.....

Receiving Officer.....

*N.B.—The Receiving Officer will complete this document by filling in these particulars on all copies of the Voucher.
†N.B.—The Issuing Officer will complete this document by filling in these particulars on all copies of the Voucher.

M.F.C. 783
11M pads of 200—9-39 (1785)
H.Q. 1772-39-1582

Figure 16 : Recto et verso d'un laissez-passer pour M. Lanchani pour la projection de films en italien au camp S/43, 1943, collection Musée Stewart.

APPENDICE R

Figure 17: Photos de détenus, vers 1941, Musée Stewart.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

A. Sources manuscrites

Archives de la Ville de Montréal
BM1, Fonds Aegidius Fauteux
VM1, Fonds du Conseil de ville de Montréal (1833-2001)
VM2, Fonds du Service des finances et du contrôle budgétaire
VM12, Fonds de la Commission du troisième centenaire de Montréal
VM94, Fonds du Service des affaires institutionnelles
VM97, Fonds Service d'urbanisme

Archives juives du Canada (Montréal)
CJC, Fonds du Congrès juif canadien
UJRA, Fonds du *United Jewish Relief Agencies*

Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa)
MG26/J-13, Journaux intimes William Lyon Mackenzie King
MG30/E-163, Fonds N.A. Robertson
RG2, Fonds du Bureau du Conseil privé
RG24, Fonds du ministère de la Défense nationale
RG25, Fonds du ministère des Affaires extérieures

Collection privée de Réjean F. Côté, Québec (Québec)

Homefront Museum and Archives, Régina (Saskatchewan)
http://can-esc.com/blog/2010/09/28/homefront-archives-and-museum-at-regina-saskatchewan/

National Archives (Grande-Bretagne)
HO, Fonds du *Home Office*
CAB, *Records of the Cabinet*

B. Sources imprimées

La Presse [1939-1943]

Le Devoir [1939-1943]

The Montreal Gazette [1939-1943]

The Montreal Star [1939-1943]

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, «Convention relative au traitement des prisonniers de guerre», 27 juillet 1929. < https://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/ART/305-430012?OpenDocument.> (consulté le 24 août 2015).

DULIANI, Mario, *La ville sans femmes*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1945, 316 p.

EISINGER, Josef, *Flight and Refuge. Reminiscences of a Motley Youth*, [document non publié], New York, 2014, 107 pages.

IGERSHEIMER, Walter W. et Ian DARRAGH, *Blatant Injustice: The Story of a Jewish Refugee from Nazi Germany Imprisoned in Britain and Canada during World War II*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 231 pages.

«Journal personnel de William Lyon Mackenzie King», 28 février 2015. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/premier-ministres/william-lyon-mackenzie-king/Pages/journal-mackenzie-king.aspx> (18 octobre 2015).

KITAGAWA, Muriel, *This Is My Own: Letters to Wes and Other Writings on Japanese Canadians 1941-1949*, Vancouver, Talonbooks, 1985, 302 pages.

KOCH, Eric, *Deemed Suspect, A Wartime Blunder*, Toronto, Methuen, 1980, 272 pages.

KRAWCHUK, Peter, *Interned without Cause*, Toronto, Kobzar Publishing, 1985, 124 pages.

MELADY, John, *Escape from Canada: the Untold Story of German POWs in Canada, 1939- 1945*, Macmillan of Canada, 1981, 210 p.

NAKANO, Takeo Ujo, *Within the barbed wire fence: a Japanese man's account of his internment in Canada*, Halifax, Goodread Biographies, 1983, 126 pages.

PIERI, Joe, *Isle of the Displaced: Italian-Scot's Memoirs of Internment during the Second World War*, Glasgow, Neil Wilson Publishing, 1997, 224 pages.

PRIEBE, Eckehart J., *Thank You, Canada: from Messerschmitt Pilot to Canadian Citizen*, West Vancouver, Condor, 1990, 360 pages.

REPKA, William et Kathleen, *Dangerous Patriot: Canada's Unknown Prisoner of War*, Vancouver, New Star Book, 1982, 249 pages.

II. Études

A. Ouvrages de synthèse

FOUGÈRES, Dany (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, 2 tomes, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 1596 pages.

LINTEAU, Paul-André *et al*., *Histoire du Québec contemporain*, tome 2, *Le Québec depuis 1930,* Montréal, Boréal Compact, 1989.

RUMILLY, Robert, *Histoire de Montréal*, tome V, *1939-1967,* Montréal, Fides, 1970.

VANCE, Jonathan F., *Encyclopedia of Prisoners of War and Internment,* Santa Barbara, ABC-CLIO, 2000, 408 pages.

B. Monographies

ABELLA, Irving et Harold TROPER, *None Is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester and Orpen Dennys, 1982, 340 pages.

ADACHI, Ken, *The Enemy that Never Was: a History of the Japanese Canadians*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, 456 pages.

AUGER, Geneviève et Raymonde LAMOTHE, *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45*, Montréal, Boréal Express, 1981, 232 pages.

AUGER, Martin, *Prisonniers de guerre et internés allemands dans le sud du Québec, 1940-1946*, Outremont, Éditions Athéna, 2010, 299 pages.

AVAKUMOVIC, Yvan, *The Communist Party in Canada: A History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1975, 309 pages.

AVERY, Donald H., *Reluctant Host: Canada's Response to Immigrant Workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland and Stewart, 1995, 342 pages.

BAGNELL, Kenneth, *Canadese. A Portrait of the Italian Canadians*, Toronto, Macmillan of Canada, 1989, 287 pages.

BALASTRACCI, Maria Serena, *Arandora Star Dall'oblio alla memoria From Oblivion to Memory*, Parme, Monte Università Parma Edition, 2008, 390 pages.

BALDOLI, Claudia, *Exporting Fascism. Italian Fascists and Britain's Italians in the 1930's*, New York, Éditions Berg, 2003, 217 pages.

BEAUREGARD, Claude, *Guerre et censure au Canada, 1939-1945*, Sillery, Septentrion, 1998, 196 pages.

BÉLANGER, Yves et Pierre FOURNIER, *Le Québec militaire. Les dessous de l'industrie militaire québécoise*, Montréal, Éditions Québec Amérique, coll. «Paix», 1989, 202 pages.

BERNARD, Yves et Caroline BERGERON, *Trop loin de Berlin: Des prisonniers allemands au Canada (1939-1946)*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1995, 358 pages.

BERNIER, Serge, Robert COMEAU *et al*, *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec, Actes du 10^{e} colloque annuel en histoire militaire*, Montréal, Lux éditeur, coll. « Histoire politique », 2005, 216 pages.

----------, dir., *L'impact de la Deuxième Guerre mondiale sur les sociétés canadienne et québécoise*, Ottawa, Défense nationale, 1998, 161 pages.

BERNIER, Serge et PARISEAU, Jean, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes*, Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987, 2 volumes.

BERNSTEIN, Serge et MILZA, Pierre, *Le fascisme italien, 1919-1945*, Paris, Le Seuil, 1980, 438 pages.

BETCHERMAN, Lita-Rose, *The Swastika and the Maple Leaf: Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, 1975, 167pages.

BEVEGE, Margaret, *Behind Barbed Wire, Internment in Australia during World War II*, Santa Lucia, Queensland, University of Queensland Press, 1994, 314 pages.

BIRD, John Clement, *Control of Enemy Alien Civilians in Great Britain, 1914-1918*, New York, Garland Pub, 1986, 355 pages.

BLINKHORN, Martin, *Mussolini and Fascist Italy*, London, Routledge, 2006, 95 pages.

BOISSEVAIN, Jérémy, *Les Italiens de Montréal: l'adaptation d'une société pluraliste*, Ottawa, Information Canada, 1971, 87 pages.

BOSWORTH, Richard J., *Mussolini's Italy. Life under the Dictatorship 1915-1945*, Londres, Penguin Books, 2005, 500 pages.

---------- et UGOLINI, Wendy, *War, internment and Mass Migration: The Italo-Autralian Experience 1940-1990*, Rome, Gruppo Editoriale Internazionale, 1992.

---------- et DOGLIANI, Patricia, *Italian Fascism. History, Memory and Representation*, Londres, Macmillan, 1999, 256 pages.

BOWEN, Lynne, *Whoever Gives Us Bread : The Story of Italians in British Columbia*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 2011, 368 pages.

BROADFOOT, Barry, *Years of Sorrow, Years of Shame, The Story of the Japanese-Canadians in World War II*, Don Mills, Ontario, 1977, 370 pages.

BURST, Alan M., *The Canadian YMCA in World War II,* Toronto, National War Services Committee of the Council of YMCA of Canada, s.d., 398 pages.

CANTON, Licia et *al*., *Beyond Barbed Wire: essays on the internment of Italian Canadians*, Toronto, Guernica Editions, 2012, 398 pages.

CAROLI, Betty Boyd, Robert F. HARNEY et Lydio F. TOMASI (dir.), *The Italian Immigrant Woman in North America : proceedings of the tenth annual conference of the American Italian Historical Association held in Toronto, Ontario (Canada) October 28 and 29, 1977 in conjunction with the Canadian Italian Historical Association*, Toronto, The Multicultural History of Society of Ontario, 1978, 386 pages.

CARTER, David John, *POW: Behind Canadian Barbed Wire. Alien, Refugee and Prisoner of War Camps in Canada 1914-1920 and 1939-1946*, Calgary, Tumbleweed Press, 1980, 334 pages.

CESARANI, David et Tony KUSHNER (dir.), *The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain*, London, Frank Cass, 1993, 252 pages.

CHAPPELL, Connery, *Island of Barbed Wire: The Remarkable Story of World War Two Internment on the Isle of Man*, London, St Edmundsbury Press, 1984, 192 pages.

CHARBONNEAU, André, Marc LAFRANCE et Monique POIRIER, *Montréal : entrepôt militaire et centre logistique*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1992, 95 pages.

COLPI, Terri, *The Italian Factor. The Italian Community in Great Britain*, Londres, Mainstream Publishing, 1991, 300 pages.

COMEAU, Paul-André, Claude BEAUREGARD et Edwige MUNN, *La démocratie en veilleuse : rapport sur la censure : récit de l'organisation, des activités et de la démobilisation de la censure pendant la guerre de 1939-45*, Montréal, Québec Amérique, 1995, 300 pages.

COMEAU, Robert et Bernard DIONNE, *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, coll. «Études québécoises», 1989, 542 pages.

COOKE, Owen Arnold, *The Canadian military experience 1867-1995 : a bibliography*, Ottawa, Département de Défense nationale, 1997, 520 pages.

CULOS, Raymond, *Injustice Served: the story of British Columbia's Italian enemy aliens during World War II*, Montréal, Cusmano Books, 2012, 216 pages.

----------, *Vancouver's Society of Italians*, Madeira Park (C.-B.), Harbour Publishing, 1998, 223 pages.

DANIELS, Rogers et Kay SAUNDERS, *Alien justice: wartime internment in Australia and North America*, St-Lucia: Queensland, University of Queensland Press, 2000, 323 pages.

DE GRAND, Alexander, *Italian Fascism : Its Origins and Development*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2000, 191 pages.

DIGGINS, John P., *Mussolini and Fascism. The View from America*, Princeton, Princeton University Press, 1972, 524 pages.

DOVE, Richard, *«Totally un-English»? : Britain's internment of «enemy aliens» in two world wars*, New York, Rodopi, 2005, 209 pages.

DREISZIGER, Nandor Fred, *Lutte et espoir : l'expérience des Canadiens hongrois*, Ottawa, Direction du multiculturalisme, 1982, 264 pages.

DURFLINGER, Serge M., *Fighting from Home: The Second World War in Verdun, Quebec,* Vancouver, UBC Press, 2006, 279 pages.

FOOKS, Georgia Green, *Prairie Prisoners: POWs in Lethbridge during Two World Conflicts*, Lethbridge, Lethbridge Historical Society, 2003, 134 pages.

GILLMAN, Peter et Leni, *«Collar the Lot!» How Britain Interned and Expelled Its Wartime Refugees*, Londres, Quartet Books, 1980, 334 pages.

GRANATSTEIN, Jack L., *Canada's War, The Politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945*, Toronto, Toronto University Press, 1990, 436 pages.

----------, *A man of influence: Norman A. Robertson and Canadian statecraft, 1929-68*, Ottawa, Deneau Publishers, 1981, 488 pages.

---------- et Desmond MORTON, *Canada and the Two World Wars*, Toronto, Key Porter Books, 2003, 360 pages.

----------, *A Nation Forged in Fire Canadians and the Second World War: 1939-1945*, Toronto, L. & O. Dennys, 1989, 287pages.

GRAVEL, Jean-Yves, *Soldats-citoyens : histoire du régiment de Trois-Rivières, 1871-1978*, Montréal, Éditions du Bien public, 1981, 153 pages.

----------, *Le Québec et la guerre,* Montréal, Boréal Express, 1974, 173 pages.

HANNANT, Larry, *The Infernal Machine: Investigating the Loyalty of Canada's Citizens*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 330 pages.

HARNEY, Robert et J. Vincenza SCARPACI (dir.), *Little Italies of North America*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1981, 210 pages.

----------, *Italians in Canada*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1978, 27 pages.

HAROUN, Sam, *Le Canada et la guerre. Essai sur l'engagement militaire canadien de Laurier à Harper*, Québec, Septentrion, 2009, 148 pages.

HATELY-BROAD, Barbara et Bob MOORE, *Prisoners of War, Prisoners of Peace, Captivity, Homecoming and Memory in World War II*, Oxford, New York, Berg, 2005, 270 pages.

HENDERSON, Robert John, *Ephemera of German prisoners of war in Canada and the Veterans' Guard of Canada*, Regina, R.J. Henderson, 2009, 105 pages.

HILLMER, Norman *et al*., *On Guard for Thee: War, Ethnicity, and the Canadian State, 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, 282 pages.

HODGSON, Lynn Philip, *Word of Honour: Camp 30 Bowmanville*, Blake Books, 2003.

HOFFMAN, Daniel, *Camp 30 "Ehrenwort": a German prisoner-of-war camp in Bowmanville, 1941-1945*, Bowmanville (Ontario), Bowmanville Museum, 1990, 191 pages.

HOLMES, Colin, *A tolerant country? Immigrants, refugees and minorities in Britain,* Londres, Éditions Faber and Faber, 1991, 127

IACOVETTA, Franca, Roberto PERIN et Angelo PRINCIPE (dir.), *Enemies Within: Italian and Other Internees in Canada and Abroad*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 429 pages.

----------, Paula DRAPER et Robert VENTRESCA (dir.), *A Nation of Immigrants women, workers, and communities in Canadian history : 1840s-1960s*, Toronto: University of Toronto Press, 1998, 513 pages.

JANSEN, Clifford J., *Italians in a Multicultural Canada*, Lewinston, E. Mellen Press, 1988, 235 pages.

JANZEN, William, *Limits on Liberty: The Experience of Mennonite, Hutterite, and Doukhobor Communities in Canada*, Toronto, 1990, 375 pages.

---------- et Richard POULIN, *Les Italiens au Québec*, Ottawa, 1988, 231 pages.

JODOIN, Alexandre et Louis-Joseph VINCENT, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*, Montréal, 1889, 684 pages.

JONES, Ted, *Both Sides of the Wire: the Fredericton Internment Camp*, Fredericton, New Ireland Press, 1988-1989, 2 volumes.

KEALEY, Gregory S. et Reg WHITAKER (dir.), *RCMP Security Bulletins: The War Series, Part II, 1942-45*, St. John's, Committee on Canadian Labour History, 1993, vol. 8.

----------, *RCMP Security Bulletins: The War Series 1939-1941*, St. John's, Committee on Canadian Labour History, 1989, vol. 7.

KELLEY, Ninette et Michael TREBILOCK, *The Making of the Mosaic. A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 672 pages.

KESHEN, Jeffrey, *Saints, salauds et soldats: le Canada et la Deuxième Guerre mondiale,* Outremont, Éditions Athéna, 2009, 425 pages.

KILFORD, Christopher R., *On the Way! : the military history of Lethbridge, Alberta (1914-1945) and the untold story of Ottawa's plan to de-nazify and democratise German prisoners of war held in Lethbridge and Canada during the Second World War*, Victoria, Trafford, 2004, 206 pages.

KOCHAN, Miriam, *Britain's Internees in the Second World War*, Londres, Macmillan, 1983, 182 pages.

----------, *Prisoners of England*, Londres, Palgrave Macmillan 1980, 280 pages.

KOCHAVI, Arieh J., *Confronting captivity: Britain and the United States and their POWs in Nazi Germany*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2005, 382 pages.

KORDAN, Bohdan S., *Enemy Aliens, Prisoners of War: Internment in Canada during the Great War*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, 202 pages.

LAFITTE, François, *The Internment of Aliens*, Londres, Éditions Libris, 1988, 266 pages.

LAFLAMME, Jean, *Les camps de détention au Québec durant la Première Guerre mondiale*, Montréal, J. Laflamme., 1973, 49 pages.

LAVIOLETTE, Forrest E., *The Canadian Japanese and World War II*, Toronto, University of Toronto Press, 1948, 332 pages.

LÉVESQUE, Andrée, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1984, 186 pages.

LIBERATI, Luigi Bruti, *Il Canada, l'Italia e il fascismo : 1919-1945*, Rome, Bonacci Editore, 1984, 256 pages.

LIBERATI, Luigi Bruti, *Il Canada, e la guerra dei trent'anni : l'esperienza bellica di un popolo multietnico*, Milan, Guerini, 1989, 333 pages.

LUCIUK, Lubomyr, *In Fear of the Barbed Wire Fence: Canada's First National Internment Operations and the Ukrainian Canadians, 1914-1920*, Kingston, Kashtan Press, 2001, 170 pages.

----------, *Righting an Injustice: The Debate over Redress for Canada's First National Internment Operations*, Toronto, Justinian Press, 1994, 223 pages.

----------, *Internment Operations: The Role of the Old Fort Henry in World War I*, Kingson, Delta, 1980, 38 pages.

MADSEN, Chris M.V. et R.J. HENDERSON, *German Prisoners of War in Canada and Their Artifacts*, Regina, Hignell Printing, 1993, 203 pages.

MCLAUGHLIN, K.M., *Les Allemands au Canada*, Ottawa, La société historique du Canada, coll. «Les groupes ethniques du Canada»; no.11, 1985, 23 pages.

MIKI, Roy et Cassandra KOBAYASHI, *Justice in our Time: the Japanese Canadian Redress Settlement*, Vancouver, Talonbooks, 1991, 160 pages.

MIKI, Roy, *Redress: inside the Japanese Canadian call for justice*, Vancouver, Raincoast Books, 2004, 361 pages.

MOORE, Bob et Ken FEDEROWICH, *The British Empire and Its Italian Prisoners of War, 1940-1947*, Basingstoke, Palgrave, 2002, 329 pages.

----------, dir., *Prisoners of War and their Captors in World War II*, Oxford/Washington, Berg, 1996, 312 pages.

MORTON, Desmond, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991,* Québec, Septentrion, 1992, 414 pages.

NADEAU, Jean-François, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux, 2010, 404 pages.

NATIONAL ASSOCIATION OF JAPANESE CANADIANS (NAJC), *Democracy Betrayed: The Case for Redress*, Winnipeg, NAJC, 1984,

OIWA, Keibo (dir.), *Stone Voices: Wartime Writings of Japanese Canadia Issei*, Montréal, Vehicule Press, 1991, 205 pages.

OKAZAKI, Robert Katsumasa, *The Nisei mass evacuation group and P.O.W. Camp 101 : the Japanese-Canadian community's struggle for justice and human rights during World War II*, Scarborough, Markham Litho Ltd, 1996, 160 pages.

PANYANI, Panikos, *Minorities in Wartime: National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the Two World Wars*, Oxford, Berg 1993, 328 pages.

----------, *The Enemy in our Midst: Germans in Britain during the First World War*, Oxford, Berg, 1991, 312 pages.

PERIN, Roberto et Franc STURINO (dir.), *Arrangiarsi: the Italian immigration experience in Canada*, Toronto, Guernica, 2007, 251 p.

PIERSON, Ruth Roach, *They're still women after all: the Second World War and Canadian womanhood*, Toronto, McClelland Stewart, 1986, 301 pages.

PORTER, Cecil, *The Gilded Cage: Gravenhurst German Prisoner-of-War camp 20, 1940-1946*, Gravenhurst, Gravenhurst Book Committee, 2003, 190 pages.

PRINCIPE, Angelo, *The Darkest Side of the Fascist Years: the Italian-Canadian Press*, 1920-1942, Toronto, Guernica, 1999, 272 pages.

PRYMAK, Thomas M., *Maple Leaf and Trident: The Ukrainian Canadians during the Second World War*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1988, 192 pages.

RAMIREZ, Bruno, *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique 1860-1914*, Montréal, Boréal, 1991, 205 pages.

----------, *The Italians in Canada*, Ottawa, Canadian Historical Association, coll.: Canada's ethnic groups; no. 14, 1989, 28 pages.

----------, *Les premiers Italiens de Montréal: L'origine de la Petite Italie du Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1984, 136 pages.

REGEHR, T.D., *Mennonites in Canada, 1939-1970: A People Transformed*, Toronto, 1996, 563 pages.

RICHARD, Béatrice, *La mémoire de Dieppe : radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB Éditeur, 2002, 205 pages.

RITCHIE, Andrew R., *Watchdog: a history of the Canadian Provost Corps*, Burlington, Canadian Provost Corps Association, 1995, 344 pages.

ROBIN, Martin, *Le spectre de la droite. Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal, Balzac-Le Griot, 1998, 304 pages.

ROBINSON, Greg, *Un drame de la Deuxième Guerre mondiale. Le sort de la minorité japonaise aux États-Unis et au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 317 pages.

ROGERS, Daniel, *Concentration Camps, North America : Japanese in the United States and Canada during World War II*, Malabar, Krieger Pub Co, 1993, 262 pages.

ROY, Patricia E, Jack L. GRANATSTEIN et al., *Mutual Hostages. Canadians and Japanese during the Second World War*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, 281 pages.

SALVATORE, Filippo, *Le fascisme et les Italiens à Montréal : une histoire orale, 1922-1945*, Toronto, Guernica, 1995, 302 pages.

SCARDELLATO, Gabriele, *Within Our Temple: A History of the Order Sons of Italy of Ontario*, Toronto, Order Sons of Italy of Canada, 1995, 223 pages.

SIMPSON, Alfred William Brian, *In the Highest Degree Odious Detention without Trial in wartime Britain*, Oxford, New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1992, 453 pages.

SPADA, Antonino, *The Italians in Canada*, Ottawa, Riviera, 1969.

SPONZA, *Divided Loyalties Italians in Britain during the Second World War*, New York, Éditions Peter Lang, 2000, 358 pages.

STACEY, Charles P., *Armes, hommes et gouvernement: les politiques de guerre du Canada, 1939-1945,* Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1970, 747 pages.

----------, *Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, Volume I, Six années de guerre : l'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966, 629 pages.

STAMMERS, Neil, *Civil Liberties in Britain during the 2nd World War, A Political Study*, Londres, Croom Helm, 1983, 250 pages.

STANLEY, George F. G. et Francis GILMAN, *Nos soldats l'histoire militaire du Canada de à nos jours*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1980, 620 pages.

STENT, Ronald, *A bespattered page? : the internment of His Majesty's «most loyal enemy aliens»*, Londres, Éditions A. Deutsch, 1980, 282 pages.

STURINO, Franc, *Italian-Canadian Studies: A Select Bibliography*, Toronto, 1988, 108 pages.

SUNAHARA, Ann, *The Politics of Racism: the Uprooting of Japanese Canadians During the Second World War*, Toronto, Lorimer, 1981, 222 pages.

SWYRIPA, Frances et John Herd THOMPSON (dir.), *Loyalties in Conflict: Ukrainians in Canada during the Great War*, Edmonton, Canadian Institute of Ukrainian Studies/University of Alberta Press, 1983, 212 pages.

TAYLOR, Mary, *A Black Mark: The Japanese-Canadians in World War II*, Toronto, Oberon Press, 2004, 203 pages.

THOMPSON, John Herd, *Les minorités ethniques pendant les guerres mondiales*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, 21 pages.

----------, *The Harvests of War: The Prairie West 1914-1918*, Toronto, McClelland and Stewart, 1981, 207 pages.

THURLOW, Richard, *Fascism in Britain. A History 1918-1998*, Londres, Éditions I.B. Tauris, 1998, 298 pages.

TREMBLAY, Yves, *Instruire une armée : les officiers canadiens et la guerre moderne (1919-1944)*, Outremont, Éditions Athéna, 2007, 380 pages.

----------, *Volontaires : des Québécois en guerre 1939-1945*, Outremont, Éditions Athéna, 2006, 141 pages.

UGOLINI, Wendy, *Experiencing War as the «Enemy Other»: Italian Scottish Experience in World War II*, Manchester, Manchester University Press, 2011, 288 pages.

Ukranian Canadian Civil Liberties Association, *Roll Call : Remembering the Internees*, Kingston, Kasthan Press, 1999, 95 pages.

VANGELISTI, Guglielmo, *Gli Italiani in Canada*, Montréal, Chiesa Italiana di N.S. della Difesa. 1956, 330 pages.

VILLE DE MONTRÉAL, *Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène. Analyse des valeurs patrimoniales*, Montréal, Ville de Montréal, 2007, 73 pages.

VINCENT, Sébastien, *Ils ont écrit la guerre : la Seconde Guerre mondiale à travers des écrits de combattants canadiens-français*, Montréal, VLB Éditeur, 2010, 309 pages.

----------, *Laissés dans l'ombre : quatorze Québécois racontent leur participation volontaire à la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, VLB Éditeur, 2004, 281 pages.

WAISER, Bill, *Park Prisoners: The Untold Story of Western Canada's National Parks, 1915-1946*, Saskatoon, Fifth House, 1995, 294 pages.

WARD, W. Peter, *White Canada Forever: Popular Attitudes and Public Policy toward Orientals in British Columbia*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1978, 207 pages.

WARREN, Dorothy, The *letters of Ruth Draper: Self-Portrait of an Actress, 1920-1956*, Southern Illinois University Press, 1999, 392 pages.

WYLIE, Neville, *Barbed Wire Diplomacy, Britain, Germany and the Politics of Prisoners of War, 1939-1945*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2010, 312 pages.

ZUCCHI, John, *Italians in Toronto : Development of a National Identity*, 1875-1935, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988, 255 pages.

C. Articles et chapitres de livres

AUGER, Martin, «The KARIKARI Club: German Prisoners of War and the Mass Escape Scare of 1944-45 at Internment Camp Grande Ligne, Quebec», *Canadian Military History*, vol. 13, no.3, 2004, p.49-67.

BAZIN, Jules, «L'île Sainte-Hélène et son histoire», *Vie des Arts*, no.48, 1967, p.18-23.

BERNIER, Serge, Robert COMEAU *et al*., «La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, no. 3-4, printemps-été 1995, p. 13 à 39.

BOUDREAU, Joseph A., «Western Canada's «Enemy Aliens» in World War One», *Alberta Historical Review*, vol.12, hiver 1964, p. 1-9.

BUFFINGA, John O., «The War Prisoner's Aid of the YMCA and Hermann Boeschenstein's Role as an Ethnic Mediator (1943-1947)», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 20, no.2, 1988, p.53-70.

CESARANI, David, «Camps de la mort, camps de concentration et camps d'internement dans la mémoire collective britannique», *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, no.54, avril-juin 1997, p.13-23

COMEAU, Robert, Andrée LAPRISE *et al*., «L'histoire militaire dans tous ses états», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, no.2-3, hiver-printemps 2000, p.10-255.

COOK, Ramsay, «Canadian Freedom in Wartime, 1939-1945» dans *His Own Man: Essays in Honour of A.R.M. Lower* sous la dir. de W.H. Heick et Roger Graham, Montréal, McGill University Press, 1974, 187 pages.

DREISZIGER, N.F., «7 December 1941: A Turning Point in Canadian Wartime Policy Toward Enemy Ethnic Groups?», *Journal of Canadian Studies*, vol.32, no.1, 1997,p.93-111.

DUROCHER, René, «Le fasciste canadien, 1935-1939» dans *Idéologies au Canada français*, 1930-1939 sous la dir. de Fernand Dumont, Jean Hamelin et J.-P. Montminy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 257-271.

FAHRNI, Magda, « La Deuxième Guerre mondiale : territoires d'armement et de l'effort de guerre », dans *Histoire de Montréal et de sa région,* tome 2*, De 1930 à nos jours*, dir. Dany Fougères, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 835-866.

GOLDMAN, Aaron L., «Defence Regulation 18B: Emergency Internment of Aliens and Political Dissenters in Great Britain during World War II», *Journal of British Studies*, Vol. 12, No. 2 (May, 1973), p. 120-136.

HANNANT, Larry, «Fifth Column Crisis», *Beaver*, vol. 73, no. 6, déc. 1993 -janv. 1994, p.24-28.

HARNEY, Robert, «Frozen Wastes: The State of Italian-Canadian Studies» dans *Perspectives in Italian Immigration and Ethnicity* sous la dir. de Sylvano M. Tomasi, New York, 1977, 216 pages.

HOLMES, Colin, «Internment, Fascism and the Public Records», *Bulletin of the Society for the study of Labour History*, vol. 52, no. 1, 1987, pp.17-18.

KELLY, John Joseph, «Intelligence and Counter-Intelligence in German Prisoner of War Camps in Canada during World War II», *Dalhousie Review*, vol. 58, no.2, 1978, p.285-294.

KEYSERLINGK, Robert H., «Agents within Gates: The Search for Nazi Subversives in Canada during World War II», *Canadian Historical Review*, vol.66, no.2, juin 1985, p.211-239.

----------, «The Canadian Government's Attitude toward Germans and German Canadians in World War II», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 16, no.1, 1984, p.16-28.

LAROCHE, Mylène, «Le traitement des citoyens d'origine ennemie au Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale » dans *Dix ans d'histoire militaire en français au Québec, Actes du 10^{e} colloque annuel en histoire militaire* sous la dir. de Robert Comeau et Serge Bernier, Montréal, Lux éditeur, coll. « Histoire politique », 2005, p. 105-118.

LAVOIE, Chantal, «L'action administrative en temps de crise : analyse de la Lois des mesures de guerre», *Revue juridique des étudiants de l'Université Laval*, avril 1995.

LINTEAU, Paul-André, «La montée du cosmopolitisme», *Questions de culture*, *Questions de culture volume I*, no. II, 1982, p.37-41.

MACKENZIE, Simon, «The Treatment of Prisoners of War in World War II», *Journal of Modern History*, vol. 66, septembre 1994, p.487-520.

MALPAS, Nicolas, «Destination : Montréal. L'étude de l'émigration en provenance de Casacalenda (Molise)», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 26, no. 2, 1997, p. 155-189.

MORTON, Desmond, «Sir William Otter and Internment Operation during the First World War», *Canadian Historical Review*, vol. 55, no.1, 1974, p.32-58.

PERIN, Roberto, «Conflits d'identité et d'allégeance. La propagande du consulat italien à Montréal dans les années 1930», *Questions de culture volume I*, no. II, 1982, p. 81-102.

POULIOTTE, Jean-François, «L'historiographie militaire francophone au Canada», *Bulletin d'histoire politique*, vol.4, no.4, été 1996, p.53-62.

PRINCIPE, Angelo, «The Relief Scandal in Montreal's Italian Community», *Quaderni d'Italianistica*, vol. 28, no. 1, 2007, p. 77.

----------, «Glimpses of Lives in Canada's Shadow: Insiders, Outsiders and Female Activism in the Fascist Era» dans *Women, Gender and Transnational Lives: Italian Workers of the World* sous la dir. de Donna Gabaccia et Franca Iacovetta, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 349-385.

RAMIREZ, Bruno, «Ethnic Studies and Working Class History», *Labour/Le Travail*, vol. 19, 1987, p.45-48.

ROBINSON, Daniel, «Planning for the «Most Serious Contingency»: Alien Internment, Arbitrary Detention, and the Canadian State, 1938-1939», *Journal of Canadian Studies*, vol.28, no.2, 1993, p.5-20.

STANTON, John, «Government Internment Policy, 1939-1945», *Labour/Le Travail*, vol. 31, printemps 1993, p.203-241.

STIBBE, Matthew, «Civilian Internment and Civilian Internees in Europe, 1914-1920», *Immigrants and Minorities: Historical Studies in Ethnicity, Migration and Diaspora*, vol.28, no. 1-2, 2008, p.49-81.

VANCE, Jonathan F., «Canadian Relief Agencies and Prisoners of War, 1939-45», *Journal of Canadian Studies*, vol.31, no.2, 1996, p.133-147.

WARD, W. Peter, «British Columbia and the Japanese Evacuation», *Canadian Historical Review*, vol.57, no.3, 1976, p.289-309.

WHITAKER, Reg, «Official Repression of Communism During World War II», *Labour/Le Travail*, vol. 17, 186, p.135-166.

D. Mémoires, rapports et thèses non publiés

AUGER, Martin, *Prisoners of the Home Front: A Social Study of the German Internment Camps of Southern Quebec, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2000, 226 pages.

BAILEY, Charles M., *The Social Structure of the Italian and Ukrainian Community in Montreal. 1935-1937*, mémoire de maîtrise (Sociologie), Université McGill, 1939.

CARLSON CUMBO, Enrico, *As the Twig is Bent, the Trees Inclined*, thèse de doctorat (histoire), University of Toronto, 1996, 716 pages.

CEPUCH, Stefania Halyna, *Our Guests are Busy. The Internment and Labour of German Prisoners of War in Ontario, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Queen's Universty, 1992, 119 pages.

CICCOCELLI, J. Anthony, *The Innocuous Enemy Alien: Italians in Canada during World War Two*, mémoire de maîtrise (histoire), University of Western Ontario, 1977, 127 pages.

COOK, Ramsay, *Canadian Liberalism in Wartime: A Study of the Defence of Canada Regulations and Some Attitudes to Civil Liberties in Wartime*, mémoire de maîtrise, Queen's University, 1955, 307 pages.

COUTURE, Geneviève, *Réfugiés et prisonniers de guerre à Sherbrooke. Le camp d'internement Newington, 1940-1946*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, 158 pages.

DRAPER, Paula Jean, *The Accidental Immigrants : Canada and the Interned Refugees*, thèse de doctorat (histoire), University of Toronto, 1983, 484 pages.

DUCE, Graciela E., *The Process of Integration of Immigrants: the Case of the Italians*, thèse de doctorat (Sociologie), Université de Montréal, 1977, 368 pages.

KELLY, John Joseph, *The prisoner of war camps in Canada; 1939-1947*, mémoire de maîtrise (histoire), University of Windsor, 1975, 246 pages.

LAPRISE, Andrée, *Des civils internés durant la Deuxième Guerre mondiale : le camp des femmes de Kingston (1939-1943)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2000, 155 pages.

LAROCHE, Mylène, *Le traitement des citoyens d'origine ennemie au Canada au cours de la seconde guerre mondiale: étude historico-légale et comparée*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, 178 pages.

LE COMTE, Marie, *Le concept de la sécurité nationale et les atteintes aux droits de la personne. Les Italiens du Québec entre 1939 et 1945*, mémoire de maîtrise (Science politique), Université de Montréal, 1982, 235 pages.

MCBRIDE, Michelle, *From Internment to Indifference: An Examination of RCMP Response to Fascism and Nazism in Canada from 1934 to 1941*, mémoire de maîtrise (histoire), Memorial University, 1997, 319 pages.

PAINCHAUD, Claude, *Processus migratoire, communauté et bourgeoisie Italo-Québécoise*, mémoire de maîtrise (science politique), UQAM, 1982, 40 pages.

PENNACCHIO, Luigi G., F*ascism and the World War: The Impact on Toronto's Italians*, mémoire de maîtrise, York University, 1989.

POMERLEAU, Daniel, *La société canadienne de la Croix-Rouge et les prisonniers de guerre provenant du Commonwealth durant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2007, 153 pages.

RIBORDY, François Xavier, *Conflit de culture et criminalité chez les Italiens à Montréal*, thèse de doctorat (criminologie), Université de Montréal, 1970, 275 pages.

RICHARD, Béatrice, *La Deuxième Guerre mondiale dans la mémoire collective canadienne-française/québécoise à travers le mythe de Dieppe, 1942-1995,* thèse de doctorat (histoire), UQAM, 2000, 278 pages.

RODRIGO, Annelise, *Les Enemy aliens au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale : exode, internement et libération*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Toulouse II-Le Mirail, 2012, 244 pages.

ROYER, Martin, *Le fort et les poudrières du complexe militaire de l'île Sainte-Hélène*, mémoire de maîtrise (archéologie), Université Laval, 2009, 333 p.

TARI, Katy, *Les fortifications de l'île Sainte-Hélène*, Musée Stewart, 1994, 245 pages.

TASCHEREAU, Sylvie, *Pays et patries, mariages et lieux d'origine des Italiens de Montréal, 1906-1930*, mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 1984, 146 pages.

E. Documents audiovisuels

COLMERS, Eva, *The Enemy Within*, National Film Board, 2003. (52 min 4sec.)

LIVINGSTON, Neil, *Both Sides of the Wire* [DVD], Black River Productions, 1993. (48 min.)

LUHOVY, Yurij, *Freedom Had a Price* [DVD], National Film Board, 1994. (55 min.)

TANA, Paul, *Caffè Italia* [16 mm], Montréal, 1985. (81 min. 17sec.)

WALKER, *Il Duce Canadenese* [DVD], Canadian Broadcasting Corporation, 2003. (180 min.)

ZAVAGLIA, Nicola, *Barbed Wire and Mandolins* [DVD], National Film Board, 1997. (48 min.)

F. Pièces de théâtre

RAMIREZ, Bruno, *The Canadian Duce*, Toronto, Les Éditions Guernica, coll.: Drama Series, 2006.

ROSSI, Vittorio, *Paradise by the river*: *the story of Petawawa: an historical drama in three acts*, Burnaby (C.-B.), Talonbooks, 1998, 138 p.

SALVATORE, Filippo, *La fresque de Mussolini*, Les Éditions Guernica, coll.; «Voix», 1992, 63 pages.

G. Romans

KOGAWA, Joy, *Obasan*, Toronto, Penguin Books, 1983, 288 p.

VIVANTE, Arturo, *Truelove Knot A Novel of World War II*, Notre-Dame, University of Notre Dame Press, 2007, 211 pages.

H. Documents électroniques

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, «Guide thématique : Les camps d'internement au Canada durant les Première et Seconde Guerres mondiales». <http://www.collectionscanada.gc.ca/le-public/005-1142.27-f.html#c> (10 octobre 2012).

CANADIAN MILITARY HISTORY GATEWAY, «Glossary – Veterans Guard of Canada». <http://www.cmhg.gc.ca/html/gl-ga/index-eng.asp?letter=V&page=1> (22 octobre 2012).

CLEARY, Helen, «Churchill becomes Prime Minister», 30 mars 2011. <http://www.bbc.co.uk/history/worldwars/wwtwo/ff2_churchill_pm.shtml> (15 janvier 2015).

DONNEUR, André, Onnig BEYLERIAN et Jessica POTTER, «La Presse», 2 juillet 2009. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/la-presse/> (18 janvier 2014).

DRIEDGER, Leo et Howard PALMER, «Préjugés et discrimination», 23 janvier 2015. < http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/prejudice-and-discrimination/> (26 janvier 2015).

««Enemy Aliens»: The Internment of Jewish Refugees in Canada, 1940-1943». <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/edu/ViewLoitDa.do?method=preview&lang=EN&id=25565 > (9 décembre 2012).

GIRARDET, Raoul, «Fascisme», Encyclopédie Universalis en ligne. <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/fascisme/> (25 mai 2015).

GOUVERNEMENT DU CANADA, «Le 20e anniversaire de la présentation d'excuses officielles de la part du gouvernement du Canada pour l'internement des Japonais pendant la Deuxième Guerre mondiale». <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/asiatique/20ans-jap.asp> (18 avril 2014).

HILLMER, Norman, «Charles Perry Stacey». <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/charles-perry-stacey> (22 octobre 2012).

JONES, Richard, «Conscription», 2014. < http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/conscription/> (17 août 2015).

LEFEBVRE, Jean-Jacques, «Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay, Charles» dans le dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, Université Laval/Univeristy of Toronto, 1986. <http://www.biographi.ca/fr/bio/le_moyne_de_longueuil_et_de_chateauguay_charles_1F.html> (31 mai 2015).

«Montreal Star Ltd en 1915», 2 juin 2003. <http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_gro.php?id=131> (18 janvier 2014).

«Musée Stewart».
< http://www.stewart-museum.org/fr/a-propos-1.html > (14 octobre 2015).

PARCS CANADA, «Sujets d'un pays ennemi, prisonniers de guerre : les opérations d'internement au Canada pendant la Première Guerre mondiale, de 1914 à 1920», 6 septembre 2013. < http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/ab/banff/natcul/histoire-history/internement-internment.aspx > (15 janvier 2015).

POTTER, Jessica, «Le Devoir», 21 juin 2009.
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/le-devoir/> (18 janvier 2014).

ROSSI-LANDI, Guy, «Drôle de guerre», 2015.
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/drole-de-guerre/> (15 janvier 2015).

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ONTARIO, «Des histoires d'ici : les ennemis de l'intérieur», 2010. < http://www.readingandremembrance.ca/forms/2010/FEnemiesWithin_Homeland%20Stories.pdf > (18 octobre 2015).

SUNAHARA, Ann, «*Japanese Canadians*», 1er août 2014. < http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/japanese-canadians/> (18 avril 2014).

VAN DYCK, Lindsay, «Les lois canadiennes sur l'immigration». < http://www.quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/les-lois-canadiennes-sur-l-immigration> (26 janvier 2015).

VILLE DE MONTRÉAL, «La ville fortifiée», 2000.
<http://www.vieux.montreal.qc.ca/histoire/fort.htm> (31 mai 2015).

----------, «Le centre bourgeois de la ville», 2000.

<http://www.vieux.montreal.qc.ca/histoire/c_bour.htm > (31 mai 2015).